



PASSAGE OUVERT

Espace de Vie Social

Association Connaître et Protéger la Nature “les Coquelicots”

QPV Hauts de Vallières



Connaître & Protéger la Nature

les Coquelicots

1 PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- 1.1 Le porteur de projet
- 1.2 Le DLA
- 1.3 Le Nouveau Projet Associatif

2 PRESENTATION DU TERRITOIRE

- 2.1 Historique du quartier
- 2.2 Géographie du quartier
- 2.3 Vallières un quartier à urbaniser ?
- 2.4 Démographie
- 2.5 La vie de quartier

3 DES ELEMENTS DU NOUVEAU DIAGNOSTIC AUX AXES D'INTERVENTION

- 3.1 Les quartiers politiques de la Ville
- 3.2 Diagnostic du QPV Hauts de Vallières : les priorités du Contrat de Ville
- 3.3 Diagnostic du QPV Hauts de Vallières : les données
- 3.4 Diagnostic du QPV Hauts de Vallières : entre vécu et ressentis des habitants
- 3.5 Etats des lieux partagés, à la rencontre des habitants
- 3.6 Synthèse du quartier : tableau AFOR

4 BILAN DU BILAN DU PROJET EVS

- 4.1 An 0 : octobre à décembre 2020 : le 2ème confinement
- 4.2 An 1 : 2021 : Année test, vers l'agrément EVS en octobre 2021 pour 4 années
- 4.3 An 2 : 2022 : Regroupement des projets « Contrat de Ville » et EVS : Dynamiques des Hauts de Vallières
- 4.4 An 3 : 2023 : Une année NOIRE
- 4.5 An 4 : 2024 : Nouvel élan avec le Terrain d'aventure et l'Espace nature Parents Enfants
- 4.6 An 5 : 2025 : La complexité Vers l'autonomisation de l'EVS

5 VERS UN NOUVEAU PROJET

- 5.1 Conclusion et synthèse du diagnostic et du bilan des 5 dernières années
- 5.2 Choix des problématiques auxquelles le CPN souhaite répondre
- 5.3 Nouvelles orientations 2025-2030
- 5.4 Tableaux détaillés des axes d'intervention

6 MODALITE DE GOUVERNANCE ET DU PORTAGE COLLECTIF DU PROJET

- 6.1 Modalités de gouvernance
- 6.2 Accessibilité de l'EVS
- 6.3 Partenariats
- 6.4 Un moment de transition

7 MOYENS INTERNES ET PARTENARIAUX

- 7.1 Budget prévisionnel
- 7.2 Organigramme

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1.1 Le porteur de projet



L'association CPN Coquelicots a été fondée par un passionné de nature, Hugues Varachaud, (et quelques complices) avec pour mission de sensibiliser le public à la biodiversité et à l'écocitoyenneté.

L'association Connaître et Protéger la Nature « Les Coquelicots » existe depuis 2009. Membre de la Fédération Nationale Connaître et Protéger la Nature, elle a pour premier objet de promouvoir la connaissance de la nature et la nécessité de sa sauvegarde.

Au fil des années, elle a élargi ses activités, proposant des animations ludiques et pédagogiques pour tous les âges. En 2023, l'association a obtenu la reconnaissance d'utilité publique, renforçant ainsi sa crédibilité et son impact. Aujourd'hui, CPN Coquelicots est un acteur majeur de l'éducation à l'environnement dans la région, collaborant avec de nombreuses institutions et collectivités locales pour promouvoir la protection de la nature.

Depuis octobre 2021, le CPN Coquelicots a obtenu l'agrément CAF pour son Espace de Vie Sociale "Passage Ouvert" pour une durée de 4 ans. En 2023, dans le cadre du Contrat de Ville, des actions communes sont mises en œuvre permettant de faire vivre les « Dynamiques des Hauts de Vallières ».

Une partie de ses activités consiste à intervenir sur des actions d'éducation à l'environnement, au plus proche des publics sur le territoire Mosellan et Meurthe-et-Mosellan.

Une seconde partie, se déroule sur le quartier « Les Hauts-de-Vallières » à Metz. Dans une démarche d'éducation populaire, l'association a choisi de s'installer dans ce Quartier Prioritaire de la Ville de Metz, afin de réaliser des actions d'éducation au vivre ensemble et à l'écocitoyenneté.

D'une petite équipe de 3 salarié-es fonctionnant en ajustement mutuel, CPN a vu son cœur de mission se professionnaliser et l'équipe salariée a connu une croissance rapide.

Implanté au cœur du quartier politique de la ville « Les Hauts de Vallières » à Metz, le CPN Coquelicots gère, anime et coordonne 6 espaces :

L'Espace Associatif Ecocitoyen



Un local de 300m2 avec salles thématiques (ressourcerie, bois, sciences, cuisine...) un espace ouvert à différentes associations qui proposent des d'activités diverses (cours de français, aide aux devoirs, yoga, ateliers de communication non violente...).

L'Espace Naturel Pédagogique et Convivial



Un terrain d'un hectare avec potager, bois, verger, mare, prairie, animaux (poules, lapins) qui est l'outil de travail sur lequel va pouvoir se déployer les multiples activités d'éducation à l'environnement.

L'Espace des Compagnons à Poils et à Sabots



L'enclos des ânes et des chèvres, accessible en suivant le « chemin des ânes » depuis l'Espace Naturel Pédagogique et Convivial.

Un terrain d'un hectare avec un troupeau d'ânes éduqués à la randonnée.

L'Espace Educatif Eau et Ecotourisme (le « 4E »)



Un local de 100m² avec des ressources sur les paysages, les milieux humides, la consommation... un nouveau sigle et un nouveau lieu dédié à l'eau. Ce sigle peut être compris comme quatre fois « eau » soit l'eau dans tous ses états.

L'Espace Aventure



Le terrain de jeu et de liberté, un espace où l'on peut se déplacer librement, faire toutes sortes d'activités (jouer, grimper, bricoler, construire, imaginer, flâner...) et expérimenter la pédagogie de la liberté.

Le Local Ados



Un local de 64m² dédié à toutes les activités avec le public adolescent au rez de chaussée de la tour des Marronniers.

Bientôt un nouvel Espace ?

L'Espace Nature Petite Enfance



Un espace dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, à leurs parents ou accompagnateurs, aux assistantes maternelles, aux crèches et aux maternelles qui sera aménagé en août 2025.

Ces ressources permettent chaque semaine de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'environnement et à la nature auprès de différents publics. Le CPN Coquelicots propose des animations en pédagogie active (ateliers, balades nature, jardin partagé, veillées, stages, chantiers...), des formations de pratiques en éducation à l'environnement et au développement durable, de l'accompagnement de projet (méthodologie, matériel, partenariats etc...).

SES VALEURS et MISSIONS

Depuis 2009 les valeurs de l'association ont toujours été :

- . Rendre la rencontre entre l'humain et la nature dynamique et positive (terrain-proximité-sensibilité-connaissance-technique)
- . Fonder l'apprentissage sur des démarches participatives, collectives et coopératives (pédagogie active)
- . Former des « consom'acteurs » en mesure d'exercer leur libre arbitre (autonomie)

Le CPN éduque par l'environnement et pour l'environnement.

SES PRINCIPES D’ACTION, dans la logique d’un progrès humain : adopter une approche systémique, penser dans le long terme, agir avec principe de précaution, permettre la mise en réseau, valoriser les ressources locales, favoriser l’inclusion, s’adapter au territoire, articuler enjeux local - global.

SON PROJET PEDAGOGIQUE est au sujet de l’environnement, pour sa sauvegarde et avec l’environnement comme support d’animation. Ainsi, l’objectif est, grâce à la nature, de développer des connaissances sur l’environnement et former des éco-citoyens.

Nos animations sont basées sur la pédagogie de l’alternance, nous varions les activités pour proposer différentes approches et correspondre au mieux aux besoins de chacun.

QUELQUES APPROCHES PEDAGOGIQUES :

Ludique : jouer !

Sensorielle : utiliser nos sens

Sensible : aborder ce que l’on ressent, nos émotions

Cognitive : apport de connaissances

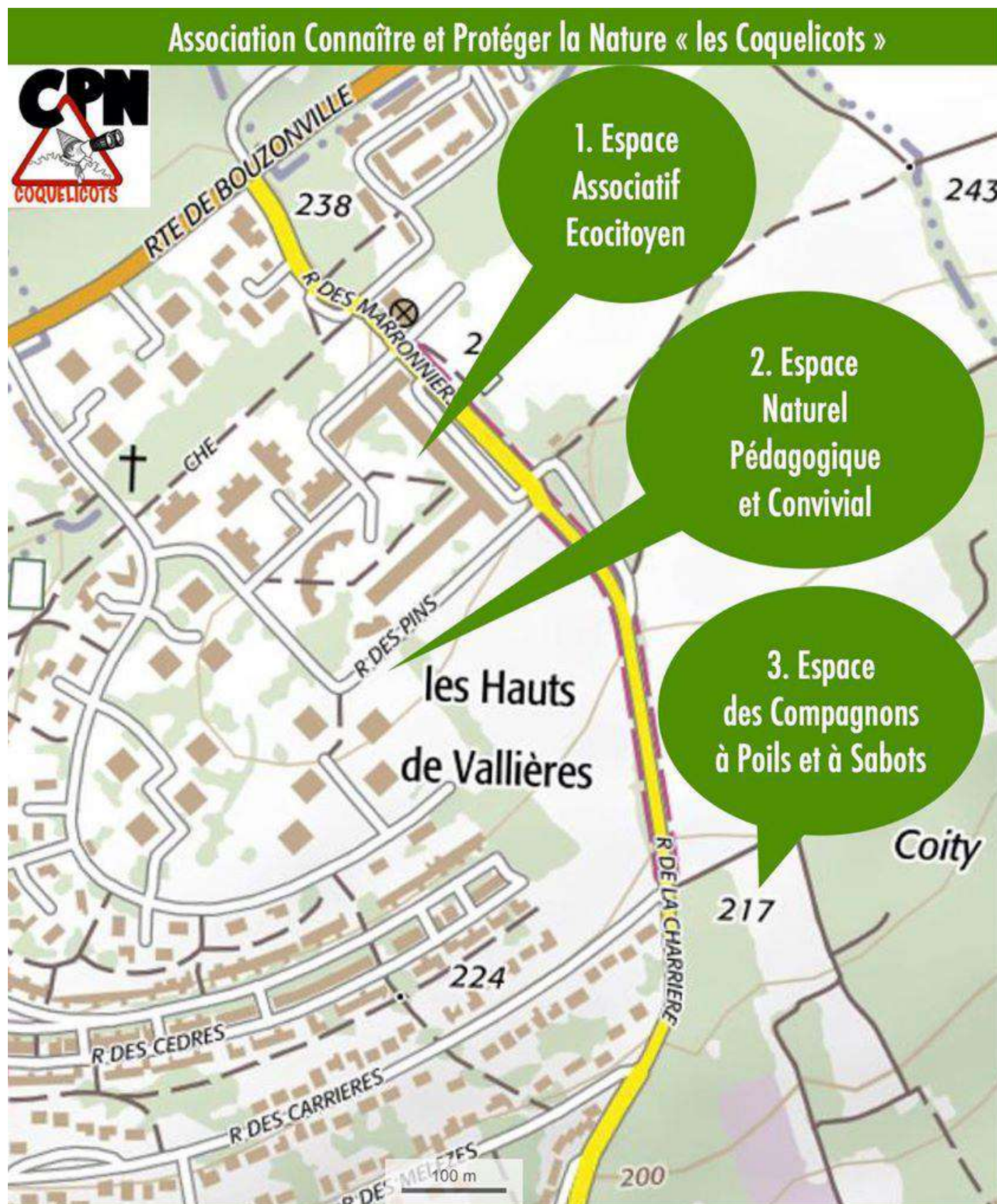
Naturaliste : boîtes loupes, guides, filets à insectes... c’est la découverte des trésors de la nature

Systémique : prendre conscience que nous étudions un sujet complexe (dont nous faisons partie)

Pragmatique : faire et se rendre compte que l’on est capable !

Le CPN intervient auprès de publics de la petite enfance aux seniors, en partenariat avec les organismes de l’éducation nationale, populaire et spécialisée, les collectivités, les entreprises... (1.800 journées d’animation annuel auprès de 15.000 participants en 2023).

EN QUELQUES MOTS, ce que l’on dit de nous : amour de la nature, bienveillance et empathie, apprendre à apprendre (amusement, émerveillement, expérimentation...), lien intergénérationnel, originalité, implication, professionnalisme, innovation, ressource, pluridisciplinaire, relation de confiance, diversité, équité.



Côté humain

Le CPN Coquelicots compte à ce jour 13 salariés (dont 10 ETP en CDI) presque tous diplômés dans le domaine de EEDD (bpjeps eedd, bts gpn, éco-conseillère) : dont 1 directeur, 1 directrice adjointe (vie associative), 3 coordinateurs (jeunesse, 4E et écotourisme, à l'écho des sabots). Tous en CDI et en capacité de mener des actions pédagogiques, ils accueillent et sont accompagnés par 3 médiateurs (postes adulte relais), 2 apprentis, des animateurs vacataires, stagiaires, volontaires en service civique, et bien sûr des bénévoles.

				
Hugues VARACHAUD Directeur 06.16.27.26.07 cpncoquelicots@gmail.com	Anne FREY Directrice adjointe Vie associative 06.03.76.09.95 annefrey.cpncoquelicots@gmail.com	Lucas PERRARD Assistant administratif – Animateur jeunesse 03.87.39.05.97 07.56.93.08.56 accueil.cpncoquelicots@gmail.com	Nora KABRADJOUZE Médiatrice cadre de vie 07.69.62.22.77 nora.cpncoquelicots@gmail.com	Lina JACONELLI Animatrice Nature en apprentissage lina.cpncoquelicots@gmail.com
				
Eric BOYER Animateur – Coordinateur jeunesse 06.31.95.06.22 ricboyer.cpncoquelicots@gmail.com	Olivier COLARD Animateur – Coordinateur « 4E » 07.59.56.12.38 colardoliviercpncoquelicots@gmail.com	Gaëlle PIERROT Animatrice – Coordinatrice « à l'écho des sabots » 07.68.97.64.02 gaelle.cpncoquelicots@gmail.com	Alex ORTEGA Animateur Nature alex.cpncoquelicots@gmail.com	
				
Billy ESCRIBE Chargé du soin aux animaux billyscribecpn@gmail.com	Élise KACZMAREK Médiatrice jeunesse 07.69.33.08.12 cpncelise@gmail.com	Sarah LAURENT Médiatrice santé environnement 07.56.87.72.22 sarah.cpncoquelicots@gmail.com	Clément VERMAUT Animateur Nature en apprentissage clement.cpncoquelicots@gmail.com	

Côté pratique

2200 demi-journées d'actions avec presque 15000 participants (24000 demi-journées participants)

Les activités sont réalisées en animation sur place ou en extérieur. Les activités concernent les habitants du quartier HdV mais également des personnes extérieures à Vallières qui viennent et découvrent le territoire. Des animations nature sont également faites sur tout le territoire mosellan.

3 demi-journées par semaine, le jardin partagé est ouvert à tous les adhérents et une fois par semaine, un ramassage scolaire avec les ânes est réalisé. Une fois par an, pour accueillir le printemps et la nouvelle saison d'activités, le festival « le goût des autres » anime tout le quartier pendant deux jours et rassemble plus de 1000 personnes.

1 journée par semaine : les « samedis tous dehors » avec repas au jardin et en alternance balade à l'Echo des Sabots ou Espace Aventure

Des animations EEDD sont réalisées de diverses façons : balades découvertes, jardin partagé, jardin comestible, jardin des songes, jardin à malice, animations aventures (esprit trappeurs, veillées, jeux de pistes...), ateliers ressources (consom'action, équité, patrimoine, climat, biodiversité, eau...), mais le CPN Coquelicots dispense aussi des formations (formation d'enseignants à l'animation nature, ou formation des bénévoles aux soins des animaux).

Côté partenariats

En 2025, le CPN Coquelicots est membre des structures suivantes :

- Collectif le goût des Autres
- Conseil de Quartier de Vallières
- Conseil Citoyen Hauts de Vallières
- Ligue de l'Enseignement Moselle
- Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV)
- Maison des Alternatives Ecologiques et Citoyennes (MAEC)
- Lorraine Education à l'Environnement et à la Nature (LorEEN)
- Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement (GRAINE)
- Lorraine Nature Environnement
- Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN)
- Réseau Ecole et Nature

L'association travaille aussi très concrètement avec toutes les associations et structures présentes dans le quartier des Hauts de Vallières : CMSEA, Habitat inclusif, Nouvelle Vie du Monde, Intemporelle, les écoles primaire et maternelle, Croix Rouge....

Côté Financement

Le budget 2024 de **508 305 €** (en augmentation de 30% d'activité depuis l'an dernier) est reparti de la façon suivante :

- 20% de conventionnement avec la Ville de Metz qui comprend les sorties scolaires, les animations estivales, les activités à L'Espace Associatif Ecocitoyen, le jardin partagé, l'accompagnement de projet avec services techniques (plan local de santé), les projets avec le comité de quartier (par exemple le projet sur les chemins de Vallières)
- 40% de vente de prestation (animations nature, anniversaires, balades, manifestations diverses...)
- 40% d'appels à projets des collectivités (région, département, service d'Etat, DREAL, France Nature Environnement, fondation...)

Concours publics et Subventions d'exploitation

Les subventions et concours public sont délivrés par les collectivités territoriales et l'état selon la répartition suivante :

- Ville de Metz 100 200,00 euros
- SDJES 2 000,00 euros
- Fonjep 17 767,50 euros
- Région Grand Est 24 550,00 euros
- Remb Uniformation 459,01 euros
- Subvention Hermes 6 000,00 euros
- DREAL Grand Est 1 000,00 euros
- Préfecture (ANCT) 34 333,00 euros
- CAF EVS 27 569,52 euros
- ASP Adultes relais 52 363,39 euros

- ASP Service civique 2 933,33 euros
- ASP Apprenti 2 000,00 euros

Contributions volontaires en nature

Mise à disposition à titre gratuit

- La ville de Metz met à notre disposition 2ha de terrain situé à Metz Vallières
- L'établissement principal situé rue des Pins à Vallières est mis gracieusement à disposition par Vivest en partenariat avec la Ville de Metz. Le loyer mensuel est évalué à 400 euros soit 4 800 euros par an.
- Le local ados : également mis gracieusement à disposition par Vivest au 30 rue des Marronniers à partir de juin 2025.

Bénévolat

Les bénévoles participent à la vie associative en accompagnant dans l'exploitation et la gestion de l'association (activités, manifestations, ect...). On estime le nombre d'heures de bénévolat à environ 800 heures sur l'année. Le taux horaire retenu est de 13,50 euros. Soit un total de 10.800 euros

L'implication de la ville de Metz est très importante pour l'association car outre les terrains octroyés, les subventions de la ville permettent de commencer l'activité avec une base de 50 000 € qui rendent ensuite possible de développer tous les autres projets.

Résultats et impacts

L'association n'a eu cesse de se développer depuis ses débuts et connaît aujourd'hui beaucoup d'engouement auprès du public. Les demandes d'animations sont ainsi de plus en plus importantes.

Les structures et partenaires qui font appel au CPN Coquelicots sont de plus en plus nombreux et l'association fait aujourd'hui référence dans tout le champ qui concerne l'éducation à l'environnement et au développement durable (réfèrent EEDD). Elle connaît une reconnaissance de ses compétences au niveau local et régional : Metz Métropole, écoles maternelles et primaires, acteurs locaux, CCAS...

Par ailleurs, le CPN reçoit de plus en plus de sollicitation régionale et nationale pour aller témoigner de son travail et de ses actions en particulier celles concernant les liens entre actions environnementales et sociales.

C'est le cas par exemple lorsque l'IRTS nous a sollicité pour participer à la journée d'études "Écologie et travail social" le 15 mai 2025, journée à destination des étudiants en première année de travail social (Educatrices et éducateurs spécialisé-es, assistants et assistantes de service social, éducatrices et éducateurs de jeune enfant, éducatrices et éducateurs techniques spécialisé-es). Le CPN est intervenu dans le cadre d'un atelier « Jeux libres et pédagogies de la liberté » pour témoigner de son expérience dans un quartier politique de la ville.

Plus localement, les habitants du quartier de Vallières ont une bonne perception de l'activité de l'association. Ils la connaissent via leurs enfants mais aussi parce qu'elle fait partie de leur environnement. Ils ont confiance quand des actions éducatives sont mises en place par l'association qui bénéficie d'une grande attractivité grâce aux animaux.

Obstacles et défis

Néanmoins, nous voyons également les rapports parfois ambivalents et contradictoires avec certains habitants et les conflits qui ont pu se manifester et qui révèlent sans doute un repli sur soi très important sur le quartier des hauts de Vallières.

L'organisation des rencontres FCPN en août 2025 et le refus d'un certain nombre d'habitants pour que ces activités soient organisées au cœur du quartier (afin d'en faire bénéficier tous les habitants) a mis à jour un fossé entre nos objectifs de faire vivre le quartier et de créer du lien social et le désir de tranquillité et de sécurité de la population.

Cela révèle aussi sans doute des besoins fondamentaux qui ne sont pas pris en compte par les structures qui agissent sur le QPV et le manque de structures véritablement sociales pour pallier ces besoins. Les habitants du quartier expriment leurs besoins de services sociaux de proximité, de centres aérés pour les enfants, d'activités de « consommations » pour les ados....

Aussi, tous les habitants « ne passent pas encore la porte du CPN » car ils pensent que nos espaces ne sont pas pour eux ou que les actions ne les concernent pas. Aujourd'hui, le questionnement de l'association est « comment permettre aux habitants d'avoir accès aux services dont ils ont besoin même en dehors du CPN ? »

Toutes les structures font néanmoins le même constat du peu de participation des personnes adultes dans le quartier et de leur isolement et repli sur eux (volets fermés, peu de gens dans la rue, pas de recherche de partager des liens avec le voisinage, peu de solidarité).

Les activités sont souvent investies par les enfants qui sont très ouverts à toutes formes de propositions : cuisine, bricolage, ou jeux comme nous l'avons proposé pour les animations d'été mais aussi tout au long de l'année.

Nous pouvons aussi constater que les enfants du quartier sont souvent en groupe, entre eux et que certains semblent assez livrés à eux-mêmes à partir d'un très jeune âge.

Notre souhait et nos contraintes (humaine, organisation, sécurité...) nous poussent à proposer des activités en famille et à aider les adultes à réinvestir ces moments de partage avec leurs enfants et leurs voisins plutôt que de nous occuper seulement des enfants.



LE CPN EN RESUME

- 1 association loi 1908
- 12 administrateurs
- 13 salariés (10 ETP en CDI)
- 5 ânes, 11 chèvres, 7 poules, 2 lapins, 1 chat et tout le peuple de l'herbe, de l'eau et de l'air
- 300 adhérents et une trentaine de structures adhérentes
- 1 volontaires en service civique et une dizaine de stagiaires durant l'année
- 2 hectares de terrain
- 460 m2 de salles thématiques
- 2200 demi-journées d'actions EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) en 2024
- 15 000 participants aux activités
- Un public de tout âge et toute origine
- Un nouveau site internet, un nouveau logo et une page Facebook active

1.2 Le DLA

Pourquoi une démarche de Dispositif Local d'Accompagnement ?

Depuis maintenant 5 ans, le pôle social du CPN a pris beaucoup d'importance dans notre association.

Lorsqu'en 2021, l'association a obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale, nous avons vu nos usagers changer petit à petit. Les habitants du quartier, accueillis et sollicités plus régulièrement ont investi les lieux. L'écosystème de l'association se transforme à présent. Les structures institutionnelles nous identifient comme un acteur développant des projets dans le champ social et nous sollicitent pour répondre à des besoins effectifs du quartier qui ne sont pas forcément de notre ressort et dans nos champs de compétences. C'est encore plus manifeste avec le public ados et le local ados que nous devrions coordonner et animer prochainement. Les habitants eux-mêmes nous associent parfois à des missions qui ne sont pas les nôtres.

Cette place de l'axe social dans le projet a peut-être pris plus d'ampleur que celui envisagé au départ et l'association a parfois l'impression de perdre de vue son objet premier (l'éducation à la nature et à l'environnement) pour répondre à des besoins du quartier qui sont moins du ressort des salariés et dans leur champ de compétences.

Cette année encore, les difficultés auxquelles nous avons été confrontés ont beaucoup accaparé nos salariés et ont pu également créer des distances entre les personnes de l'équipe même s'il y a une envie, toujours, de partager des actions communes.

L'association a souhaité réfléchir sur le « rôle social » du CPN car le sujet n'a pas vraiment été évoqué en profondeur. Avec le DLA, nous avons l'opportunité de définir le cadre de l'étape suivante et prendre du recul sur notre développement et établir collectivement la dimension et la place que peut prendre la dimension sociale dans le projet de l'association.

La démarche de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a été entamé en septembre 2024 pour que l'association soit accompagnée sur la formulation de son projet associatif et son choix de la stratégie qu'elle souhaite développer à court et moyen terme. Le CPN a souhaité déterminer collectivement à quelle échelle l'association veut se développer et sur quel champ. Trouver le bon équilibre entre le volet « environnement »

qui est à l'origine de la création de l'association et le volet « social » qui a été développé en fonction du contexte, des opportunités et des besoins du territoire d'implantation.

Avec cette démarche de DLA, le CPN a souhaité renforcer le lien entre les actions proposées et souder son équipe. L'association montre sa capacité de remise en question, d'implication et de participation.

Un travail associatif et impliquant tout le CPN, accompagné par Quidora Morales du collectif les orageuses

Les mots de Quidora :

15 ans après sa création, l'association CPN Coquelicots a connu de forts changements à la fois structurels mais aussi de son environnement : croissance rapide de l'équipe salariée, passage du quartier de résidence du siège en QPV, diversification de l'activité connaissant un point d'orgue en 2021 avec l'obtention de l'agrément Espace de vie sociale et la refonte du projet associatif, puis dernièrement l'obtention de l'agrément d'intérêt général, et la mise en place d'un espace aventure nature. C'est dans ce contexte de dérangement/déstabilisation de l'institué que l'association cherche à trouver de nouveaux équilibres et poser le sens de son action. Inspirée par l'analyse institutionnelle des organisations, je suis convaincue de la nécessité vitale pour une association de questionner l'institué pour se penser en cohérence avec les mouvements internes liés à la vie du collectif mais aussi avec son environnement direct.

Je souhaite accompagner CPN Coquelicots dans la stabilisation de sa raison d'être ainsi que du sens de son action par le renouvellement du projet associatif. Pour cela, il convient de dévoiler mes intentions pour cet accompagnement : (en résumé)

- Permettre un accompagnement transversal
- Permettre l'expression de points de vue situés tout en ayant le souci de l'intérêt général
- Permettre une réflexion qui soit à la fois théorique et concrète
- Permettre un processus de concertation qui soit sensible et organisé

Récapitulatif des séances

Dates	Ce que l'on a fait !
17 septembre 2024	2 entretiens collectifs : équipe animation nature et équipe animation EVS
19 septembre 2024	2 entretiens collectifs : équipe transversale et Conseil d'administration
05 octobre 2024	Séance plénière CA -salarié-es : Petite Histoire et Grande Histoire de CPN
16 novembre 2024	Groupe de travail mixte : retours analytiques en renforcement du diagnostic
21 novembre 2024	Groupe de travail mixte : conception des scénarii
28 novembre 2024	Groupe de travail mixte : penser les axes stratégiques des scénarii
14 décembre 2024	Groupe de travail mixte : le pas de côté. Analyse des problèmes que l'on a identifié dans le diagnostic

11 janvier 2025	Groupe de travail mixte : poursuivre l'analyse des problèmes que l'on a identifié dans le diagnostic
25 janvier 2025	Groupe de travail mixte : approfondissement des scénarii et intégration des pistes d'actions élaborées dans le temps d'analyse collective
1 ^{er} février 2025	Groupe de travail mixte : affinage des scénarios pour présentation à la plénère
8 février 2025	Séance plénière CA- salarié-es : prise de décision collective sur le scénario des 5 prochaines années de CPN Coquelicots

Au moment de l'écriture de ce projet, l'association traverse des tensions liées au sens des actions proposées. La tentative de réponses à des besoins de publics vivant au sein du quartier prioritaire sont vécues comme contradictoires avec les fondamentaux de CPN Coquelicots.

Ce projet associatif 2025-2030 a été co-construit entre les membres du conseil d'administration et l'équipe salariée. Plusieurs scénarios ont été envisagés et une trace de ceux-ci figure dans le rapport du DLA (dispositif local d'accompagnement) qui a accompagné la construction de ce projet.

Les conclusions du DLA

Voilà les mots de notre président Christophe Dorniac lors de l'AG de mars 2025:

« Je conclusais l'an dernier mon rapport moral en vous informant de la décision prise de recourir à nouveau au Dispositif Local d'Accompagnement pour nous accompagner dans l'évolution de l'association. En effet, 4 ans à peine après avoir redéfini notre projet associatif, fin 2019, et depuis le dernier appel à ce dispositif qui avait eu lieu en 2015, nous avons connu une évolution forte qui mérite que nous prenions à nouveau le temps de la réflexion, de l'échange... Ainsi, tout au long de l'année qui vient de s'écouler, salariés, membres du conseil d'administration, avons mené un travail intense, en particulier entre les mois de septembre 2024 et février 2025 après avoir défini au printemps dernier la structure qui nous accompagnerait. Ce travail piloté et organisé par Quidora que je remercie chaleureusement pour son écoute et les mots, les ressorts qu'elle a su trouver quand sont apparues des tensions, nous a permis de valider lors du conseil d'administration du 8 février dernier le projet associatif. Ce projet associatif recentrera l'action de l'association sur les fondamentaux du CPN et visera à autonomiser l'Espace de Vie Sociale et les actions spécifiques à destination des habitants du quartier. Il s'articule autour des axes principaux suivants :

- Réaffirmer l'essence du CPN (connaître et protéger la nature) comme préalable à l'écocitoyenneté en développant des projets structurants adaptés aux besoins, des espaces de transmission des savoirs CPN, en s'appuyant sur les ressources de notre fédération la FCPN
- Déployer l'éducation par l'environnement dans un territoire élargi en essaimant des pratiques innovantes, en favorisant l'inclusion et la mise en relation des catégories sociales autour d'actions liées à l'environnement, en diversifiant les publics
- Autonomiser l'espace de vie sociale, en accompagnant la transition organisationnelle et en mettant en place une réciprocité entre le CPN et la nouvelle structure porteuse de l'EVS
- Améliorer le fonctionnement de CPN tant au niveau de l'équipe salariée en accompagnant la croissance réalisée ces dernières années, qu'au niveau du conseil d'administration, en utilisant en particulier le volet formation

Je remercie le Cojep Moselle pour son soutien sur ce projet important pour l'association. Il m'est important d'être très clair sur ces deux derniers axes :

- Le CPN déposera comme prévu le renouvellement de l'agrément CAF de l'EVS au mois de mai de cette année,
- Nous continuons à agir pour l'ouverture du local ados au rez-de-chaussée de la tour de marronniers, sujet très difficile pour lequel l'ensemble des acteurs se mobilise. Il m'est important de pouvoir ouvrir ce local dès que tous les obstacles seront levés.
- Dès le conseil d'administration de mardi dernier, nous avons défini des actions pour nous mobiliser sur les enjeux RH. Il est aussi important de vous informer que le Conseil Social et Economique du CPN est en ordre de marche. Je finirais ce rapport en vous informant que nous avons devant nous de beaux enjeux et que le CPN va organiser cet été, au mois d'août, les journées internationales de la FCPN auxquelles l'ensemble des clubs CPN sont conviés. Nous espérons rassembler un très nombreux public ici, à Metz, dans les Hauts de Vallières. En conclusion, je souhaite remercier l'ensemble de nos partenaires, au premier rang la Ville de Metz, pour tous les échanges constructifs avec les élus et les services, la Préfecture de la Moselle, la Région Grand-Est qui nous accompagne sur nos projets d'innovation, le Département de la Moselle, les services départementaux et régionaux de l'Etat (cohésion sociale, éducation nationale, environnement), et les fédérations (FCPN, Ligue de l'Enseignement) ainsi que le réseau Ecole et Nature qui nous inspirent et nous ressource.

1.3 LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030

RECENTRER L'ACTION SUR LES FONDAMENTAUX DE CPN ET AUTONOMISER L'EVS ET LES ACTIONS SPÉCIFIQUES À DESTINATION DES HABITANT·ES DU QUARTIER

TERRITOIRES D'ACTION :

Territoires d'action dans lesquels il n'y a pas d'autres structures qui pourraient déployer ces actions

- Dans un rayon de 150km autour de Metz (Allemagne et Luxembourg compris)

PUBLICS VISÉS :

- Les amoureux de la nature
- Tous publics à tous les âges de la vie : de la petite enfance aux seniors
- Des associations, collectivités agissant sur les territoires où nous intervenons.

(projet complet en annexe)

AXE 3 : Vers une autonomisation de l'espace de vie sociale (EVS)

Objectif 1 : Accompagner la transition organisationnelle

- Action 1 : Clarifier et formaliser les missions et interactions entre les deux structures à travers un cadre commun de fonctionnement.
- Action 2 : Assurer une gestion distincte : reprise d'une partie de l'équipe par une fédération ou une autre association.
- Action 3 : Développer des actions transversales CPN/EVS favorisant l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et le lien social (exemple : jardins partagés, événements festifs et éducatifs.).
- Action 4 : Conduire des entretiens avec chaque salarié·e pour un positionnement sur les futures missions et structures

Objectif 2 : Trouver la réciprocité entre la future structure porteuse de l'EVS et CPN en lien avec les partenaires

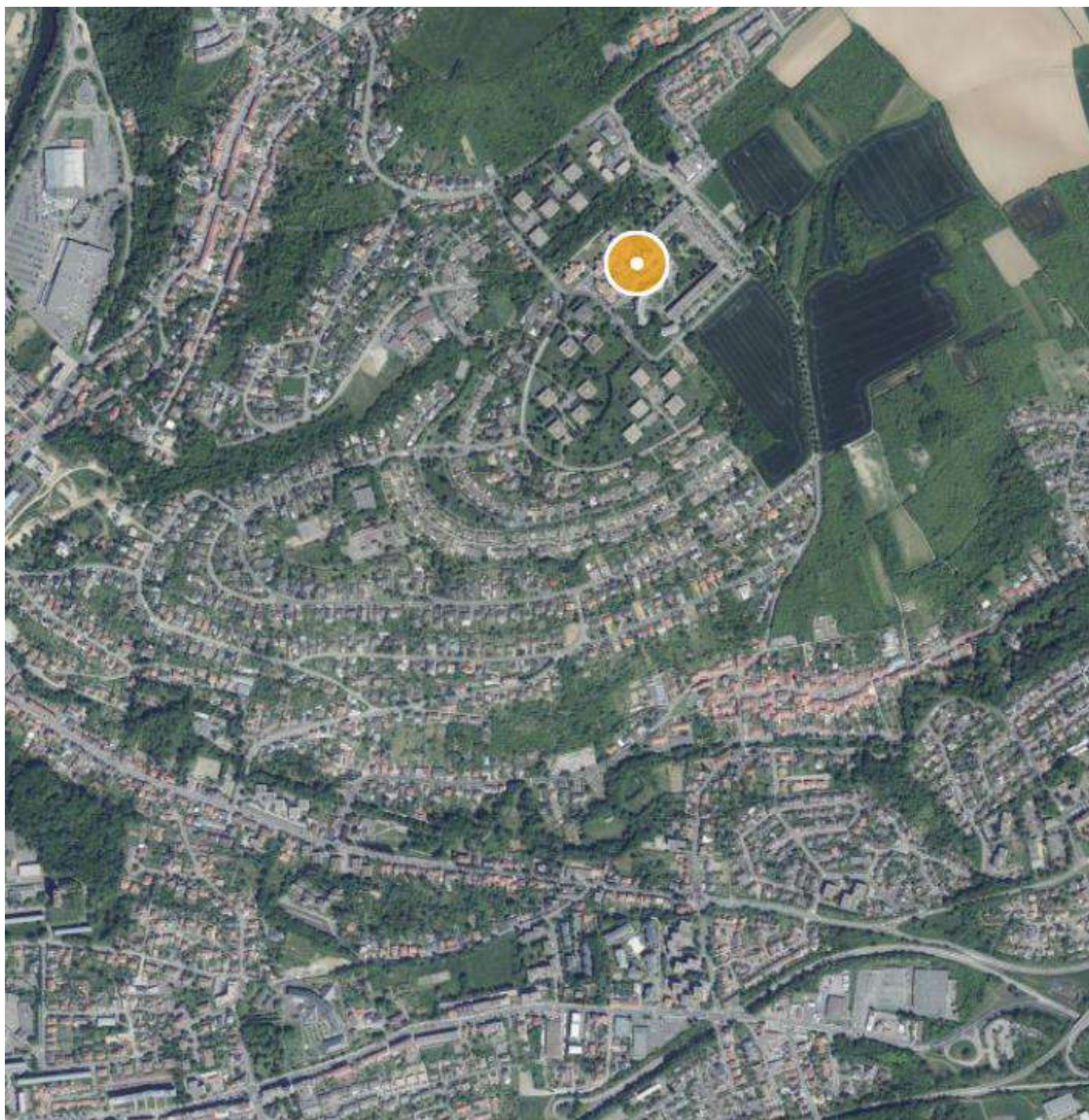
- Action 1 : Construire une convention de partenariat claire entre CPN et la structure porteuse de l'EVS pour garantir une coopération satisfaisante.
- Action 2 : Identifier et valoriser les complémentarités entre les deux structures pour maximiser l'impact des actions sur le territoire.
- Action 3 : Expérimenter des formes de mutualisation des ressources et compétences (locaux, outils pédagogiques, événements communs).
- Action 4 : Inclure les partenaires (financeurs, pouvoirs publics) dans la réflexion

Voici dans quelles perspectives s'inscrit le renouvellement du projet EVS que nous allons présenter à présent. Il vise à conserver une continuité avec le projet existant de manière à pérenniser tous les acquis de ces 5 dernières années et d'envisager une reprise du projet par une autre structure tout en gardant des liens étroits de collaboration.

Le diagnostic qui suit est un travail réalisé conjointement par l'équipe du CPN Coquelicots : Anne Frey (directrice adjointe vie associative) et l'équipe du CPN travaillant sur l'EVS : Elise Kaczmarek, Sarah Laurent, Lucas Perrard et Nora Kabradjouze. Dans un premier temps, nous nous sommes focalisées sur la collecte des données (Politique de la Ville, CAF, Metz Métropole, données internet, CMSEA, associations et habitants du quartier). Ces recherches nous ont permis de dégager une première photographie et de faire le point sur les changements intervenus depuis 2019. Le diagnostic ciblé sur le QPV est une synthèse des données de la CAF, de l'AGURAM, l'ANTC et de la ville de Metz à partir de laquelle nous avons pu dresser un portrait du QPV de Vallières en ce qui concerne la démographie, le niveau de vie, l'emploi, la formation et l'éducation.

Le diagnostic du DLA (avec les questionnaires des partenaires, de institutions, des adhérents et des habitants), les interviews d'acteurs du quartier (Karine Pereira de Vivest, Amarin Grandmougin, Cyril Kuhn Intemporelle, Marie Noelle Honnert de Nouvelle Vie du Monde...), l'analyse de la mission exploratoire du CMSEA de 2017, ainsi que les synthèses des ateliers du contrat de ville nous ont permis d'entrevoir d'autres problématiques du quartier Politique de la Ville en générale et sur les HdV en particulier. Enfin grâce aux questionnaires habitants et aux « maraudage » exploratoires que nous avons réalisés en juin 2025, nous avons encore affinées notre vision des Hauts de Vallières. Des précisions sur les problématiques du quartier et les besoins de ses habitants ont pu émerger. Ce dernier diagnostic a été partagé par les habitants puisqu'ils se sont montrés experts de leur lieu de vie et ont partagé avec nous leur attente et leurs envies.

2. PRESENTATION DU TERRITOIRE



2.1 Historique du quartier

L'histoire du quartier n'a pas changé depuis 5 ans, je rappellerai simplement que le quartier Metz VALLIERES, LES BORDES est l'un des 12 quartiers de la commune de Metz (57000), situé dans le département Moselle. La commune de Vallières les Metz comprend 4 zones Iris : Vallières Les Bordes, Vallières Dunant Mélèzes, Vallières Marronniers Tilleuls et Vallières Jacinthes Tulipes.

Le 4 décembre 1961, Vallières les Metz, Borny et Magny fusionnent avec Metz. Cette date marque le début de l'urbanisation moderne. La superficie de la ville passe à 4195 ha. La logique veut alors que l'on ne soit plus obligé de démolir les quartiers de la vieille ville pour y construire de nouveaux logements. Cette manne foncière associée au déclassement des ouvrages militaires permet à la ville de Metz de s'étendre vers le Nord et l'Est en gagnant les hauteurs du plateau lorrain.

Par ailleurs, la voie ferrée déclassée se transforme en RN 233, la principale voie d'accès depuis l'Est pour regagner Metz.

Les Hauts-de-Vallières sont construits à partir de 1970 (pour la tour des marronniers), complétés en 1974 par les bâtiments « en U » de la Rue des Pins. Il s'agit d'un des premiers projets de ZAC (zone d'aménagement concertée) en France. Le projet est conduit par l'architecte Dubuisson, et s'étend de 1970 à 1978. En 1994

sont ajoutés aux Hauts de Vallières les immeubles arrondis, qui amènent une certaine continuité urbaine à Vallières en reliant le quartier HLM aux banlieues pavillonnaires,. Au total, plus de 65% du quartier de Vallières-les-Bordes a été édifié après 1975, chiffre qui témoigne d'une urbanisation récente.

2.2 Géographie du quartier

Un quartier isolé à la géographie particulière

Le quartier de Vallières-Les Bordes s'étend au nord de celui de Borny entre les communes de Saint-Julien-lès-Metz et Vantoux. Le nord du quartier est limité par le fort de Saint-Julien. C'est un quartier de plateau organisé autour du ruisseau de Vallières, un affluent de la Moselle, et qui montre une topographie caractérisée par trois secteurs :

Les Hauts de Vallières sont inscrits sur le rebord ouest du plateau lorrain (296 m) ;

Le vieux village et son développement sur la Corchade dans la vallée du ruisseau de Vallières (180 m) ;

Le secteur des Bordes au sud-ouest, entre Bellecroix et Borny, est compris entre deux vallées (209 m).

Le plateau en partie haute, est encore exploité pour les grandes cultures traditionnelles en openfield (blé, colza...). Et sur la pente exposée au sud subsistent des vergers, majoritairement en friches, et quelques activités maraîchères en contrebas, à proximité du village de Vallières. Des parcelles de jardins familiaux appartenant à la Ville de Metz sont aussi loués à des particuliers.

Le plateau et le versant situés en rive droite du ruisseau de Vallières, pourrait être concerné par la zone de développement futur du quartier des Hauts de Vallières.

Les Hauts de Vallières est un territoire méconnu pour la plupart des Messins. Il faut vraiment vouloir y aller pour le découvrir et on a peu de chance de tomber dessus par hasard. La limite entre Saint Julien et Metz n'est pas toujours évidente.

Aller s'y promener (à pied ou à vélo) demande une ascension assez sportive. Pourtant, c'est un quartier entre ville et campagne où il fait bon vivre et auquel les habitants sont fort attachés.

Par ailleurs, les multiples chemins vicinaux font l'objet de revalorisation par les associations du quartier et certains vergers seront prochainement réhabilités par des associations.

Le quartier des Hauts de Vallières est quand à lui situé en surplomb du reste de la ville, dans une position excentrée, posant ainsi des difficultés de transports vers et depuis le quartier.

2.3 L'urbanisation des Hauts de Vallières

Déjà dans les années 2010, la commune de Metz avait souhaité étendre la surface du parc d'habitat social des Hauts-de-Vallières, en triplant le nombre de logements par l'urbanisation des zones agricoles. Suite à un fort mouvement de protestation de la part des habitants des coteaux, le projet a été par la suite abandonné.

Nous ne pouvons pas présumer de l'avenir et Vallières reste une zone potentiellement intéressante à urbaniser, y compris les terrains qui sont prêtés par la ville à notre structure et sur lesquels nous avons développé nos espaces pédagogiques (jardin partagés, verger, mare, enclos des chèvres).

Il semble que les habitants de Vallières soient très opposés à une urbanisation de leur quartier même si certains habitants pourraient aussi être intéressés par l'accession à la propriété de logement individuel.

En 2019, l'Eurométropole de Metz a décidé de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour dessiner l'avenir de son territoire. Ce PLUi a été approuvé le 03 juin 2024. Néanmoins, ce plan a provoqué des réactions très vives chez les habitants de Vallières qui sont majoritairement contre l'urbanisation de Vallières. A l'initiative de l'Association PIC'Asso, une pétition a été lancée « pour défendre les intérêts du

secteur hauts de Vallières Saint Julien Lès Metz, tant sur le plan urbanistique, environnemental, architectural et défendre la qualité de vie de ses habitants »

Voici ses revendications :

L'abandon du projet d'urbanisation des Hauts de Vallières relève de l'intérêt général

Ainsi, concernant les zones inscrites dans le PLUi 1AU4 et 1AU5, il est demandé par les riverains, et conformément à l'avis rendu par l'enquête publique que :

Vu les enjeux écologiques : des haies de terres agricoles cultivées rognées

Vu les enjeux économiques et sociaux : quartier monofonctionnel n'offrant pas d'équilibre entre emploi, commerces, services et habitats

Vu les enjeux de circulation : aucune possibilité d'amélioration d'un réseau routier fragile, avec des points d'accès au plateau présentant chacun des difficultés (étranglement, pente + 10%, traverse village Saint Julien Lès Metz,) et un service de transport en commun déjà déficitaire (amplitude, fréquence, temps de trajet,)

Vu les enjeux architecturaux, urbanistiques et environnementaux, avec un secteur labellisé, créé par Jean Dubuisson, grand prix de Rome et représentant majeur de l'architecture des Trente glorieuses qui doit être reconnu et transmis comme valeur patrimoniale,

Vu les enjeux d'une mixité sociale réussie

Vu les engagements citoyens (projets de maraichages bio) dans le souci d'un quartier à conscience verte,

Vu les engagements politiques de préserver les Hauts de Vallières d'une urbanisation,

Vu le manque total d'utilité publique des projets, et les dangers irrémediables de tels projets,

Que ces zones soient retirées de l'urbanisation, comme annoncé dans un premier temps dans la presse.

Le besoin en logements ne justifie pas en soi la mise en danger d'un secteur spécifique et la mise à mal d'une population existante et/ou future.

Actuellement le projet d'urbanisation est en suspend.

2.4 Démographie

En 2016, le quartier VALLIERES,LES BORDES comptabilisait une population de 9,918 habitants, ce qui représente environ 8% de la population de Metz.

La répartition est la suivante :

Vallieres Les Bordes - 2,975 habitants

Vallieres Dunant Melezes - 2,231 habitants

Vallieres Marroniers Tilleuls - 2,472 habitants (en parti Hauts de Vallières)

Vallieres Jacinthes Tulipes - 2,240 habitants

Le quartier Vallieres Marroniers Tilleuls comptait une population de 2,472 habitants en 2012 et en 2015 la population est passée à 2,196 habitants, soit une différence de -276 habitants en 3 ans.

Socio-démographie :

Le périmètre du quartier Hauts-de-Vallières n'est qu'une partie du quartier « Vallières- Les Bordes» et les différences de catégories sociales au sein de ce quartier sont très importantes. C'est en 1961, comme pour le quartier de Borny, que le village Vallières fusionne avec Metz, dans les années 70 se développe pour la première fois en France un quartier résidentiel sous forme d'une ZAC. Constitué de grands ensembles, la partie Nord du quartier abrite des logements sociaux concentrant une population en situation de précarité économique. Le reste du quartier de Vallières accueille une population aisée.

(Source : Diagnostics territoriaux du contrat de ville 2024-2030 de Metz Métropole)

La Corchade, Vallières Village et Les Hauts de Vallières

Dans un diagnostic de territoire rédigé par l'AGURAM en 2009 à l'échelle du quartier des Vallières- les-Bordes, l'agence d'urbanisme s'est intéressée aux divisions du quartier en sous-quartiers, telles qu'elles étaient perçues par les habitants des différents quartiers. Les cartographies ainsi obtenues mettent en évidence que l'appellation « Hauts-de-Vallières » inclut pour les habitants de « Vallières bas » autant les zones d'habitat social que la zone des coteaux. Or, les habitants de ces espaces associent eux les coteaux à Vallières-village et considèrent le QPV comme un sous-quartier à part. On observe ainsi que le découpage administratif et la géographie physique de Vallières ne recouvre pas le découpage des zones d'habitations tel qu'il est socialement vécu. On observe également que les acteurs associatifs de Vallières tels que les centres sociaux associent le QPV et les rues Barbier-Barbier aux quartiers résidentiels des coteaux, et ainsi ne prévoient pas d'activités ou d'action de communication spécifiques pour les habitants de la zone d'habitat social. Enfin, les espaces identifiés par les habitants comme des « centres » ne sont pas les même pour tous, selon leurs lieux de résidences. Ainsi le quartier de Vallières ne possède pas de centre partagé par tous ses habitants, ce qui entrave les rencontres entre ces derniers et par conséquent, dans une certaine mesure, la mixité sociale.

(Source Mission exploratoire CMSEA 2017)

2.5 La vie de quartier

Services, lieux et monuments de Vallières

Il existe différentes structures présentes sur le quartier de Vallières :

La mairie de quartier 3 rue des Bleuets 57070 Metz : la mairie de quartier offre des services de proximité aux habitants de Vallières. Elle reste cependant peu accessible aux habitants des Hauts de Vallières. A noter un médiateur social vient régulièrement sur le quartier HDV

Une halte-Garderie de Vallières, sur les Hauts de Vallières au 36 rue des Marronniers.

L'Espace Associatif Ecocitoyen, 30 rue des Marronniers.

Centre socioculturel de Metz Vallières, 90 rue de Vallières.

Espace Culturel Corchade, 37 Rue du Saulnois.

L'épicerie Sociale de la Croix Rouge

Le Pôle Henri Camus Tour des Marronniers

Le local Ados Tour des Marronniers

Au niveau de l'enseignement, le quartier compte 4 écoles maternelles et primaire et un centre médico-scolaire mais pas de collège :

Ecole maternelle et primaire des Hauts de Vallières, 10 bis rue des Carrières

Ecole primaire la Corchade au 23 et école maternelle les Sources au 24, rue Faulquenel

Ecole primaire et maternelle le Val au n° 53, rue Charlotte-Jousse

Ecole primaire les Bordes et école maternelle les Peupliers, 12 rue du Professeur Jeandelize

Centre médico-scolaire de Vallières / Les Bordes, 23 rue du Professeur Jeandelize

Les enfants se rendent ensuite principalement aux collèges Jules Lagneau, Arsenal, Philippe de Vigneulles et Taison.

Au niveau des monuments, Vallières peut s'enorgueillir de posséder :

Un lavoir (dont certaines réparations sont datées de 1884)

Un pigeonnier au centre du village

Les monuments aux morts des guerres de 1914-18 et 1939-45 ;

L'église Sainte-Lucie, datant du XI^e siècle, (XII^e siècle pour son clocher roman)

Les centres sociaux culturels

Centre socioculturel de Metz Vallières, 90 rue de Vallières.

Espace Culturel Corchade, 37 Rue du Saulnois.

On trouve sur le quartier de Vallières deux centres sociaux culturels. Celui de **l'Espace Corchade**, implanté en bas de la côte, propose principalement des activités de consommation (Sport et danse). La nouvelle présidente, arrivée en 2017, prévoyait de déployer des actions favorisant l'implication des habitants du QPV dans les activités proposées, afin de permettre la mixité sociale. Il ne semble pas à ce jour que des moyens supplémentaires aient été affectés pour attirer les habitants du QPV.

Les obstacles à franchir se rapportent notamment à l'accessibilité (distance de plus d'un kilomètre entre le centre social et le quartier, avec une pente à 8% de moyenne), mais aussi aux réticences d'une partie non négligeable des habitants des coteaux, qui se montrent plutôt réfractaires au mélange avec les habitants du quartier prioritaire.

Le **Centre Socioculturel de Metz Vallières**, dont l'action couvre également le territoire du QPV, peine lui aussi à en attirer les habitants lors des actions entreprises. Il accueille pourtant un club sénior très dynamique et de multiples propositions d'activités sportives pour adultes et enfants. L'éloignement géographique semble être la principale cause de la faible utilisation du centre social par les habitants. Mais sans doute doit-on aussi prendre en compte le coût assez élevé de ses activités. On peut y ajouter également une communication limitée sur le quartier, celle-ci reposant principalement sur le bouche à oreille.

Certains habitants utilisent l'offre de centres sociaux proposés à Metz, mais ils se rendent alors majoritairement à Borny. En effet, une grande partie des familles du quartier ont vécu auparavant à Borny, et continuent à en utiliser les structures, dans la mesure où nombre d'entre elles y ont gardé des contacts.

On peut noter que ces deux centres sociaux culturels ne proposent aucunes aides sociales (Assistante Sociale, écrivain public, PMI, service famille....).

Transports une problématique toujours actuelle :

Le quartier de Vallières-Les Bordes est desservi par les lignes L1 (Corchade), C11 (Hauts de Vallières) et C13 (village de Vallières) du réseau Le Met'. La fréquence des bus varie de 10 min pour le L1, à 30 min pour le C13 et pour le C11

Le quartier est également desservi par la navette N18 (4 bus/jour) et la ligne suburbaine P109 qui ne passe la plupart du temps que sur réservation.

Pour se déplacer, du lundi au vendredi, cette navette ne propose que deux possibilités pour les départs (le matin avant 8h30) et que trois possibilités pour les retours (à partir de 16h20). Il n'y a donc pas la possibilité de rentrer entre midi (sauf le mercredi) ou de ne partir qu'en début d'après-midi. Les usagers sont obligés de partir pour la journée. Le terminus est l'arrêt du square du Luxembourg, à environ dix minutes à pied du centre de Metz.

Cette navette ne fonctionne pas les samedis après-midi, ni les dimanches et jours fériés, ni pendant toutes les vacances scolaires.

Aucun autre moyen de transport n'est proposé pendant toutes ces périodes, les usagers se retrouvent sans service de transport. De ce fait, une voiture reste indispensable pour les déplacements quotidiens ce qui va à l'encontre de l'objectif principal du nouveau service de transport Le Met' mis en place en octobre 2013 par l'équipe municipale. Ces trois arrêts précités ne bénéficient pas d'un abri, leur indication se résume à un simple poteau.

Seule une ligne de bus (la C11) relie les Haut de Vallières au reste du quartier. Il n'y passe qu'un bus toutes les 30 minutes, puis plus aucun après 20h30. Les accès piétons sont également limités, puisque la rue qui relie le QPV au reste du quartier ne comporte pas de trottoir. Les habitants utilisent couramment les 3 km de réseaux de chemins datant de l'opération Dubuisson. Ceux-ci sont centrés sur une coulée verte partant de la tour des marronniers et se prolongeant vers les écoles et la ville de Saint-Julien-les-Metz. Malgré leur étendue, les chemins sont caractérisés par une forte pente qui peut décourager les piétons, notamment les plus âgés et les plus jeunes.

Les transports en commun sont donc vécus comme insuffisants par les habitants, qu'il s'agisse des Hauts de Vallières, de la Corchade ou du secteur de Bordes. Ces 2 secteurs sont aujourd'hui desservis par la ligne L1 : un bus tous les 10mn ce qui améliore tout de même la situation.

Activité économique, commerces

En ce qui concerne l'alimentaire, les ménages de Vallières privilégient les achats de proximité, en particulier au sein de leur quartier. C'est le SUPER U de Saint Julien lès Metz, en absorbant 13,7 % de la dépense des ménages, est un acteur local important. Le Lidl de Saint Julien est très fréquenté par les habitants du Hauts de Vallières. En non alimentaire, le centre-ville demeure la principale destination d'achat (30 % de la dépense). C'est ensuite la zone Metz-Est (Sébastopol) qui capte environ 17 % de la dépense commercialisable des ménages du quartier.

La part des ménages fréquentant les grandes surfaces pour leurs achats alimentaires est de 75,1 %, ce qui laisse peu de place pour les petits commerces par ailleurs inexistantes.

D'après les publicités des agences immobilières, Vallières serait doté de nombreux commerces (près de 180) dont des restaurants et des hypermarchés.

3. DES ELEMENTS DU NOUVEAU DIAGNOSTIC AUX AXES D'INTERVENTION

Méthode de diagnostic partagé

Le diagnostic constitue un travail collectif et partenarial mené par l'équipe du CPN Coquelicots, sous la coordination d'Anne Frey (directrice adjointe vie associative), avec l'appui de l'équipe dédiée à l'Espace de Vie Sociale : Elise Kaczmarek, Sarah Laurent, Lucas Perrard et Nora Kabradjouze. Dès le départ, l'objectif a été de construire une démarche partagée, en croisant les regards et les expériences des différents acteurs concernés par la vie du quartier.

La première étape a consisté en une collecte approfondie de données institutionnelles et territoriales (Politique de la Ville, CAF, Metz Métropole, CMSEA, associations, ainsi que les apports d'habitants). Ce travail d'analyse documentaire a permis d'obtenir une première photographie du territoire et de mesurer les évolutions intervenues depuis 2019.

Le diagnostic ciblé sur le QPV de Vallières s'est appuyé sur les données de la CAF, de l'AGURAM, de l'ANTC et de la Ville de Metz. Cette base factuelle a permis d'esquisser un portrait détaillé du quartier en termes de démographie, de niveau de vie, d'emploi, de formation et d'éducation.

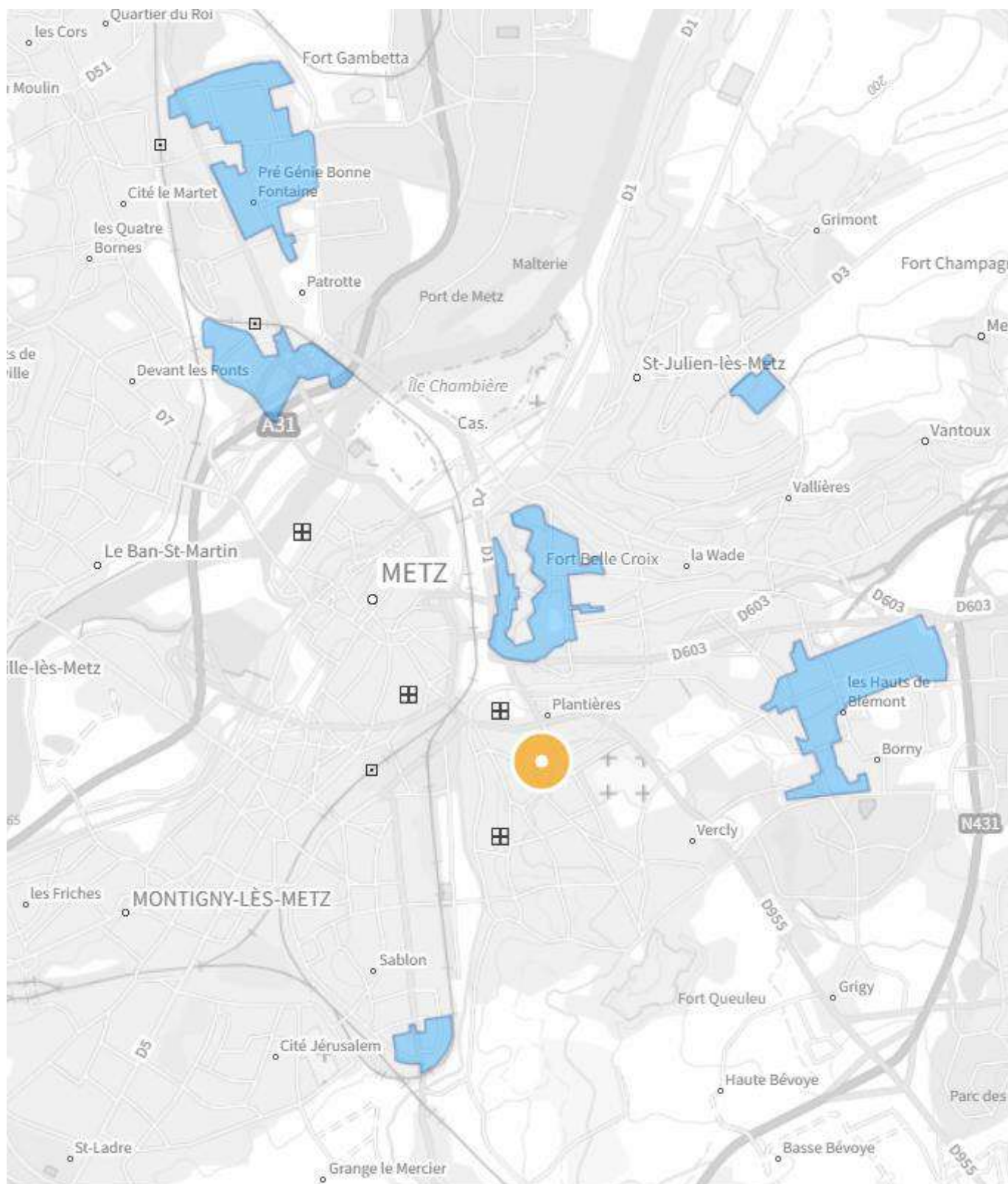
Mais au-delà des chiffres, c'est l'apport des partenaires, des institutions et des habitants qui a donné toute sa richesse à ce travail.

- Le diagnostic du DLA, enrichi par les questionnaires adressés aux partenaires institutionnels, aux associations, aux adhérents et aux habitants, a ouvert la voie à une compréhension plus fine des réalités locales.
- Les entretiens menés avec plusieurs acteurs du quartier (par exemple, Karine Pereira de Vivest, Amarin Grandmougin, Cyril Kuhn de l'association Intemporelle, ou encore Marie-Noëlle Honnert de Nouvelle Vie du Monde) ont permis de compléter les analyses par une expertise de terrain précieuse.
- L'étude exploratoire réalisée par le CMSEA en 2017 ainsi que les restitutions des ateliers du Contrat de Ville ont également contribué à mettre en lumière d'autres problématiques, à l'échelle de la Politique de la Ville en général et des Hauts de Vallières en particulier.

Enfin, un volet essentiel du diagnostic a reposé sur la participation directe des habitants. Les questionnaires diffusés dans le quartier, ainsi que les maraudes exploratoires menées en juin 2025, ont permis de recueillir des témoignages vivants et concrets. Ces échanges ont révélé de manière fine les besoins, les difficultés mais aussi les aspirations des habitants. Leur rôle a été central : véritables experts de leur lieu de vie, ils ont partagé leurs attentes et leurs envies, contribuant ainsi à nourrir un diagnostic ancré dans la réalité quotidienne.

En définitive, ce travail ne se résume pas à une simple analyse statistique. Il résulte d'une co-construction impliquant institutions, associations, partenaires de terrain et habitants, chacun ayant apporté sa contribution. Cette démarche participative a permis d'élaborer un diagnostic collectif et partagé, garant de sa pertinence et de sa légitimité pour l'avenir du quartier des Hauts de Vallières.

3.1 Les quartiers prioritaires de la Ville de Metz



La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, à destination des quartiers défavorisés et de leurs habitants. Elle se déploie dans les « quartiers prioritaires de la ville » (QPV), définis par décret. Elle est conduite par l'État et les collectivités territoriales dans l'objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, de restaurer l'égalité républicaine et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Le plan « quartiers 2030 », lancé par le président de la République en juin 2023, renouvelle l'engagement de l'État en faveur de la politique de la ville. Il se concrétise en 2024 par la signature des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030.

L'accès à l'emploi des habitants est l'objectif prioritaire de l'État. Pour cela, l'accès à la formation, l'accompagnement du développement économique et de l'entrepreneuriat sont des axes d'intervention sur lesquels l'État sera particulièrement mobilisé.

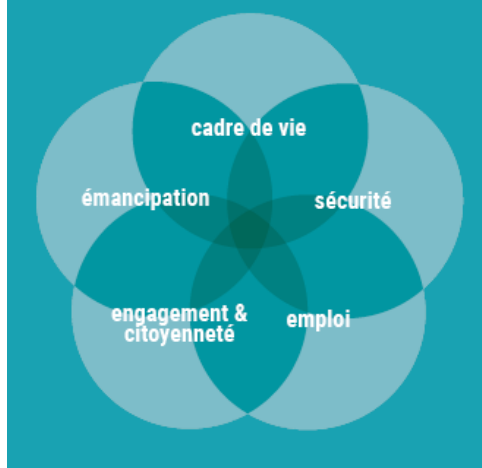
Le cadre de vie et la transition écologique sont également au cœur des priorités. Les moyens de l'État seront déployés pour améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants et une meilleure intégration des quartiers dans leur environnement.

Le cadre d'intervention thématique et stratégique du contrat « Engagements Quartiers 2030 » de Metz Métropole a été fixé à partir des éléments issus des diagnostics territoriaux, des consultations citoyennes, des ateliers de concertation des partenaires associatifs et institutionnels, et des priorités d'intervention de la métropole, des villes et de l'État. L'ensemble de ces travaux ont permis de construire l'ossature du contrat de ville 2024-2030. Les priorités retenues sont les suivantes :

- Emploi : mieux mobiliser les dispositifs d'insertion et d'accès à l'emploi ;
- Cadre de vie : agir pour garantir une cohabitation apaisée dans un environnement accueillant ;
- Émancipation : agir pour favoriser les parcours de réussite ;
- Sécurité : vivre en sécurité dans son quartier ;
- Engagement et citoyenneté.

Toutefois, elles ne peuvent se décliner de manière efficiente sans porter une attention particulière aux deux conditions suivantes :

- La participation des habitants ;
- La coopération interacteurs (y compris avec les habitants).



3.2 QPV des Hauts de Vallières : les priorités du Contrat de Ville

Département : Moselle (57)

Commune(s) : Metz

Quartier : Hauts De Vallières (QN05719M)

Quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville 2024

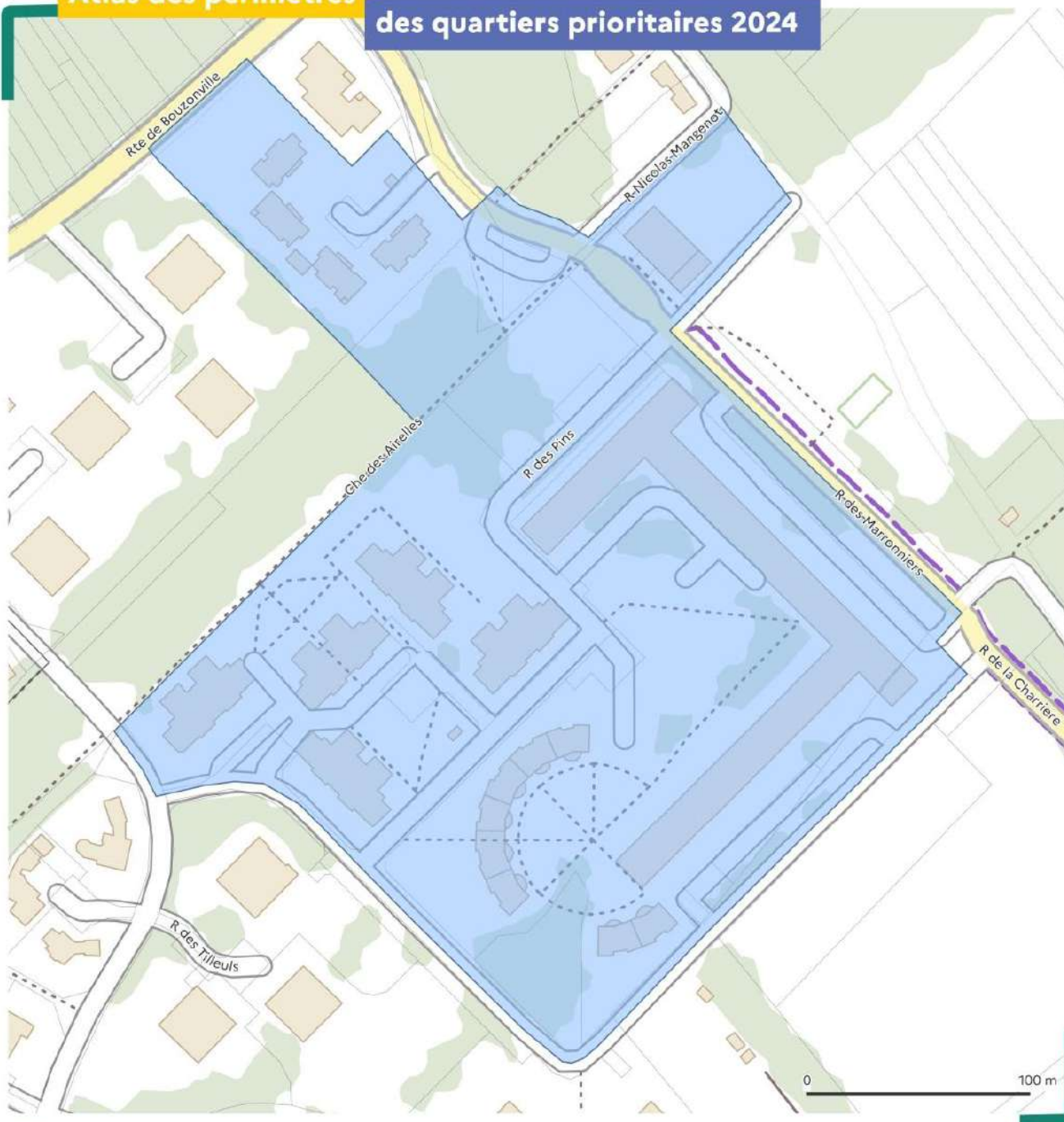
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



Atlas des périmètres

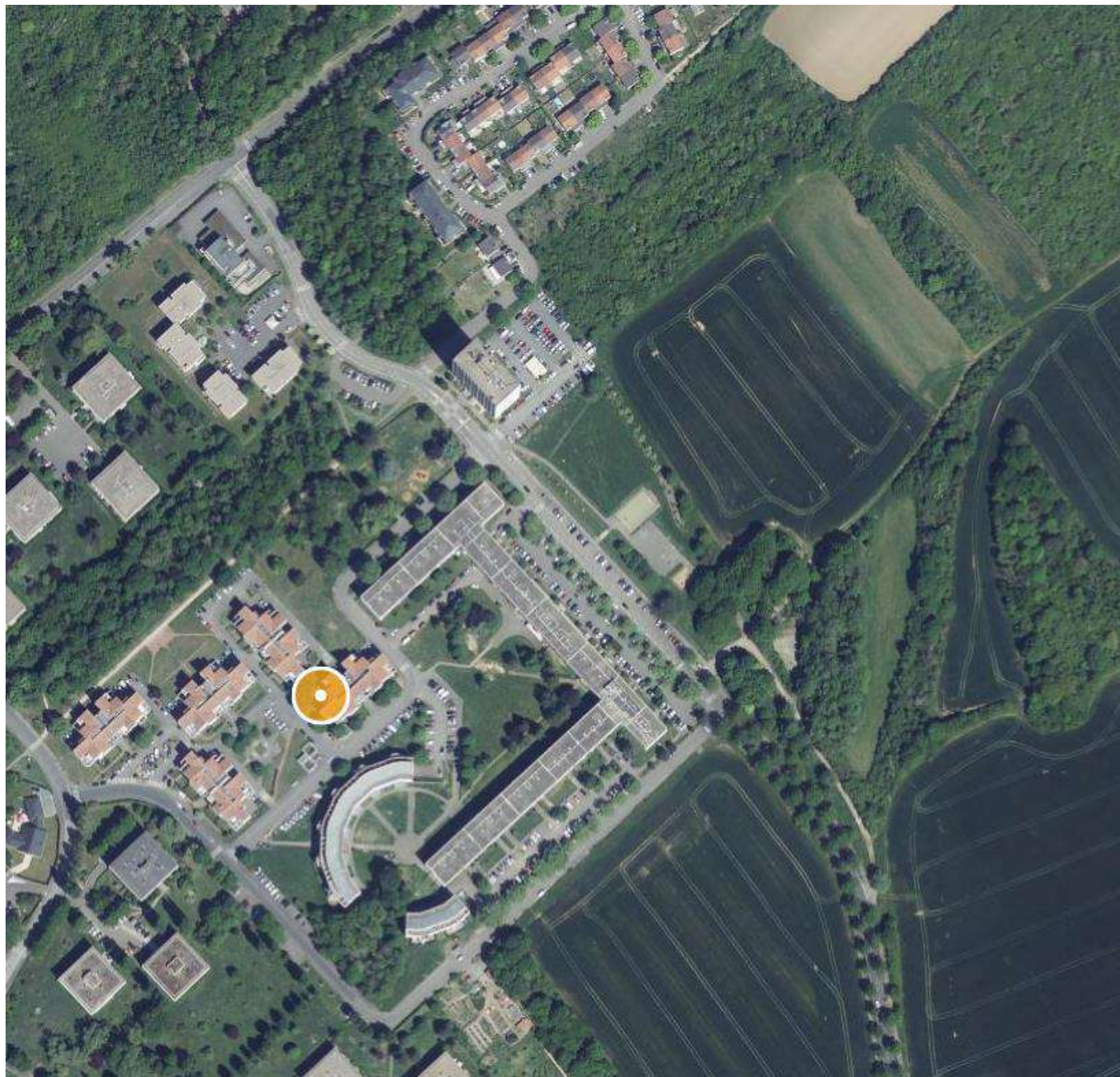
des quartiers prioritaires 2024



 quartier prioritaire  limite communale  parcelle

Pour télécharger la carte : https://sig.ville.gouv.fr/atlas/QP_2024

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 01/2024



METZ – HAUTS-DE-VALLIÈRES



43,6% de familles monoparentales

1139 habitants au recensement de la population de 2018

Ménages imposés : ces données concernant le quartier Hauts-de-Vallières ne sont pas disponibles à ce jour.

Taux de bas revenu : **74,8%**

Taux de pauvreté 1/2 habitant : **56,6%**
- 1102€/mois

Le revenu médian disponible annuel est de **12 600 €**
soit **1 050 €** / mois.

-119 habitants entre 2013 et 2018
-9,5% du nombre d'habitants

Le portrait du quartier

Depuis les travaux de réfection de la Tour des Maronniers, qui compte 113 logements, il est possible de supposer que la population du quartier a augmenté. Par exemple, en 2016, la tour des Maronniers comptait une vacance de 45%.

	2021
- dont Prime d'activité (PPA)	188 38,76%
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	148 30,51%
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	65 13,40%
TOTAL FOYERS ALLOCATAIRES CAF	485

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

En 2019 :

le taux de chômage est de **40,2%**, il connaît une hausse de **+4,1%** depuis 2017.

50,6% de la population du quartier a moins de 25 ans

42% des 15-64 ans sont en emploi parmi eux,

27% sont en emplois à durée limitée.

56,5% des 15-24 ans sont en activité, **+1,9%** entre 2017 et 2019.

50,1% des jeunes entre 16-25 ans sont scolarisés



Les enjeux du quartier

Les priorités du quartier sont déclinées par axes et objectifs et s'inscrivent dans le cadre d'intervention thématique et stratégique global du quartier. Elles sont issues des ateliers réalisés avec les habitants et professionnels de la politique de la ville.

Aux Hauts-de-Vallières, le quartier est prisé pour ces nombreux espaces verts et sa proximité avec le centre-ville. Ces facteurs semblent être les deux qui retiennent les habitants du quartier.

La thématique émancipation a été jugée prioritaire par les habitants et professionnels, avec notamment un axe fort autour de l'offre culturelle et d'animation à destination des jeunes.

Dans un second temps, c'est la thématique emploi, et notamment la mobilité qui ont été jugées prioritaires.

En effet, la question de la mobilité est problématique à la fois pour les travailleurs, demandeurs d'emploi mais aussi pour les élèves.

– THÉMATIQUE ÉMANCIPATION –

– ENJEUX –

Soutenir les jeunes et améliorer leur quotidien

– OBJECTIFS –

Renforcer l'offre culturelle et d'animation
Proposer un panel d'activités adapté aux besoins/envies des habitants

– THÉMATIQUE EMPLOI –

– ENJEUX –

Faciliter l'accès à l'emploi

– OBJECTIFS –

Améliorer la mobilité

3.3 Diagnostic du QPV Hauts de Vallières : les données

3.3.1 Description du quartier

Situé en frange Nord-Est de la commune de Metz, ce quartier d'habitat social, constitué de grands ensembles, très circonscrit localement, s'inscrit plus précisément dans le secteur des Hauts de Vallières, dans lequel se juxtaposent un lotissement pavillonnaire s'adressant à une population aisée, des collectifs résidentiels et des espaces agricoles ou en friches.

C'est un quartier récent : 89 % de l'IRIS 0603 Marronniers Tilleuls a été construit à partir de 1971 dans le cadre de la ZAC Saint Julien-lès-Metz.

A noter une évolution du zonage du QPV avec l'intégration des résidence Novelis mais nous n'avons actuellement aucune donnée sur cet ensemble.

Le secteur des Hauts de Vallières est isolé au sein même du quartier de Vallières, notamment en raison de la topographie très prononcée du quartier (environ 60 m de dénivelé entre les Hauts de Vallières et le cœur villageois historique du quartier Vallières) qui rend difficiles les échanges entre le nord et le sud du quartier. On notera que le niveau de desserte en transports en commun du quartier, plutôt moyen (ligne 11 toutes les 30 minutes de 5h à 21 h et navette 18, 4 fois par jour) amplifie l'isolement des habitants des logements sociaux. Pour ce qui relève des liaisons piétonnes propres au quartier, il existe une multitude

De sentiers de qualité qui jalonnent ce micro-territoire. Du point de vue social et urbain, on notera également la faiblesse de la centralité commerciale et une présence d'équipements minimale au sein du quartier. La population utilise, de fait, les équipements, commerces et services existant à Saint-Julien-les-Metz (Lidl, etc.).

Entre 2014 et 2025, la Ville de Metz et L'Eurométropole ont entrepris diverses actions pour améliorer le quartier et renforcer le lien social sur ce secteur :

L'inauguration en juillet 2013 de l'espace naturel pédagogique et convivial des Hauts de Vallières, rue des Pins, fruit d'un partenariat avec l'association CPN « Les Coquelicots »

L'ouverture d'un espace associatif écocitoyen dans le bâtiment Logiest de la rue des Pins, en partenariat avec les associations CPN « Les Coquelicots » l'association Familiale de Vallières et Nouvelle Vie du Monde.

L'ouverture du Pôle Henri Camus dans la Tour des Marronniers de Vivest, en partenariat avec le CMSEA.

La création d'un cheminement piétonniers « le chemin des ânes »

La réfection du chemin des Airelles

L'installation des PAV dans tout le quartier

L'installation de 25 flux de vidéosurveillance sur les Hauts de Vallières

L'inauguration du nouveau city stade rue des Marronniers (coût 272 000€)

La rétrocession du square des Marronniers à la ville de Metz avec réaménagement de l'aire de jeux pour enfants (coût 46 000€)

L'inauguration du Local ados le 21 août prochain en même temps que les rencontres FCPN

L'implantation du CPN sur le quartier est arrivé avant le passage du Quartier en politique de la Ville. L'association de cette implantation est réfléchi et motivée autant du côté de la ville de Metz (le quartier devait déjà être en veille active en 2013) que du côté de l'association qui comme nous l'avons vu auparavant, ancre son action à la fois dans la dimension environnementale et la dimension socio culturelle.

3.3.2 Démographie

Le QPV, Hauts-de-Vallières comptait **1139 habitants** au recensement de la population de 2018.

Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 119 habitants (évolution de 1258 à 1139 habitants soit un déclin de -9,5%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants. Il est tout de même à noter que depuis les travaux de réfection de la Tour des Marronniers, qui compte 113 logements, on peut supposer que la population du quartier a augmenté. Par exemple, en 2016, la tour des Marronniers comptait une vacance de 45%.

Il est à noter que la présence de 1505 bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie sur le quartier laisse penser que la population, depuis le dernier RP de 2018, aurait augmenté de +366 habitants notamment en raison de la remise sur le marché des logements situés dans la tour des Marronniers. Ces données restent cependant incertaines et il est judicieux de se référer au prochain recensement de la population afin de statuer sur une baisse ou une augmentation de la population.

En 2023, les derniers chiffres de la CAF annonce couvrir **1 347 personnes** sur les Hauts de Vallières (+ 208 personnes par rapport au recensement 2018)

3.3.3 Répartition de la population

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Hauts-de-Vallières : 49,5% d'hommes et 50,5% de femmes présents sur le quartier.

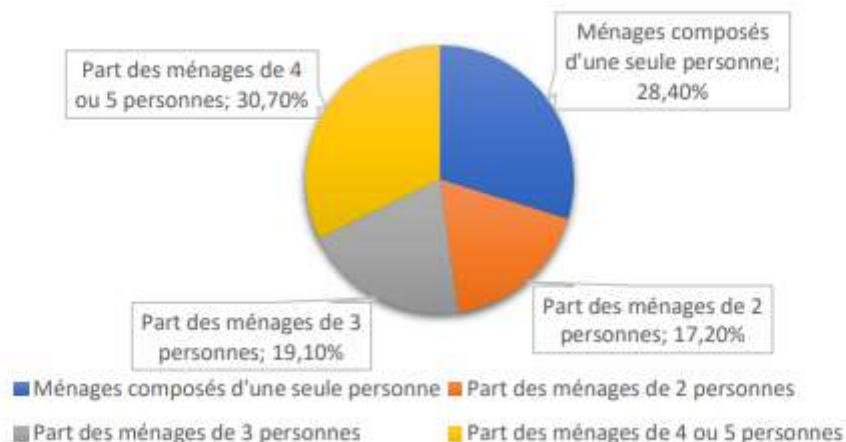
En 2019, la population de Hauts-de-Vallières est composée à **50,6% de jeunes de moins de 25 ans** et précisément à **39,8% de jeunes ayant entre 0 et 14 ans**. Il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 5,9, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 5,9 jeunes de moins de 20 ans. Les données concernant l'évolution de la part des jeunes dans la population depuis 2015 ne sont pas disponibles. Les plus de 60 ans représentent 6% de la population du quartier, les seniors sont faiblement représentés dans le quartier. On note que le quartier d'Hauts-de-Vallières est caractérisé par sa jeunesse et une plus faible part des plus de 60 ans, contrairement aux autres quartiers où l'on peut noter un vieillissement apparent de la population, malgré une forte présence de jeunes.

3.3.4 Composition familiale

La part des ménages composés d'une seule personne est plus faible que dans la zone de référence par rapport à l'échelle Métropolitaine et celle des autres quartiers (28,4%). C'est le taux le plus faible observé à l'échelle des QPV de la Métropole. Ce taux est de 7,6 points inférieurs à l'échelle Métropolitaine. Ces ménages sont composés à 39,3% de personnes seules de plus de 60 ans. Parmi les ménages d'une personne, 64,9% sont des femmes seules. Une fois de plus, on note que les personnes âgées et les femmes sont plus concernées par les problématiques d'isolement.

Source : Diagnostics territoriaux du contrat de ville 2024-2030 de Metz Métropole)

Composition des ménages



En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 43,6%, elle dépasse la moyenne métropolitaine de 14,4 points. Ainsi, on note une faible représentation des ménages isolés, en revanche, on note une forte représentation des familles monoparentales ainsi que des ménages composés de plus de 4 personnes (30,7%).

En 2023 ce chiffres est encore plus élevé puisque la part des monoparents parmi les foyers avec enfants s'élève à 46 %. Par ailleurs, 27% d'entre elles comptent au moins 3 enfants, alors que la moyenne du département est de 14%. Ainsi les familles mono-parentales des Hauts-de-Vallières se caractérisent par un nombre d'enfants particulièrement important.

	Zone étudiée		Zone référence	
Couples	189		70 498	
sans enfant	22	4,3%	9 564	5,3%
1 enfant	45	8,8%	13 312	7,3%
2 enfants	59	11,6%	32 469	17,9%
3 enfants ou plus	63	12,4%	15 153	8,4%
Allocataires isolés	317		110 170	
sans enfant	174	34,2%	83 779	46,2%
1 enfant	64	12,6%	13 371	7,4%
2 enfants	48	9,4%	9 118	5,0%
3 enfants ou plus	31	6,1%	3 902	2,2%

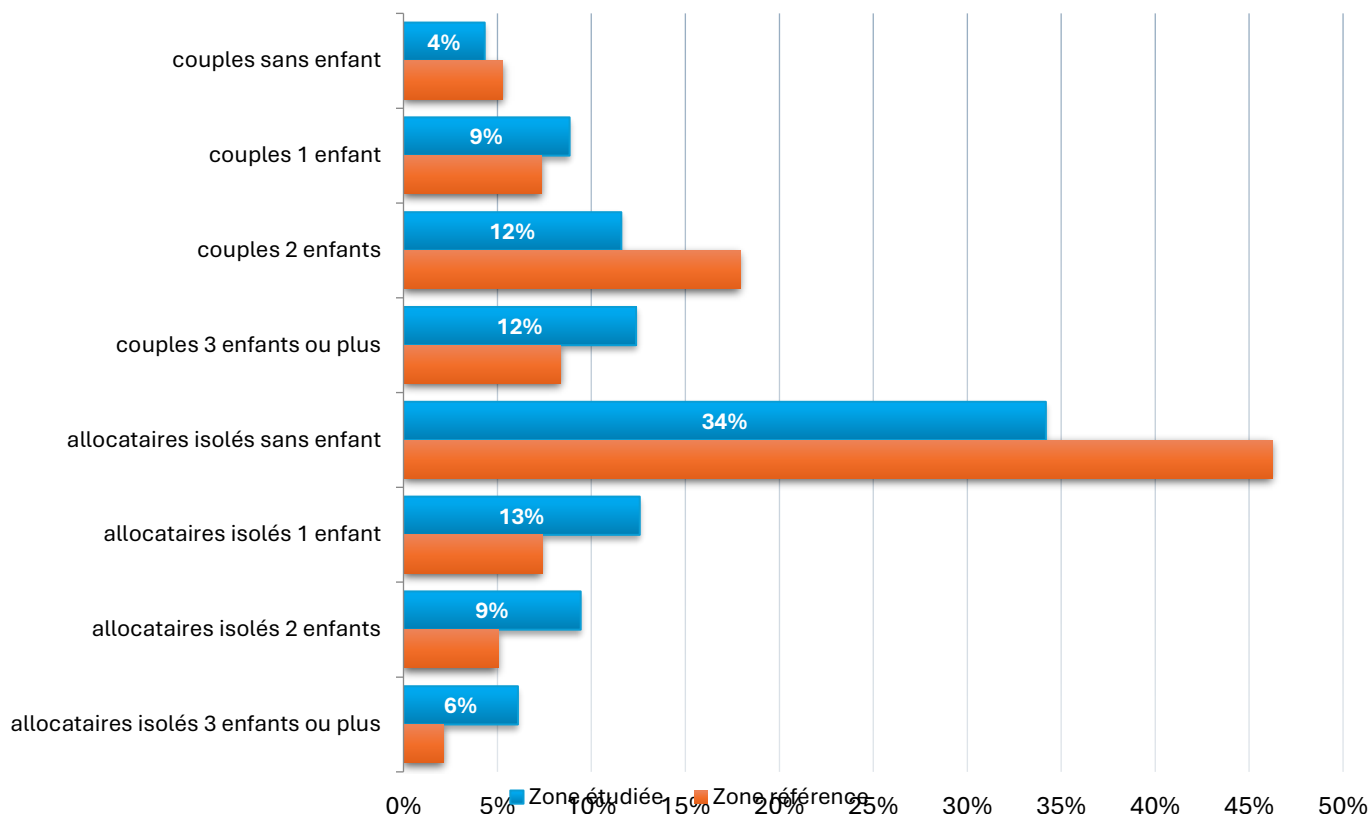
Les pourcentages sont exprimés en part du nombre total de

* Pour les familles monoparentales, les pourcentages correspondent à la

Monoparents parmi les foyers avec enfant

* 143 46,1% | 26 391 30,2%

Source: CAF - 2023



Sources : Données CAF 2023

3.3.5 Précarité de la population

En 2019, Hauts-de-Vallières, 22,1% des ménages sont imposés. Le **taux de pauvreté à 56,6%** indique qu'un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois. Hauts-de-Vallières est le quartier avec le taux de pauvreté le plus élevé. Le revenu médian disponible annuel est de 12600 euros, soit 1050 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 74,8%. Il s'agit du quartier avec le plus de problématiques de revenus et de pauvreté. Les revenus de la population de Hauts-de-Vallières proviennent à 32,7% des prestations sociales. Il s'agit du quartier où les personnes sont le plus dépendantes des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 9,7% proviennent des prestations familiales, 15,5% des minimas sociaux et 8% des prestations logement.

Nombre de foyers allocataires	486
Population couverte	1269
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	8,6
Allocataires étudiants (%)	N/A
Familles monoparentales (%)	28,4
Allocataires isolés (%)	35,4
Couples sans enfant (%)	5,1
Couples avec enfant(s) (%)	31,1
Couples avec 3 enfants et plus (%)	11,3

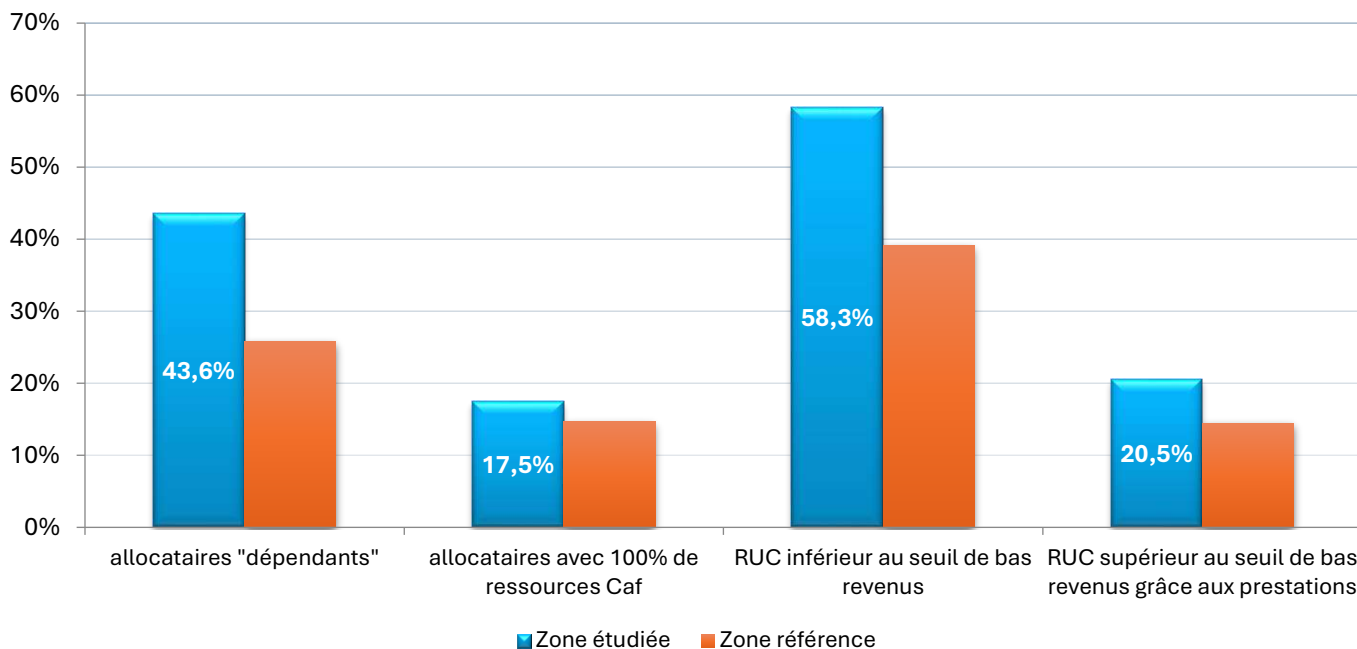
Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, il y a 486 foyers allocataires à Hauts-de-Vallières, avec une population couverte de 1269 personnes. Depuis 2015, Hauts-de-Vallières enregistre une forte progression de ses allocataires (+27%), malgré une diminution de sa population sur la période 2013-2018. L'augmentation des allocataires CAF s'explique par la remise sur le marché de logements vacants dans la tour des Marronniers : +51% d'allocataires isolés et +33% de familles monoparentales. Entre 2016 et 2020, la part des allocataires isolés sans enfant a augmenté de 5 points (30% à 35%) tandis que la part des couples avec enfants a diminué de 5 points (37% à 31%). Cela peut s'expliquer notamment par le vieillissement des publics en QPV, la même progression est observée à l'échelle de la Métropole. Le nombre d'allocataires en couples sans enfant a également progression de +14%, malgré une faible représentation de ce type de public. Parmi les allocataires jeunes, on note une forte progression parmi toutes les tranches d'âges : +23% pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, +23% de 6 à 11 ans ; +35% de 11 à 15 ans ; +48% de 15 à 18 ans ; +119% pour ceux âgés de 18 à 25 ans. Il s'agit du seul quartier avec celui de SEBPG à Woippy qui enregistre une hausse importante des classes d'âges jeunes et très jeunes.

Total foyers allocataires CAF	485
- dont Prime d'activité (PPA)	188
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	148
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	65

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, on note que 38,76% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « **travailleurs pauvres** » puisque exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 30,51% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 13,40% allocataires de l'AAH. Entre 2020 et 2021, il n'y a pas de diminution ou d'augmentation significative du nombre de foyers allocataires CAF (-1 entre 2020 et 2021).



L'**allocataire dépendant** est l'allocataire pour lequel les prestations représentent plus de la moitié des ressources.

Le **revenu mensuel par unité de consommation** rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc=1 pour l'allocataire, 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0.3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Le **seuil des bas revenus** est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes

Répartition des enfants par classe d'âge :

39.8% de la population de HdV est âgé de 0 à 14 ans

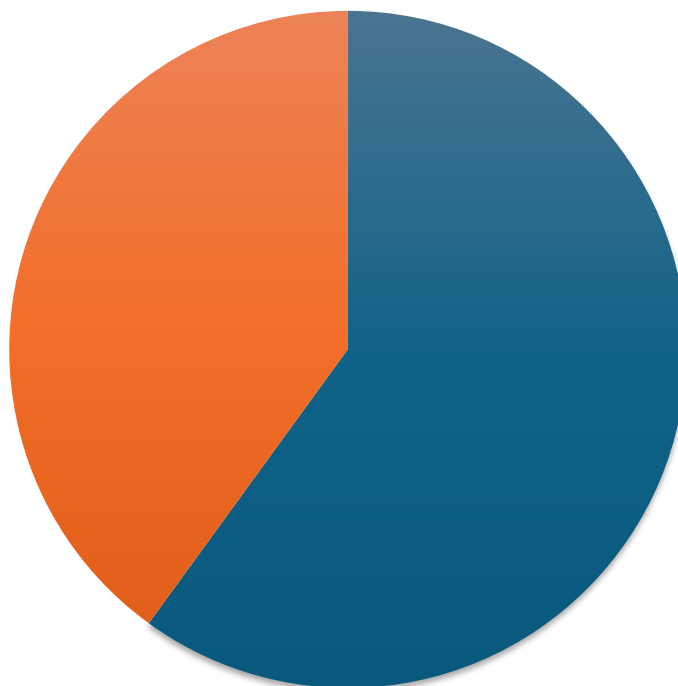
10.80% de 15 à 24 ans

Soit 50.6% de la population a moins de 25ans

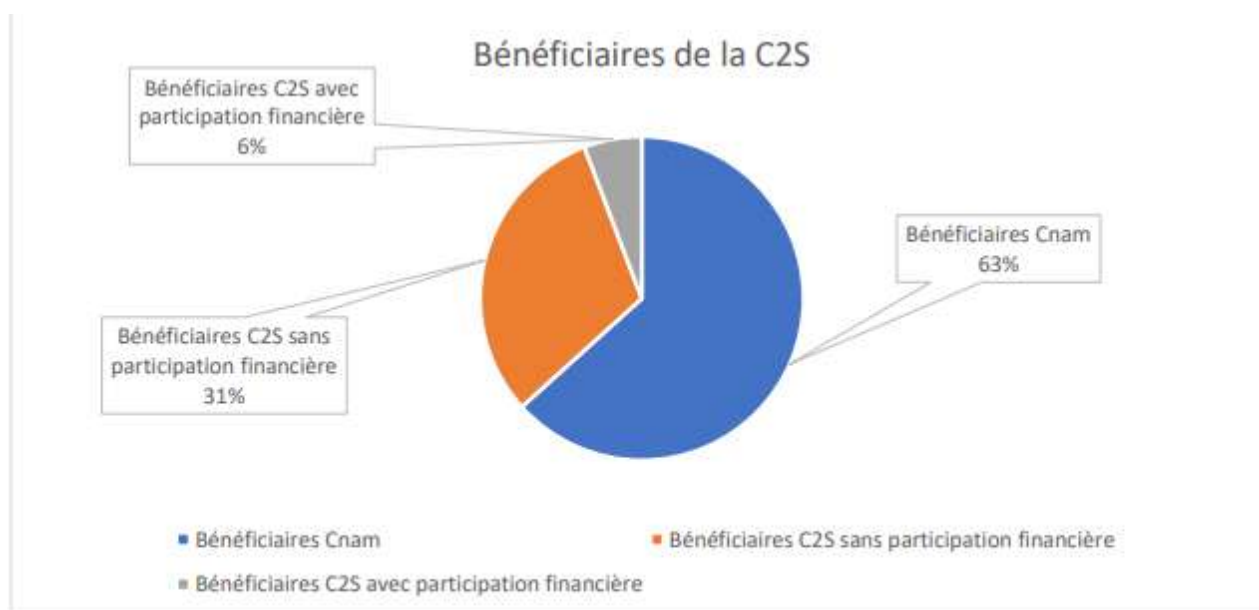
Il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 5,9, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 5,9 jeunes de moins de 20 ans. Les données concernant l'évolution de la part des jeunes dans la population depuis 2015 ne sont pas disponibles.

Par ailleurs on peut noter que parmi les enfants de moins de 3 ans, quasiment 33% vivent dans un foyer monoparental.

- - moins de 3 ans : parents en couple
- - moins de 3 ans : monoparents



3.3.6 Situation de santé



27. Source : CNAM, bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022.

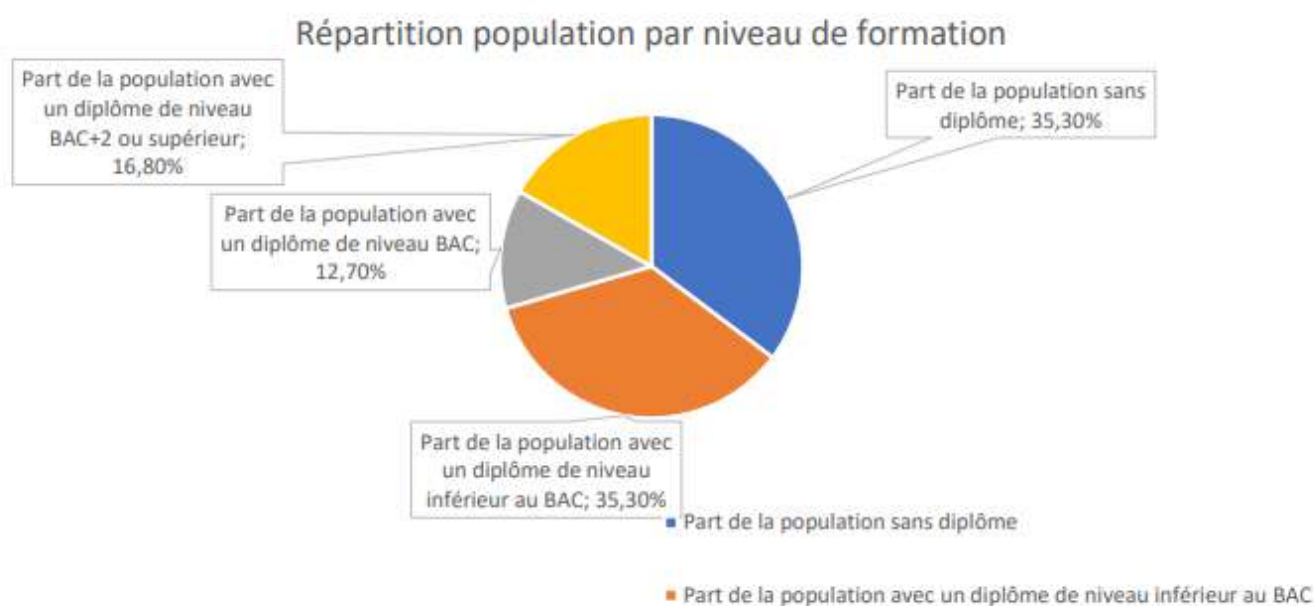
En 2022, 1505 habitants de Hauts-de-Vallières sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 31% sont bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité) sans participation financière et 6% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

3.3.7 Scolarisation

En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 50,1%. Cela signifie que 49,9% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. On note que les garçons sont beaucoup plus scolarisés que les filles (65,6%). La part des jeunes ni en emploi ni scolarisés n'est pas disponible pour ce quartier. Il n'y a pas d'autres données disponibles sur le quartier de Hauts-de-Vallières.

Il n'y a aucun établissement situé sur le quartier. En 2020, 98 jeunes issus du QPV sont scolarisés dans une formation au collège, parmi ces jeunes, 48 sont des filles, 9 sont scolarisés en établissement privé et 9 sont scolarisés en classe de type SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3e prépa-pro.

Au total, 21 jeunes sont scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées, parmi lesquels 10 sont des filles. 52,4% des jeunes scolarisés dans une formation générale proviennent d'un milieu social défavorisé, pour le reste, les origines sociales n'ont pas été renseignées. Ce sont 34 jeunes qui sont scolarisés dans une formation professionnelle, parmi lesquels 17 sont des filles. Le taux de retard des élèves issus du QPV en seconde professionnelle est estimé à 31,6%. 44,1% des jeunes qui sont scolarisés dans une formation professionnelle sont issus d'un milieu social défavorisé, 26,5% sont issus de la classe moyenne et pour le reste, les origines sociales n'ont pas été renseignées.



3.3.8 Niveau de formation

En 2019, on note que 35,3% des habitants de Hauts-de-Vallières sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 35,3% et la part de la population avec niveau BAC est de 12,7%. Enfin, 16,8% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes et la part d'étrangers sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme. De manière générale, on note que les femmes et les personnes immigrées sont beaucoup plus susceptibles d'avoir des problématiques de formation et sont beaucoup moins diplômées.

3.4 Diagnostic du QPV Hauts de Vallières : entre vécu et ressentis des habitants

3.4.1 Un quartier isolé avec peu de services

Les Hauts de Vallières : un quartier vécu comme éloigné des services et de l'emploi

Selon l'INSEE, en 2015 on comptait sur le QPV seulement 12 entreprises qui développaient essentiellement leurs activités dans les domaines du commerce, transports, hébergements et restauration. Plus minoritairement, des activités dans la construction et le service aux particuliers existent.

Actuellement les seuls commerces visibles dans le quartier sont une boulangerie et une pharmacie. On peut également noter la présence d'un cabinet médical avec médecin, infirmiers et kinésithérapeutes au 2 rue des marronniers. Aux alentours du QPV on trouve essentiellement une zone résidentielle sans commerces.

Sans moyen de transport, le Lidl de Saint Julien reste accessible pour les habitants des Hauts de Vallières par des sentiers mais il faut compter une demi-heure de marche en plus des achats à transporter. Le chemin qui relie le QPV au Lidl a bien été rénové par la Ville de Metz mais la partie sur le territoire de Saint Julien n'a pu être achevée, car la mairie de cette commune n'estime pas cet investissement prioritaire pour elle et ses habitants. Ainsi, ce chemin reste boueux et quasiment impraticable une bonne partie de l'année.

L'éloignement pèse sur les Hauts-de-Vallières. Or, sortir du quartier est une chose essentielle dans le quotidien des habitants, particulièrement dans une zone aussi dépourvue de services. Ainsi les habitants du QPV doivent descendre pour faire leurs achats, pour accéder aux écoles, aux services de soin ou simplement pour travailler (aucune entreprise n'étant installée sur le quartier mis à part deux commerces). Des témoignages de l'école des sports montrent que certaines familles n'inscrivent pas leurs enfants aux activités proposées car ils considèrent le chemin pour s'y rendre comme trop long. Cet isolement tend à s'accroître avec le temps, avec la déterritorialisation des CMS (Centre médicaux Socio) car les services sociaux, en particulier les assistantes sociales n'ont plus de permanence sur les Hauts de Vallières. L'éloignement des CMS place Saint-Thiebaut, sur rendez-vous rend plus difficile l'accessibilité et les démarches. Les habitants, mal informés sur cette réorganisation, peinent à identifier les interlocuteurs pertinents.

(Source : Mission exploratoire CMSEA 2017)

Rejoindre les Hauts de Vallières du centre-ville ou d'ailleurs n'est pas aisé, de même que de quitter Vallières pour se rendre dans un autre quartier de Metz. Il n'existe pas de liaison avec Borny, quartier qui offrent pourtant beaucoup de commodités et d'emplois (magasins, infrastructures, structures publiques ...) et qui est très proche en termes de kilométrage (10mn à peine en voiture).

Bien que depuis 2024 une navette ait été mise en place les jours du marché de Borny. Cela montre l'écoute de la Ville et de la Métropole face au problème de habitants même si les réponses ne sont pas complètement appropriées car la Navette avant d'arriver à Borny passe par Bellecroix ce qui rallonge énormément le trajet.

Le vélo et la marche pourraient être une alternative pour certains et pourraient rejoindre des objectifs « de promotion de la santé » mais le fort dénivelé qui sépare les Hauts de Vallières des autres quartiers est un frein important. Malgré leur étendue, les chemins sont caractérisés par une forte pente qui peut décourager les piétons, notamment les plus âgés et les plus jeunes. Il faudrait idéalement posséder un vélo électrique (ou trottinette) pour tenter cette ascension sauf à être un sportif avéré.

Les stratégies mises en place par les habitants pour assurer leurs déplacements montrent des difficultés à trouver des solutions satisfaisantes. Posséder une voiture semble donc être assez indispensable lorsque l'on habite dans le quartier, ce qui n'est pas le cas des tous les habitants du QPV qui sont dépendants des transports publics. En 2019 le Conseil Citoyen a fait inscrire une ligne circulaire dans le PDU.

3.4.2 L'épineuse question des transports bientôt résolue

La question des transports sur la commune de Vallières est soulevée depuis bien des années à chaque Conseil de quartier, Comité de quartier, Conseil Citoyen, ou en réunion publique avec Monsieur le maire. C'est une question vraiment sensible et qui révèle la manière dont les habitants ont le sentiment d'être abandonnés et isolés.

Outre les facilités de vie que cela pourrait solutionner, cela cache également un vrai problème d'accès à l'emploi (souvent pour des mamans seules avec des grandes fratries) ainsi que l'accès pour les enfants à des activités sportives et culturels.

En mai 2022, lors de conseil de quartier, les problèmes de mobilité (transports en commun) sur le quartier de Vallières sont abordés : Mme DAUSSAN annonce qu'une réunion sous la présidence de Mme AGAMENNONE s'est tenue au mois de janvier avec le conseil citoyen pour évoquer le réseau de transports en commun. Les études ont déjà mené depuis longtemps, il en résulte que la ligne C11 est mal cadencée et que la ligne de transport scolaire N18 est sous exploitée car elle ne dessert ni le quartier des Hauts de Vallières ni le centre-ville. Lors de la mise en service du réseau Le Met, le quartier des Hauts de Vallières a été totalement oublié et demeure aujourd'hui enclavé. Face au vieillissement de la population dans ce quartier, certains imaginent des transports à la demande avec déambulateur à disposition comme cela se fait en Allemagne.

F. SAGE responsable de ma mairie de quartier propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier afin d'identifier concrètement les besoins et les attentes des habitants. Dans la perspective du renouvellement de la Délégation de Service Public qui arrive à échéance fin 2023, un tracé précis devra être défini pour être proposé à l'étude des services de l'Eurométropole, en charge des transports.

Après des années de réclamation, des changements vont enfin avoir lieu avec de nouvelles lignes de bus à partir de la rentrée 2025. Ainsi, l'offre de transports va évoluer en augmentant la fréquence des bus actuels, des transports scolaires et le passage de la ligne C11 en réseau LIANE L6 avec des liaisons le Week end en soirée, jusque 0h45. Cela va considérablement améliorer la déserte sur Vallières.

Concrètement ce sera +31% d'offre supplémentaire et +25 courses par jour en semaine, en période scolaire. Le tracé de la ligne sera plus direct au niveau du quartier. Certains arrêts actuels ne seront plus desservis (Tilleuls, Erables, Hêtres) par la L6 mais resteront desservis par la N18 et transports scolaires. L'offre de soirée sera étendue du jeudi au samedi soir entre 22h30 et 0h45. Enfin, une desserte FLEXO desservira les arrêts de la L6 du dimanche au mercredi soir de 23h35 à 0h45.

Il est également prévu une adaptation de la Navette 18 avec une augmentation de l'offre et ajout de courses à la demande. Un nouvel itinéraire sera mis en place avec un aménagement nécessaire rue des Carrières. Une réflexion est encore en cours sur l'emplacement des futurs arrêts notamment en tenant compte des

places de stationnement près du cabinet médical. Une réflexion est nécessaire afin que les usagers ne soient pas pénalisés en termes de stationnement.

Cette évolution des transports publics devrait considérablement changer la vie des Habitants de Vallières

3.4.3 Propreté et déchets

Là encore, des années de problématiques autour des poubelles ont animés toutes les réunions du quartier.

En 2017, la conteneurisation a amené avec elle son lot d'incivilités qui n'existait apparemment pas à l'époque des sacs. Les nuisances dues aux bacs d'ordures ménagères maintenus à l'extérieur devant les habitations sont très vives. Les odeurs insoutenables empêchent certains habitants de profiter de leur balcon. Les multiples scénarii évoqués n'ont jamais aboutis (les habitants envisagent de faire une pétition). L'accumulation des bacs à ordures rue des Pins est une déchetterie à ciel ouvert. Il est souligné la responsabilité de la Métropole suite à la décision de supprimer les sacs transparents (versement du recyclable dans les bacs jaunes sans aucun conditionnement). Il conviendrait de revoir ce mode de conteneurisation qui génère des problèmes d'hygiène et attire les rats mais aussi d'augmenter le nombre de collectes.

Mme DAUSSAN élu à la Ville de Metz annonce qu'un PAVE (Points d'Apports Volontaire Enterré) n'est pas à l'étude dans le quartier (il n'apporterait aucune garantie face aux dépôts sauvages et aux dépôts d'encombrants) mais VIVEST travaille à la qualité de vie pour aménager des locaux poubelles clos qui s'intègrent dans le paysage. L'organisation d'une tournée supplémentaire du service Propreté de l'Eurométropole est envisagé, néanmoins la configuration de certaines impasses ne permet pas la giration des camions poubelles.

De plus, certains dépôts sauvages s'expliquent vraisemblablement par la taxation des ordures initiée par la Communauté de Communes du Haut Pays de Pange (CCHPP). Face à l'impuissance rencontrée par les habitants, une action collective avec le conseil citoyen est vivement souhaitée pour faire réagir VIVEST. Une rencontre constructive doit s'appuyer sur le vécu et les problèmes rencontrés par les habitants pour amener VIVEST à trouver des solutions techniques (comme cela s'est fait dans le quartier de Borny).

Suite à la mise en place par Metz-métropole d'un ramassage régulier par camion, les abandons d'objet sont révélés encore plus fréquents. La peur des habitants de voir leur voiture être vandalisée pousse certains à se garer sur les trottoirs pour la garder à portée de vue, ce qui diminue l'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite. ([Conseil de quartier 2022 et Mission exploratoire CMSEA 2017](#))

Pour finir, un projet de PAVE est finalement acté fin 2022 mais l'emplacement le mieux adapté sur le domaine public est en cours d'identification et nécessite une étude de faisabilité pour organiser la collecte des déchets par les services de l'Eurométropole.

Le ramassage des encombrants est toujours effectué deux fois par semaine. On remarque moins de dépôts autour des poubelles et les rues sont propres grâce à l'action régulière des « piqueurs » de Vivest.

Par ailleurs, et même si cela reste de l'ordre du symbolique et de l'éducatif, le CPN a organisé régulièrement et cela depuis 2020 des « promenades propreté » parfois accompagné d'un âne bâté, parfois avec des brouettes. A présent, très régulièrement, de telles promenades sont organisées avec les enfants de la Crèche de Vallières, ce qui en terme de message et d'image semble assez efficace.

3.4.4 Sécurité et image du quartier

En 2017, LogiEst relevait de nombreux conflits entre locataires, ainsi qu'entre locataires et salariés de LogiEst. Ces conflits portaient sur des incivilités faisant l'objet de plaintes de la part d'une partie des habitants (nuisances sonores, trafic de drogue, rodéo en quad)

Entre 2009 et 2012, les Hauts de Vallières ont été marqués par un climat d'insécurité. De nombreux halls d'immeubles étaient alors squattés à des fins de trafic de drogues, et des représailles étaient entreprises contre les habitants qui portaient plainte. De nombreuses voitures ont ainsi été incendiées, ainsi que des flaques d'essence sur la chaussée, et finalement un appartement en 2010. Suite à une vague d'arrestation à un changement de stratégie de LogiEst, qui a ouvert une antenne de ses locaux au pied de la tour et financé l'installation de caméras de vidéosurveillance, le quartier s'est pacifié.

Depuis, le quartier des Hauts-de-Vallières est généralement calme d'après la police, dans le sens où on ne relève pas d'événements graves lors des dernières années. Les nuisances et incivilités du quotidien semblent revenir depuis deux ans. La police, LogiEst et les habitants déclarent ainsi des cas de rodéos en quad, de nuisances sonores, d'alcoolémie sur la voie publique, de trafics de drogue et de voiture. Ces activités semblent ne pas être perpétrées majoritairement par des jeunes du quartier, selon la police. En effet, la petite taille et l'isolement du quartier attirent des personnes de Borny, Bellecroix ou Julien-les-Metz.

D'après les témoignages informels des habitants et d'après des rencontres avec le personnel de LogiEst, le quartier semblait connaître de fortes tensions entre les habitants autour de nuisances dont les causes sont attribuées à des enfants ou des jeunes adultes qui occupent les espaces publics.

Les zones fréquemment citées par les habitants et par LogiEst comme étant perturbées sont l'espace à l'intérieur de l'arrondi de la résidence du Chêne, ainsi que les abords du parc (entrée 4 à 8 du bâtiment Rue des Pins).

(Source :Mission exploratoire CMSEA 2017)

Le quartier a également connu en été 2022 de multiples et répétés actes de vandalisme en particulier avec des feux de poubelles et de haies dans le PPV et le quartier résidentielle.

Par ailleurs, le CPN a subi des vols à plusieurs reprises (Vol carte bleue par un jeune du quartier qui été en stage chez nous, Scooter incendié dans notre bois, des Infractions et vol dans le jardin, jusqu'à des vols d'animaux (poules, chèvres). Un cambriolage des locaux du CPN à la fin du festival 2023 après un concert, nous a laissé aussi assez choqué.

On observe également des squattes réguliers et du trafic dans certaines entrées de la rue des Pins. Un problème avec un appartement « habitat inclusif » qui a dû être déménagé car les résidents (suivi par le CMSEA) s'étaient laissés complètement dépasser par la présence de jeunes qui squattaient leur appartement.

Très récemment, une femme a été tué par balle et un homme blessé rue des Pins. Même si ce fait divers est exceptionnel et aurait pu se passer dans un autre quartier, il renforce un sentiment d'insécurité des habitants déjà fort présent et a un impact sur les salariés de notre association.

La mauvaise réputation du quartier

Avant cet évènement, j'avais écrit que sans vouloir minimiser ces actes, il semblait s'agir de délits mineurs qui n'expliquent ni ne justifient pas vraiment la réputation très mauvaise du quartier des Hauts de Vallières. Aujourd'hui, la situation est plus préoccupante.

La police passe parfois toute la soirée au 40 rue des Pins et certaines entrées posent des problèmes mais le quartier est la plupart du temps plutôt très calme.

Cette fusillade va sans doute aggraver la très mauvaise réputation du quartier sur Vallières, plus largement sur la Ville de Metz et même chez les pompiers, jusqu'à Rombas, essentiellement basée sur des « on dit ». karine Peirera, conseillère habitat chez Vivest sur les Hauts de Vallières depuis 2 ans, en a fait l'expérience. Lorsqu'elle a annoncé à son entourage (dont beaucoup de pompiers) sa prise de poste sur les Hauts de Vallières, les réactions ont été très négative. (C'est le bronx).

Par ailleurs, il semblerait que la seule présence de personnes qui restent « fixes » dans les espaces provoque un sentiment d'insécurité, indépendamment de tout fait avéré. Ce phénomène s'observe aussi dans le discours des habitants du quartier résidentiel des coteaux, situé en contrebas du QPV. Ces derniers ont notamment été nombreux à solliciter, via une pétition, un renforcement de l'action policière sur leur zone d'habitation, malgré des statistiques révélant un niveau de délinquance bas et stable.

Situation familiale difficile, violence et maltraitance

Parallèlement à cela, la situation du quartier semble s'aggraver constamment. Les mesures AEMO, AED, MJIE et MJAGBF étaient au nombre de 45 en 2017, pour 500 foyers sur la zone que nous étudions. Dans le même temps, la CDIP a répertorié des informations préoccupantes pour 46 enfants entre janvier et Octobre 2017, contre 16 pour l'année précédente. La Rue des Marronniers est la plus touchée, puisqu'elle compte plus de familles suivies que la Rue des Pins pour moins de population.

La rue Mangelot compte également 6 informations préoccupantes pour l'année en cours. Ces chiffres suggèrent le grand écart de plus en plus marqué entre l'augmentation des difficultés sociales et la raréfaction des implantations de travailleurs sociaux.

Encore aujourd'hui, une hausse de cas préoccupants et des violences conjugales dans le quartier semble se confirmer. Les rues Barbier et Nicolas Magenot qui ne font pas parties du QPV (mais qui ont pourtant des logements sociaux) semblent dans des situations très préoccupantes puisqu'une maison sur deux seraient concernées par une IP. Une des explications seraient le stress et la précarité économique. En effet, ces maisons à très bas coût, construites dans les années 70 avec des matériaux de moindre qualité sont très mal isolées. Aujourd'hui, les propriétaires doivent faire face à une explosion du coût de l'énergie et à des travaux importants dues aux dégradations des équipements. Ils se retrouvent alors dans des situations de remboursement de prêts très tendus. Ainsi, de simples conflits peuvent parfois dégénérer en violence.

3.4.5 La Vie associative du quartier

Depuis 2020, les acteurs présents sur les Hauts de Vallières n'ont pas changé mais l'offre d'activités s'est considérablement étoffée (même si ce n'est pas le ressenti des habitants ou que l'offre ne semblent pas convenir à tous). Différentes associations se trouvent sur le quartier de Vallières : le CPN Coquelicots bien sûr, mais aussi l'association Nouvelle Vie du Monde (cours de la langue Française pour adultes, organisation d'activités dans le quartier en particulier des repas, ateliers couture, écrivain public), Intemporelle avec des activités Intergénérationnelles et inclusives, le conseil Citoyen, animé par le Cojep qui encourage la participation des habitants et les incite à développer leur projet via le FPH (Fond de participation des Habitants). D'autres acteurs sont aussi actifs dans le quartier comme la Croix rouge (avec une épicerie Sociale rue des Marronniers), l'association Vallières en fête (qui organise dans le village la fête du ruisseau et le vide grenier à Vallières village). Et bien sûr le CMSEA qui outre sa mission sociale dans le quartier, organise les Prox aventure (animations citoyennes, initiations aux gestes de premiers secours par des organismes agréés et/ou des moniteurs bénévoles de la Police Nationale, ainsi que des activités sportives) et accueil l'aide aux devoirs des PEP Lorest et les permanences de la mission Locale.

Ainsi sur les Hdv du lundi au samedi voici les activités hebdomadaires et services auxquels le public peut accéder :

Au local associatif Ecocitoyen (et à l'Espace Naturel Pédagogique et convivial)

Lundi : atelier couture (NVM) et « Croisées de Chemin de Vies » (Intemporelle), aide aux devoirs (Pep Lorest)

Mardi : Cours de Français (NVM), Soirée jeux, soupe et tartines (1 mardi /2) (CPN et Intemporelle)

Mercredi : Club Nature (enfants de 6 à 11 ans), Club Ados (11 à 16 ans), jardin partagé (pour tous) CPN

Jeudi : Cours de Français (NVM), Espace Nature Parents Enfants (enfants de 0 à 6 ans accompagnés) (1 jeudi /2), distribution de paniers bio (1 jeudi /2) CPN, aide aux devoirs (Pep Lorest)

Vendredi : Marche santé (CPN et NVM), Café Klatch (CPN), Sabot Bus (CPN), Club Chill (CPN)

Samedi : Samedi tous dehors CPN avec Jardin partagé, Pause Câlin, en alternance Balade à l'écho des sabots /Espace Aventure

Au Pôle Henri Camus

Lundi : Aide aux devoirs (CMSEA)

Mardi : Ecrivain Public (NVM), permanence de la Mission Locale en lien avec le CMSEA

Mercredi : Ecrivain Public (NVM)

Jeudi : Ecrivain Public (NVM), Conseiller numérique (2 jeudis/mois) (Ville de Metz)

Vendredi : Comptoir des Vallerois-e-s (Intemporelle)

Dans l'Espace Publique on voit de façon régulière : le bus de l'emploi ainsi que celui de Travailler en Moselle. Le dispositif préventif du CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) assure une présence ciblée, en journée et en soirée, à des moments clés sur le secteur des Hauts de Vallières (prévention ponctuelle possible sur d'autres secteurs en cas de débordements). Le volet répressif reste de la compétence de la police Nationale (ex : feux de poubelles...). On peut aussi noter la présence du dispositif Programme de Réussite Educative (PRE) qui suit un certain nombre de famille du quartier. Ce programme vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers des parcours de réussite éducative.

On remarque que 57% des effectifs accompagnés à Hauts-de-Vallières par le PRE rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants.

A cela s'ajoute toutes les activités ponctuelles : stages nature pendant « petites » les vacances, animation Estivales, festivités régulières tout au long de l'année, zone de gratuité...

Le quartier est pourtant régulièrement décrit par les habitants comme pauvre en initiatives associatives, voir délaissé. Alors que les acteurs déjà implantés sur le territoire semblent ne pas avoir encore rencontré tout leur public potentiel. En d'autres termes, les habitants ne se rendent pas à des dispositifs proposés qui semblent pourtant correspondre aux attentes qu'ils expriment. Les entretiens révèlent une double explication à ce décalage, qui tient d'une part à la circulation de l'information concernant l'offre disponible sur le quartier, et d'autre part à une réticence, voire une méfiance des habitants à l'égard des dispositifs formels.

(source : Mission exploratoire CMSEA 2017)

Plus largement entend très régulièrement et de différentes sources que les activités proposées dans le cadre de l'EVS et par le CPN ne correspondent pas aux attentes et aux besoins des habitants sans pour autant avoir de véritable indication sur qu'elles pourraient être les activités qui y répondraient.

Il semblerait là encore qu'une réponse « plus sociale » serait adaptée.

3.4.6 Vie sociale du quartier : Participation et repli sur soi

L'animation de la vie sociale et associative sur le quartier de Vallières en générale, et des Hauts de Vallières en particulier, était déjà difficile à mettre en place en 2017. Cité-dortoir pour les uns, zone d'exclusion pour les autres, le territoire est caractérisé par le contraste entre la formulation d'un sentiment de délaissement de la part des habitants, et une certaine hésitation à se présenter dans les associations pour une partie d'entre eux. L'installation à long terme ne semble pas être le projet prioritaire pour beaucoup d'habitants, qui tendent alors à rester tournés vers leur ancien espace d'habitation.

En 2025, les choses n'ont pas vraiment changé malgré les propositions qui se sont étoffées.

Concernant la perception et l'usage de l'offre associative, le CMSEA met en lumière un écart entre discours et pratiques des habitants sur la participation à l'offre éducative. En effet, s'il existe un sentiment d'une insuffisance de l'offre associative, la méconnaissance des dispositifs en place ainsi que la réticence à participer aux associations et à leurs événements (par peur et manque d'habitude d'animation de quartier sans doute) est un sentiment largement perçu par les associations.

Ainsi les enjeux autour de la participation associative sont prioritairement pour le CMSEA, la création de lien social (besoin d'intervenants et d'actions collectives), l'accès à l'information, le rapport à la dynamique associative, l'appropriation du quartier (sentiment d'appartenance à un quartier) et développer le pouvoir d'agir des habitants.

La vie sociale au sein du quartier est segmentée et se caractérise par trois constats : des rapports de voisinage mitigés : entre calme affiché et tensions latentes, une communication limitée et des échanges peu présents entre habitants. Enfin, au sujet des dispositifs socio-éducatifs, les habitants expriment les souhaits suivants : la diversification de l'offre culturelle et sportive, des aides et du soutien à la parentalité, plus de proximité dans l'ancrage des dispositifs.

Les travaux contemporains de recherche en sociologie de la participation mettent en évidence que l'usage d'un dispositif par des individus ne dépend pas uniquement du besoin objectif qu'ils en ont, mais également du degré de convergence entre leurs codes sociaux et ceux qui sont manifestés à travers ce dispositif. Ainsi les habitants d'un quartier ne se présentent pas toujours spontanément aux associations susceptibles de les aider, même lorsqu'ils en connaissent l'existence. Ce constat de sociologie générale se retrouve dans nos rencontres avec les habitants du quartier, dans la mesure où beaucoup déclarent ne pas être intéressés par les activités proposées, ou bien ne pas oser s'y rendre.

(Source : Mission exploratoire CMSEA 2017)

D'après Karine Peirera « Il y a dans ce quartier une très forte peur de l'autre. C'est dommage car les gens passent à côté de plein de choses ». D'autres acteurs font également le même constat, les habitants ne se côtoient pas, et on ne voit pas beaucoup de vie de quartier sur les Hauts de Vallières. Il y a peu d'entraide également sauf entre certaine communauté (comme par exemple une aide aux devoirs mis en place entre plusieurs familles Arméniennes). Les activités sont présentes et proposées mais les gens n'ont pas tellement envie d'y participer quelles que soient les activités proposées, ils n'ont pas envie de se mélanger. C'est très visible ici.

Les analyses concernant le manque de participation

Les organisations à portée éducative, même lorsqu'elles sont connues, ne sont pas toujours utilisées à leur plein potentiel par les habitants, malgré la demande pour que « plus de choses soient faites pour les jeunes ». On remarque en effet des freins à la participation associative, de plusieurs ordres. D'une part, la nature des activités proposées ne correspond pas toujours aux attentes des familles, et leurs intérêts pédagogiques ne sont pas toujours compris. D'autre part, les démarches demandant un engagement des familles en passant par une inscription, en se déplaçant à l'extérieur du quartier ou en accompagnant les enfants dans l'activité agissent comme des facteurs de découragement. Ce fut par exemple le cas pour les animations estivales de Metz, où beaucoup de famille ont abandonné l'idée de participer à cause de la charge administrative, après s'être renseignées auprès de l'espace écocitoyen. Enfin, les associations sont perçues par une partie des habitants, au même titre que l'espace public, comme des portions où ne peuvent cohabiter tout le monde à la fois. Ainsi, la présence dans certaines associations d'un public jugé exogène semble dissuader la participation d'autres habitants. Par ce phénomène la division socioculturelle au sein du quartier et le désengagement associatif s'alimentent mutuellement. Nous allons à présent développer successivement chacun de ces trois freins à la participation associative.

Concernant la nature des activités proposées, il apparaît que ce qui est perçu en priorité par les familles est l'intérêt des activités en tant que loisirs. Ainsi les enfants sont inscrits sur les activités en fonctions de leurs envies, mais les familles n'expriment pas, pour la plupart, d'attentes sur une plus-value éducative de ces activités. Or, des pratiques telles que celles proposées par le CPN, qui s'appuient sur le végétal, nécessitent parfois de penser les choses sur un temps plus long. **Par ailleurs, de nombreuses familles envisagent les activités éducatives selon un rapport consumériste, là où le CPN se conçoit comme un catalyseur d'initiatives des habitants.** Cette approche se retrouve dans les formes d'implication, les parents privilégiant les activités qui nécessitent peu d'implication de leur part. Elle est également présente dans les représentations sur le rôle des associations. Ceci peut être illustré par les propos d'un père de famille que nous avons rencontré : « **le CPN ça sert à rien, quand on plante des légumes c'est même pas nous qui repartons avec** ». Là encore, seul l'intérêt matériel à court terme des associations est perçu. Dès lors, certaines familles décrochent des actions proposées.

C'est ici que se situe le deuxième frein à la participation associative. Les familles sont d'après leurs discours en attente d'activités « clé en main », c'est-à-dire accessibles sans préparation ou déplacement, et avec une charge administrative la plus réduite possible. Plusieurs familles évoquent ainsi ne pas envoyer leurs enfants à l'école des sports à cause des trajets qu'implique cette participation. Celles qui assurent le transport de leurs enfants jusqu'aux activités tendent à utiliser les structures de leurs anciens quartiers, notamment pour Borny et Bellecroix. Ce maintien de l'utilisation des anciennes structures éducatives est témoin de l'importance du relationnel avec le voisinage dans le choix des associations.

En effet, la vie sociale sur le quartier des Hauts-de-Vallières apparaît comme segmentée. La présence d'une forte diversité culturelle sur le quartier provoque des organisations communautaires, avec des ensembles d'habitants qui communiquent relativement peu entre eux. Or, l'usage des associations par les uns est parfois interprété par les autres comme un signal qu'ils n'y sont pas les bienvenus. Cette réaction vaut pour des communautés présentes au sein du QPV, mais aussi vis-à-vis des populations extérieures. **Ainsi, l'utilisation du CPN par des personnes extérieures au quartier est interprétée par une partie des habitants du QPV comme un marqueur de classes sociales favorisées.** Dès lors, ils se considèrent comme non désirables dans cet espace. Ceci illustre comment une partie des habitants considèrent plus ou moins consciemment qu'une infrastructure ne peut être partagée par ce qu'ils interprètent comme des catégories distinctes de population.

Cette donnée psychologique nous paraît primordiale pour comprendre les mouvements de participation ou de retrait de la vie associative sur le quartier.

La participation à la fête des voisins, elle aussi, est décrite comme attrayante par de nombreux habitants, qui disent se sentir intéressés mais n'osent pas y aller car ils ne se sentent pas encore pleinement habitants du quartier, parfois même après plusieurs années. C'est donc un enjeu autour de l'appropriation du territoire par les habitants qui semble compromettre, pour certains d'entre eux, leur participation associative. Un examen plus approfondi de la nature des relations entre voisins nous permettra de préciser en quoi celle-ci est liée aux difficultés à faire émerger une dynamique participative sur le quartier.

On voit bien avec ces analyses du CMSEA, les difficultés auxquelles se confrontent le CPN depuis plus de 5 ans dans ces propositions et les rapports parfois tendus mais aussi paradoxaux qui peuvent en découler. Ces études plus sociologiques nous montrent la complexité des liens entre habitants et structures et nous permettent d'aller plus loin qu'une analyse rapide qui conclurait au non-intérêt des habitants de Vallières pour les propositions « Nature » du CPN ou le jugement d'une population qui ne serait que consumériste.

Le CPN est identifié comme une structure éducative avec une représentation particulière des deux côtés du quartier de Vallières :

Côté « terrasses de Vallières », les habitants seraient enclin à penser « c'est très bien ce que vous faites pour les habitants du QPV » (et pour les enfants) car les structures éducatives sont très bien « pour les pauvres ». Implicitement, les plus favorisés savent éduquer leurs enfants. Ces personnes connaissent le CPN et l'apprécie mais n'y vont pas.

De plus, la très forte mobilisation des habitants de Vallières contre l'urbanisation du quartier révèle peut-être un refus de mixité sociale. Il n'y a pas ou très peu de mélange entre les habitants de différents quartiers de Vallières (et cela semble s'accroître). La directrice de l'école nous a confirmé que les enfants du QPV représentent à présent 95% des effectifs même en maternelle. Les parents hors QPV préfèrent demander des dérogations (qui sont accordées facilement) pour mettre leurs enfants à l'école primaire rue Charlotte Jousse. Même certaines personnes du QPV changent parfois leurs enfants d'école.

Côté QPV, les personnes ne participent pas non plus au CPN car « ce n'est pas pour eux » (cette locution a tout de même un peu évolué avec le travail de 5 années d'EVS et tous les efforts que nous y avons consacrés). Cependant le positionnement très nature, éducation à l'environnement voir l'image « écologiste » du CPN reste un marqueur de classe. Pour eux, ils ne sont pas la cible. De même cultiver un jardin « pour le plaisir, se détendre, sans en tirer une production, jardin où on ne peut même pas récolter les légumes ! s'apparente à de l'utilisation des gens. Le bénévolat et l'implication au niveau associatif, vu comme un marqueur positif, relève d'une catégorie social CSP+ qui n'est pas la leur.

On peut reproduire cette analyse sur différents exemples, que ce soit le soin aux animaux, la cuisine maison ou anti gaspi, le low-tech... autant de propositions qui nous place involontairement dans une posture moralisatrice et culpabilisante.

De plus sociologiquement, on sous-estime la difficulté que s'organiser entre habitants fait partie là aussi d'un fonctionnement culturel supérieur.

Il est très difficile de créer une dynamique à partir de rien (ou de lien délités). Le travail doit être prémâché par des associations mais même dans ce cas on voit bien comment c'est difficile.

Cela peut nous reconforter et nous déculpabiliser par rapport à une remise en question permanente sur la difficulté à faire adhérer les personnes aux propositions « Nature » que nous essayons d'amener dans toutes nos propositions d'activités.

3.5 Etats des lieux partagés, à la rencontre des habitants

Depuis cinq années maintenant, nous nous sommes rapprochés énormément des habitants des Hauts de Vallières. Les activités hebdomadaires que nous proposons, tant pour les familles que pour les enfants nous mettent en contact quasi quotidiennement avec certaines familles de Vallières.

Nos bureaux ouverts du mardi au samedi, accueillent chacun, lorsqu'il a une question ou une difficulté. Les discussions informelles ouvrent des pistes, sont l'occasion de conseil, de paroles reconfortantes ou de redirection vers d'autres structures.

Cette proximité renforce le travail de diagnostic permanent et toujours en cours car c'est une façon concrète de prendre la température du quartier en générale et des familles en particulier. Elle nous permet d'adopter une approche globale et transversale des habitants et des familles dans toutes leurs composantes et accompagner leurs parcours. Être attentif à la diversité des trajectoires individuelles et familiales, et essayer de proposer un accompagnement adapté aux évolutions de la vie.

Les maraudes

Depuis plusieurs années, le CPN Coquelicots va à la rencontre des habitants pour comprendre leurs attentes et leurs désirs mais aussi comprendre la méconnaissance et la participation parfois faible des habitants aux activités proposées (par le CPN et les autres associations du quartier). Cette situation évolue avec les « maraudes » du CPN :

La présence de trois médiatrices régulièrement sur le terrain et dans une démarche d'aller vers les différents publics : famille, enfants, ados nous permettent de faire remonter les informations et parfois les tensions. La présence de Nora, et son travail très rapproché avec les médiateurs d'autres structures, est efficace. Son esprit positif, son amour des gens, son écoute et sa gentillesse sont pour beaucoup dans la confiance que lui accorde les habitants.

Cette proximité permet de percevoir directement et sans filtre ce que les personnes ressentent par rapport à leur quartier, quelle image ils en ont et comment elles aimeraient le transformer ou l'améliorer. Quelles activités ils souhaitent voir se développer, à quoi et comment ils souhaitent prendre part.

Les réponses d'aujourd'hui que nous récoltons en maraude ne sont pas très différentes de celles obtenues suite à notre questionnaire de 2020.

Bien qu'en 2025, les tensions soient plus fortes entre les activités du CPN et de son EVS Nature et les attentes sociales que les habitants sollicitent.

Ainsi ce qui pourrait améliorer les Hauts de Vallières seraient :

Un centre social

Des locaux pour les ados avec une programmation variée (pas seulement CPN)

Une meilleure desserte des transports publics

Une meilleure identification des structures (et de leurs rôles)

Il manque des choses essentielles sur le QPV pour les habitants :

Un cabinet d'Orthophonie

Un lieu d'information et d'accès aux droits
Un gymnase, un grand lieu au cœur du quartier
Un marché
Une médiathèque, bibliothèque, accès à la culture
Un club de sport avec l'identité du quartier
Un centre Moselle Solidarité

Consultation du DLA

Lors du DLA, une consultation par questionnaires des adhérents, structures bénéficiaires, financeurs, partenaires alliés et habitants du QPV a été réalisée. Même si elle n'interroge pas directement les habitants sur l'Espace de Vie Social, la confusion entre CPN et EVS rend les réponses valides pour notre diagnostic.

Les habitants interrogés connaissent le CPN et le fréquentent. Ils participent à des activités telles que : soirée jeux du mardi, festivités, veillée de l'été, animaux, balade propreté et avec les ânes, soirée soupe et tartine, scène ouverte, animations diverses, fête des voisins, festival, spectacle dans le petit bois animations, hérissons, ateliers cuisine, cuisine pour les festivités, festival, Jardin partagé, fête du goût des autres, paniers bio, activités pour les enfants Café Klatch, repas au jardin festival et autres festivités.

Pour eux le CPN c'est :

C'est un peu la famille

Mieux pour les activités pour les enfants et adultes

C'est bien pour les enfants, pour nous, beaucoup d'activités

C'est une association qui est pour les enfants

Bien pour les animaux, pour les enfants c'est magnifique

Une association sur la nature et les ânes

Une association qui aide les populations du quartier à s'intégrer dans différentes activités, qui aident à rester en contact avec la nature, des activités d'intégration (jardinage, cuisine).

Des activités qui permettent le bien vivre ensemble, partager un café, pizzas...

Une équipe sympathique en phase avec la nature et impliquée dans la vie associative du quartier

Un endroit où on se retrouve (petits et grands)

Les habitants interrogés plébiscitent les activités telles que le club Hérissons comme un espace épanouissant dans lequel l'enfant apprend des choses sur la nature et souhaitent le développement de l'Espace Aventure et de la pédagogie de la liberté.

Leurs suggestions portent sur l'amélioration de la communication sur les missions et les actions du CPN et développer les activités à destination des habitants du quartier (EVS) et espace ado pour ancrer l'action de CPN dans le quartier des Hauts de Vallières.

Analyse d'impact du point de vue des habitants

Pertinence :

Les habitants considèrent les activités du CPN comme pertinentes pour le quartier, en particulier celles destinées aux jeunes et aux ateliers de quartier. Cependant, certains d'entre eux estiment que l'offre pourrait mieux répondre aux attentes spécifiques du quartier.

Cohérence :

Bien que les activités soient perçues comme cohérentes avec les valeurs de l'association, une meilleure intégration des habitants dans la planification pourrait renforcer cette cohérence entre la réponse aux besoins exprimés et les valeurs portées par le CPN.

Efficacité :

Les activités sont jugées efficaces dans leur contribution à la vie de quartier, mais l'efficacité pourrait être accrue en adaptant mieux les initiatives aux intérêts et disponibilités des habitants.

Efficience : Certains habitants suggèrent que les ressources pourraient être prioritairement allouées à la réponse directe aux besoins des habitants du quartier, ce qui pourrait nécessiter des ajustements dans la gestion des activités.

Impact :

Le CPN a un impact tangible sur la vie de quartier, mais cet impact pourrait être plus important si les initiatives captaient davantage l'attention et la participation des habitants.

Ces analyses montrent bien la complexité du positionnement du CPN face à des attentes auxquelles il nous est impossible de répondre directement.

Synthèse des éléments saillants du diagnostic / A retenir

Quartier agréable entre ville et campagne

Quartier HdV isolé, coupé du reste de Vallières, enclavé avec peu de mixité

Equipements socio culturels insuffisants sur les HdV et ceux des autres quartiers peu accessibles

Manque de transport en commun, fréquence insuffisante mais amélioration prévu rentrée 2025

Forte monoparentalité avec enfants en bas âges (43,6%)

Beaucoup d'enfants et d'adolescents :

50,6% de jeunes de moins de 25 ans et 39,8% de jeunes ayant entre 0 et 14 ans.

Taux de Pauvreté 56,6%

Bas revenus : 74,8%

Taux de chômage 40,2%

Jeunes de plus de 15 ans non scolarisés : 49,9%

Image négative du quartier

Associations présentes mais difficulté de participation des habitants

Repli sur soi des habitants, peur de se « mélanger »

Le rôle du CPN très présent dans le quartier mais qui ne répond pas (assez) aux attentes des habitants (sociales et culturelles)

3.6 Synthèse du quartier : tableau AFOR

Tous ces différents éléments de diagnostic nous permettent de synthétiser l'image du quartier dans un tableau AFOR (Atouts/Faiblesses, Opportunités/ Risques)

ATOUTS	FAIBLESSES
Quartier vert et « jardin » (ville à la campagne) Petit quartier, échelle humaine Présence des associations Beaucoup d'enfants et adolescents Forte proportion de salariés Offres associatives diversifiées Diversité culturelle : 18 nationalités sur le quartier Présence d'associations actives (CPN, NVM, Intemporelle, CMSEA, Conseil Citoyen, Croix Rouge) Présence d'un écrivain public, aide aux devoirs, Programme de Réussite Educative Equipements socio culturels à proximité proche (mais peu accessible) Services de proximité (pharmacie, boulangerie, kiné, infirmier, halte-garderie, Lidl 20mn à pied Beaucoup d'investissements de la municipalité ces dernières années : City stade, PAV, chemin des Airelles CPN Coquelicots est reconnu et estimé par une partie de la population	Pas d'appartenance au quartier Image négative du quartier Peu de solidarité entre habitants Pauvreté Forte monoparentalité (femmes seules avec famille nombreuses) Quartier isolé, enclavé Manque de transport en commun, fréquence insuffisante Manque de services sociaux Replis des habitants (chacun chez soi) Lien social délité Manque de commerce de proximité Sentiments de manque d'activités dans le quartier Méconnaissance des dispositifs et offres mise en place Trafic en bas des immeubles (drogue, voiture) Loyer cher avec problème d'insalubrité Activités économique/emploi peu développés Pas d'antenne mission local/ pôle emploi à proximité Peu de mixité sociale Certains habitants ont de forts griefs contre le CPN Le CPN ne répond pas au besoin purement social du quartier

OPPORTUNITES	RISQUES
Grand potentiel d'aménagement « vert » Rénovation urbaine en cours Résidentialisation d'une partie du quartier Possibilité de redonner un sentiment positif d'appartenance au quartier Urbanisation possible Offres transports communs améliorées	Bascule sociologique des enfants/adolescents Augmentation de la délinquance Appauvrissement de la population Urbanisation => gentrification / fracture sociale Déliquescence du lien social Repli sur soi Situation à risque explosif d'ici quelques années

4. BILAN DU BILAN DU PROJET EVS

Mais qu'a fait le CPN durant ces 5 années de développement de l'Espace de Vie Sociale ?

4.1 An 0 : octobre à décembre 2020 : le 2ème confinement

Budget : 15 810 €

Malgré le contexte sanitaire très difficile, l'Espace de Vie Sociale « Passage ouvert » a vu le jour fin 2025. Les actions développées se déploie autour de trois axes :

Valoriser le quartier et ses habitants/ développer le potentiel attractif du quartier

Aider à la parentalité en particulier les familles monoparentales et dans la précarité

Renforcer les partenariats avec les acteurs du quartier

Les premières actions ont été menées avec les ados et le CMSEA : chantier de plantation de framboisiers devant le local, chantiers de fleurissement, chantier au jardin, mise en place de la boîte à don. Le partenariat avec le CMSEA a été renforcé et une distribution de denrées de la croix Rouge a été assurée par nos soins.

Un collectif (le comité technique de l'EVS) baptisé « le goût des autres » est créé qui se réunit chaque mois pour une réunion entre partenaires. Nous avons constaté rapidement une amélioration de l'identification et de la bonne connaissance de l'association CPN Coquelicots par les habitants du quartier. Grâce à la communication directe que nous avons mis en place, avec Billy Escribe, adulte relais depuis novembre 2019. Notre objectif que les habitants du quartier soient informés des dispositifs et des activités est atteint bien que l'augmentation de la participation aux dispositifs proposés ne soit pas encore mesurable, ni significatif au bout de trois mois.

4.2 An 1 : année test, vers l'agrément EVS 2021 pour 4 années

Budget : 71 405 €

Le nouveau confinement de 4 semaine en avril 2021 a freiné le démarrage de nos activités mais le lien est toujours assuré par Billy pour des activités en extérieur.

Malgré certaines dégradations sur nos espaces et des évènements qui deviennent récurrents dans le quartier (poubelles brûlées, incivilités...) qui rehaussent le sentiment d'insécurité de certains habitants, le CPN estime le quartier reste un quartier agréable qu'il faut mettre en valeur et où il ne faut pas voir uniquement sous des aspects négatifs.

Les initiatives que nous coordonnons favorisent la vie collective. L'augmentation de la participation des habitants des Hauts de Vallières aux activités du CPN est effective : le « jardin partagé » a vu à plusieurs reprises de nouvelles personnes franchir le portail et apprécier les moments « nature ». Le club « hérissons (pour les enfants de 6 à 11 ans) compte cette année une dizaine d'enfants du quartier et la moitié des effectifs du stage nature que nous avons organisé était également pareillement représenté.

Nos propositions se sont multipliées pendant l'été et ce sont ainsi 8 rencontres « Pause et vous » (café klatch), 4 ateliers vélos et 7 ateliers thématiques (atelier sur les thèmes de bricolage, cuisine, prendre soin de soi et de la nature), 8 veillées au jardin et repas partagés les vendredis soir, 7 temps veillées jeux de société en famille et 42 rendez-vous autour des animaux avec la "Pause Câlin" qui ont été organisés.

Nos actions plus festives ont rassemblé à plusieurs reprises jusqu'à 100 personnes lorsqu'il a été à nouveau possible de se rassembler. Nous avons, à ce moment-là, senti un véritable besoin de la population de ressortir, se rencontrer, de retisser du lien après des mois de mesures sanitaires.

Fête de quartier, veillées au jardin pendant l'été, 1^{er} festival du goût des Autres, fête d'Halloween sont autant de propositions de rencontres que nous avons fournis aux habitants de Vallières et auxquelles ils ont répondu massivement.

2021 a marqué également l'arrivée d'Elise Kaczmarek dans notre équipe. Médiatrice jeunesse, elle inaugure la mise en place du « pôle Ados » avec les missions d'accueillir, écouter, accompagner les jeunes vers les activités proposées sur le quartier, de participer à l'amélioration de l'offre d'activité pour les 11-25 ans et d'accompagner les jeunes dans leur capacité à prendre des initiatives dans des projets des HdV. Ce pôle Ados n'est pas encore intégré à l'EVS.

Cette orientation vers le public adolescent a été impulsé par la volonté de l'adjoint à la jeunesse de la Ville de Metz, afin de développer les projets à destination du public adolescent dans les QPV.

Il rejoint le diagnostic de manque d'offre d'animation pour ce public et la volonté de s'inscrire en complémentarité des compétences d'autres acteurs proposant leurs compétences pour les ados (prévention CMSEA, accompagnement Mission Locale).

Il nous permet aussi de fidéliser les enfants 9-12 ans participants au club nature lorsqu'il ne correspondra plus à leur âge.

Attractivité du quartier pour de nouveaux partenaires = plus d'actions sur les Hauts de Vallières

De nouveaux partenariats ont vu le jour, de nouveaux acteurs sont impliqués et en demande de collaborateurs. Par ailleurs, la dynamique du quartier pousse les institutions à choisir les Hauts de Vallières pour développer de nouveaux projets comme par exemple le marché solidaire Aïcha. Nous avons eu de très nombreuses sollicitations d'acteurs extérieurs au quartier qui souhaitent venir développer des nouveaux projets sur le QPV (L'AFEV, la Compagnie « le Tourbillon », Culture 21, l'école des Parents....) ce qui annonce de beaux projets pour 2022.

Des partenariats sont développés avec des associations ou collectifs et des artistes (17.91, FAB LAB, L'ouvre Boîtes, Culture 21...) également pour des projets à plus long terme, notamment en lien avec le local ados en projet. Le CPN Coquelicots est à présent identifié par un grand nombre d'adolescents du quartier des Hauts De Vallières comme une association proposant des activités diverses et régulières.

Un nom qui ne percole pas : Malgré nos efforts, personne ne sait ce qu'est un « EVS » et le nom « passage ouvert » n'a jamais été adopté. Il y a une confusion entre l'Espace Associatif Ecocitoyen (multi associatifs) et le CPN. Les activités de l'EVS sont et resteront celle du CPN et l'identité du « goût des autres » est floue pour les habitants.

4.3 An 2 : 2022 : Regroupement des projets « Contrat de Ville » et EVS sous la nomination « les Dynamiques des Hauts de Vallières »

Budget : 139 789 €

Jusqu'à présent les projets étaient séparés, il y avait d'un côté l'Espace de Vie et de l'autre, d'autres projets liés au QPV et financés par le contrat de Ville (préfecture et Ville de Metz). A partir de 2022, les projets se regroupent pour tout ce qui concerne le quartier des Hauts de Vallières avec :

L'Espace de Vie Sociale « Passage Ouvert »

Le Pôle Ado, et ses 4 rencontres hebdomadaires

Le Festival Le Goût des Autres

Les activités culturelles avec 4 spectacles et les nuits tipis

La programmation estivale renforcée avec 5 rendez-vous hebdomadaires ("Pause Câlin", veillées...)

Les actions que nous avons mis en place concernent la valorisation du quartier et de ses habitants, le développement du potentiel attractif du quartier, l'embellissement et végétalisation, l'animation du quartier, l'aide à la parentalité en proposant de nombreuses rencontres parents/enfants et des rendez-vous très réguliers pour les adolescents, mais aussi des actions de consommations alternatives, de communication directe avec les habitants, de développement de projets avec les partenaires.

En mars 2022, la 1^{ère} édition du carnaval des Hauts de Vallières a rencontré un vrai engouement et la joie des habitants nous a, nous aussi, réjoui. Le quartier a repris vie et les habitants participent beaucoup plus facilement aux propositions qu'il y a quelques années.

Malheureusement, le festival prévu les 2 et 3 octobre 2022 a dû être annulé à cause du mauvais temps. Mais d'autres moments festifs tels les fêtes de Chandeleur, Halloween ou Noël ont reçu un tel accueil que les locaux semblaient trop petits tant l'affluence était importante.

Avec les projets de végétalisation, les plantations, les diverses promenades découvertes de la nature, ainsi qu'avec le projet « Wanted » recherche des talents du quartier, les objectifs de valorisation du quartier et de ses habitants sont atteints. Il en va de même pour les promenades propreté régulières, même si nous avons du mal à ce que les personnes s'impliquent directement même si elles expriment leur satisfaction devant ses actions. Le club ados se fidélise avec une quinzaine de jeunes filles et est en attente d'un local dédié.

Côté Partenariats, les structures institutionnelles relèvent le caractère particulier du fonctionnement du quartier des Hauts de Vallières grâce au collectif « le goût des autres ».

Nous pouvons constater du chemin parcouru depuis un an, quant à la participation tant qualitative qu'aux effectifs multipliés. Le lien avec la population de Vallières se renforce, la bonne représentation de nos propositions est effective et les représentations des habitants sur ce que nos espaces pouvaient leur apporter à évoluer très positivement.

La nouvelle dynamique de quartier amorcée en 2021 est à présent enclenchée, et les habitants témoignent de leurs satisfactions des propositions de rencontres multipliées, ainsi que la diversification des activités proposées.

Le public ados est entré dans une vraie dynamique de projet, allié à une envie de s'ouvrir sur l'extérieur et de rencontrer d'autres publics ados, d'autres quartiers.

En essayant autant que faire se peut, de faire des propositions « Nature » cadrant avec l'ADN du CPN, dans nos différentes activités, et en intégrant « la pause câlin » à l'EVS, ce sont néanmoins les moments festifs et de rencontrent conviviales que plébiscitent le plus les habitants des HdV ainsi que les activités pour les enfants.

Dans le fonctionnement interne du CPN, le pôle social prend à présent une plus grande envergure. Parallèlement à nos activités dans le champ de l'Education à l'environnement et à la nature, la mission sociale de l'association a été renforcée et cela pas seulement du point de vue financier. Les multiples sollicitations (partenaires, écoles, organismes de formations...) nous identifient comme un acteur développant des projets dans le champ social.

Le quartier nous amène parfois à être confronté à des situations pour lesquelles nous ne sommes pas formés, ni forcement préparés car les extrêmes difficultés dans lesquelles certaines personnes se trouvent existent et la proximité nous confrontent parfois à ces situations difficiles. Dès cette seconde année d'activités, nous notons que nous resterons vigilants à la cohérence entre les attentes et enthousiasmes des habitants ou des partenaires sur le terrain, et notre "genre professionnel" liant les enjeux environnementaux et la pédagogie de projet mettant le public au cœur de son "apprentissage", sans se satisfaire du consumérisme à court terme.

Année Noire, avec le décès malheureux de 4 de nos ânes, le CPN a traversé en 2022 plusieurs incidents et événements qui ont particulièrement affectés ses salariés mais durant lesquels nous avons pu mesurer la présence, l'appui, la reconnaissance des habitants et des partenaires à notre égard. Les très nombreuses marques de soutien nous ont aidé à traverser ces épreuves.

Fin 2022 marque aussi le départ de Billy Escribe qui durant 3 années, a été au plus proche des habitants avec une écoute, une proximité et une authentique bienveillance.

Nous avons mesuré la perte que cela représente pour nous, l'EVS et notre public à la difficulté que nous avons eu de le remplacer. C'est sur le temps long que se tissent des liens rapprochés entre les acteurs autant qu'avec les habitants, avec les familles, qui doivent se sentir reconnus pour ce qu'ils sont, citoyens à part entière, acteurs de leur propre vie, et potentiellement acteurs de leurs territoires.

4.4 An 3 : 2023 : une année noire

Budget : 169 300 €

Cette année 2023 a été extrêmement difficile pour l'association CPN Coquelicots, car marquée par plusieurs événements impactant :

Le remplacement de Billy Escribe (médiateur social qui a quitté l'association en novembre 2022) n'a pas été effectif avant le 14 mars 2023, engageant une surcharge de travail pour les autres salariés.

L'embauche de Marie Noirjean en mars a constitué un changement au sein de l'équipe.

Le départ d'Eliot De Montes et le printemps ont été des périodes particulièrement complexes pour l'association en raison de l'activité intense de cette période et du changement d'équipe.

L'association a dû faire face à une affaire de soupçon de pédophilie d'un habitant envers des adolescentes du quartier, générant des difficultés importantes et une charge mentale intense.

Une famille a manifesté un acharnement contre l'association, ajoutant à la pression.

Un arrêt maladie d'un mois (du 25 avril au 22 mai) a été nécessaire pour Anne Frey en raison de la surcharge de travail.

Marie Noirjean a également été en arrêt maladie, du à sa difficulté à trouver sa place et son rôle au sein du CPN. Cela a encore impacté la stabilité de l'équipe.

Finalement, le départ de Marie a à nouveau nécessité une réorganisation au sein de l'association.

L'embauche d'Adji Thiam a été une étape importante pour renforcer l'équipe à partir de novembre 2023 (mais elle non plus n'est pas restée).

Ces événements ont représenté des défis pour l'association, mais ils ont également été l'occasion de mettre en place des ajustements et des changements nécessaires pour continuer à avancer malgré les difficultés rencontrées.

Cela explique la difficulté de réaliser l'ensemble des actions que nous avons prévues. En particulier, en ce qui concerne les actions « cadre de Vie », un certain nombre n'ont pu être réalisées (végétalisation, promenades thématiques, chantier de fabrication de mobilier).

De plus, dans le contexte annuel de l'association décrite ci-dessous (réorganisation équipe, surcharge salariale, événements qui accaparent le temps des salariés), nous n'avons pas pu répondre à certains appels à projet (Région, Dreal, département) ce qui explique que notre budget soit inférieur au prévisionnel. De plus nous avons été à certaines périodes de l'année en sous-effectif du au non-remplacement de poste et aux arrêts maladie.

Néanmoins, au cours de l'année 2023, de nombreuses actions ont été entreprises dans le cadre des "Dynamiques des Hauts de Vallières". Elles se sont concentrées particulièrement cette année sur le pôle ados, l'aide à la parentalité, les événements festifs et le partenariat avec les autres acteurs du quartier.

Un axe supplémentaire apparaît dans l'EVS : Renforcer les actions vers le public adolescent

Le Pôle Ado a suscité un intérêt croissant chez les adolescents du quartier, attirant une soixantaine de jeunes qui ont participé au moins une fois aux activités organisées par le CPN. Un groupe d'une vingtaine de jeunes filles se réunit très régulièrement, avec également quelques garçons qui s'y intègrent de plus en plus souvent. Une nouvelle dynamique s'est créée depuis 2023 car plusieurs jeunes qui connaissaient et fréquentaient déjà le CPN ont fêté leurs 11 ans (âge minimum permettant la fréquentation du club ados) au cours de l'année.

Certains avaient hâte de pouvoir participer aux activités. L'arrivée de nouvelles personnes a changé les habitudes du groupe "de base" et il a fallu s'adapter à ce nouveau groupe. Les activités sont restées dans la ligne des valeurs du CPN Coquelicots : éducation à l'environnement, respect de la biodiversité, culture, partage et rencontres. Il est difficile pour le moment de penser "projets à long terme" car la notion d'engagement est compliquée pour les jeunes, et le local ados aurait dû être le projet fédérateur.

Elise, notre médiatrice jeunesse, toujours dans l'attente de la date de cette ouverture, a été dans une position difficile à tenir avec son public. L'animateur ados qui aurait dû accompagner l'ouverture du local ados et compléter la programmation d'activité n'a pas été recruté. Cela a rendu complexe le travail de la médiatrice qui exprimait la demande de ne pas être seule avec les ados lors des activités.

En 2023, 5 temps de festivité thématiques (Chandeleur 04/02, Carnaval 011/03, la fête des voisins le 2 juin, Halloween 7/10, Noël 16, 17, 18/12) ont été organisés sur les HdV. Ces temps d'activités sont nos actions qui réunissent le plus de public. Plus de 100 personnes ont pu être présentes simultanément, ce qui nous rappelle aussi la petite taille de l'Espace Associatif Ecocitoyen. L'espace extérieur est bienvenu dès que cela est possible. Ces actions allient temps d'activités (bricolages, maquillages, atelier cirque, cuisine...), temps convivial de partage de goûter ou de repas, ils réunissent tous les publics. Le collectif « le goût des autres » est très actif durant ces actions et toutes les structures partenaires du collectif (Intemporelle, Nouvelle Vie du Monde mais aussi le Conseil Citoyen, le CMSEA, la Croix Rouge) sont présentes ou apportent leur aide et participent d'une manière ou d'une autre.

D'autres rendez-vous sont très prisés dans le quartier, comme les veillées du vendredi soir au jardin pendant l'été. Lors de 6 soirées, ce sont pizzas au « four » et auberge espagnole qui sont partagées entre voisins et habitués du CPN. Le four Bidon a été remplacé par un vrai four à pain

La thématique « cadre de vie » a été moins travaillée cette année par manque de temps et de moyens mais également parce qu'un grand réaménagement du quartier par le bailleur social Vivest va être lancé en 2024 et les aménagements comme la végétalisation vont être entièrement revus.

Un nouveau projet fédérateur

Malgré les problèmes rencontrés au cours de cette année, nous nous sommes lancés avec un très grand enthousiasme dans un nouveau projet : L'Espace Aventure, un espace de jeux dans la nature dont les principes de base sont : le libre accès, la gratuité et le jeu libre. Ouvert pendant les vacances d'avril, les vacances d'été et les vacances de novembre, l'Espace Aventure a rencontré immédiatement un grand succès auprès des enfants du quartier mais aussi de leurs familles mais aussi plus largement d'autres quartiers de Metz, voir de communes de Moselle.

Cette nouvelle proposition d'activité nous semble tout à fait approprié pour le quartier des Hauts de Vallières comme un dispositif venant en soutien à la parentalité. Tout en s'inscrivant dans un territoire précis, il s'articule avec son environnement et tient ainsi compte des contraintes existantes et de son public. D'une façon générale, les terrains d'aventure agissent sur l'espace public et sont réfléchis comme des espaces de rencontre et d'échanges. Les ouvertures du TA ont représenté en totalité 50 demi-journées supplémentaires de travail car ce dispositif demande 3 animateurs en moyenne par ouverture (gestion du terrain, « magasin » et « entraînement » sont des postes indispensables). Nos animateurs participent à laisser libre cours au jeu libre et à la prise de risque subjective, nécessaires au développement de l'individu tout en étant extrêmes attentif au bon fonctionnement du lieu.

Ce projet en travaillant sur la pédagogie de la liberté et en s'ancrant sur un espace « nature » à explorer, concilie harmonieusement l'ADN du CPN et les préoccupations sociale de l'EVS.

Ce n'est pas le cas d'autres activités qui au fil des mois semblent de moins en moins s'intégrer au fonctionnement du CPN. Il en va ainsi pour les Cafés Klatch, les activités festives, les propositions d'activités culturelles, les promenades propreté ou les maraudes.

La place de l'axe social a peut-être pris plus d'ampleur, dans le projet, que celui envisagé au départ et l'association a parfois l'impression de perdre de vue son objet premier (l'éducation à la nature et à l'environnement) pour répondre à des besoins du quartier qui sont moins du ressort des salariées et de leur champ de compétences.

Cette année encore, les difficultés auxquelles nous avons été confrontés ont beaucoup accaparé nos salariés et ont pu également créer des distances entre les personnes de l'équipe même s'il y a une envie, toujours, de partager des actions communes.

Les habitants du quartier, accueillis et sollicités plus régulièrement ont investi les espaces du CPN. L'écosystème de l'association se transforme à présent. Les structures institutionnelles nous identifient comme un acteur développant des projets dans le champ social et nous sollicitent pour répondre à des besoins effectifs du quartier qui ne sont pas forcément de notre ressort et dans nos champs de compétences. C'est encore plus manifeste avec le public ados et le local ados que nous allons coordonner et animer. Les habitants eux-mêmes nous associent parfois à des missions qui ne sont pas les nôtres.

Le CPN est passé entre 2010 et 2023 de 1 salarié à 11 salariés, ce qui évidemment change le fonctionnement de l'association. Depuis sa création, l'association n'a cessé de grandir et se professionnaliser. Depuis 2020 et renforcé par la crise sanitaire et des départs de salariés clés, il y a un sentiment que l'équipe se sépare progressivement en 2. Les postes de 2 adultes-relais dans la structure renforcent le sentiment de deux équipes parallèles au sein de la même association alors qu'auparavant tous étaient amenés à travailler ensemble plus régulièrement. Le pôle social prenant de plus en plus d'ampleur, on entrevoit que les deux fonctionnements (environnement /social) sont différents.

Sans perdre l'identité du CPN, l'association monte aussi en compétence justement en raison du lien entre l'environnement et le social et de la spécificité de son travail dans les deux domaines complémentaires.

Ainsi lors d'un récent CA du CPN , de nombreuses questions se sont posées sur le rôle du CPN dans le champ social, et en d'autres termes, l'association doit-elle répondre à tous les besoins du territoire ?

La direction aimerait retrouver plus de transversalité et en 2022, voyant la distance se créer entre les salariés une réunion hebdomadaire a été mise en place avec tous les salariés de l'équipe. Mais en raison du programme d'activités intense et très chargé, ces réunions n'ont pas pu se pérenniser.

L'association souhaite réfléchir sur le « rôle social » du CPN car le sujet n'a pas vraiment été évoqué en profondeur. Or le dossier EVS doit être réécrit pour le renouvellement du conventionnement en octobre 2025. Nous avons ainsi l'opportunité de définir le cadre de l'étape suivante et prendre du recul sur notre développement et établir collectivement la dimension et la place que peut prendre la dimension sociale dans le projet le projet de l'association.

Le CPN a ainsi fait appel au DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour être accompagné sur la formulation de son projet associatif et choisir la stratégie qu'elle souhaite développer à court et moyen terme. Le quartier des Hauts de Vallières va être amené à changer et ce petit quartier va s'agrandir avec un gros projet d'urbanisme qui devrait créer plus de 1000 logements supplémentaires. Le CPN a négocié un terrain et souhaite y implanter un centre pour héberger ses classes découvertes et peut-être obtenir le label CPIE. Sur le champ social, les demandes vont également augmenter. Le CPN souhaite déterminer collectivement à quelle échelle l'association veut se développer et sur quel champ. Trouver le bon équilibre entre le volet « environnement » qui est à l'origine de la création de l'association et le volet « social » qui a été développé en fonction du contexte, des opportunités et des besoins du territoire d'implantation.

Avec cette démarche de DLA, le CPN souhaite renforcer le lien entre les actions proposées et souder son équipe. L'association montre sa capacité de remise en question, d'implication et de participation.

4.5 An 4 : 2024 nouvel élan avec l'Espace Aventure et l'Espace Nature Parents Enfants

Budget : 201 220 €

Pour l'année 2024, les projets rassemblent : le pôle ados, les actions d'accompagnement à la parentalité, les actions « cadre de Vie et Santé-Environnement », les "pause câlin" avec la participation au soin des animaux, et les temps de festivité avec 5 rendez-vous annuels auxquels s'ajoutent deux journées entières d'animations tout public pour le festival " le goût des autres".

On voit le projet EVS s'orienter vers une direction « santé environnement » avec l'embauche en avril 2024 d'une médiatrice recrutée sur cette thématique. Il s'ensuit le développement d'actions ciblées sur cette thématique telles que la marche santé, le sabots bus, les ateliers cuisine et les distributions de paniers bio. Les deux projets décrits ci-dessous rejoignent également cette thématique en abordant les enjeux de sensibilisation aux bienfaits de la nature, au syndrome de manque de nature et à la problématique des écrans. Ces deux projets novateurs ont considérablement concentré nos efforts :

Espace Aventure

Comme en 2023, le CPN continue à innover et à proposer de nouveaux projets pour les Hauts de Vallières et ses habitants. L'Espace Aventure, nous enthousiasme toujours autant et trouve un public fidèle dans le quartier. Nous continuons à penser que ce dispositif pilote (le seul en Lorraine jusqu'à présent) offre un plus dans le quartier autant pour les enfants que pour les adultes et gagne à être développé et pérennisé.

Cette année 2024, l'Espace Aventure a réouvert ses portes à de nombreuses reprises ce qui permet d'en faire un rdv sur le quartier.

De plus, pour la première fois, et en plus des ouvertures ordinaires, nous avons décidé de fêter Halloween dans cette espace. Malgré la complexité logistique, le lieu s'est avéré parfait pour cette activité partagée par le collectif « Le goût des autres » et a réuni 90 participants.

Nous avons souhaité faire bénéficier d'une formation au playwork toutes les personnes de l'équipe du CPN qui sont susceptibles de venir travailler sur l'Espace Aventure. Cette formation importante pour bien gérer le terrain, a été dispensée sur 1 journée par l'association « Raoudis Samba».

Espace Nature Parents Enfants

En partenariat avec les PEP'Lor'Est, nous avons aussi développé un nouveau dispositif à l'attention des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents. Il s'agit de L'ENPE (Espace Nature Parents Enfants). Ce projet qui s'inspire des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) dans sa philosophie, apporte une dimension nouvelle autour de l'accès à la nature. C'est avant tout un espace d'accueil en extérieur, où chacun peut évoluer librement dans le respect du cadre de fonctionnement.

Il nous semble, très bénéfique de mettre le très jeune enfant en contact positif avec la nature le plus tôt possible. Une interaction joyeuse créera des souvenirs positifs et un socle solide pour une compréhension et un futur respect de l'individu pour son environnement. L'expérience du CPN avec les crèches en plein air et les animations nature pour les tous petits montrent de multiples bénéfices de l'accueil en pleine nature.

Ce projet expérimental répond également à des besoins du quartier des HDV en termes de demande d'activités pour les enfants et parents de cette tranche d'âge et le manque de lien et d'expériences dans la nature pour les familles. De plus, l'ENPE apporte des réponses aux constats des PEP concernant un besoin d'écoute et d'échange important des familles, ainsi qu'un besoin de rompre l'isolement lié à la population du quartier qui compte un grand nombre de familles monoparentales et de parents isolés. Il faudra certainement un temps d'expérimentation plus long pour que ce nouveau projet se développe et trouve son public.

En 2024, les difficultés rencontrées se sont condensées sur les changements au sein de l'équipe EVS avec des arrivées dans l'équipe mais aussi des départs qui nous ont mis en difficulté. Tous ces changements ont demandé recrutement, intégration, adaptation, formation, qui ont été chronophage et énergivore.

Février 2024 : départ Adjé Thiam du poste médiatrice cadre de vie

Février 2024 : arrivée de Lucas Perrard au Poste Animateur ados

Avril 2024 : arrivée Sarah Laurent au poste médiatrice santé environnement

Avril 2024 : arrive Aurore Kalfass au poste médiatrice cadre de vie

Juin 2024 : départ Aurore Kalfass du poste médiatrice cadre de vie

Novembre 2024 : arrivée Nora Kabradjouze au poste médiatrice cadre de vie

Comme l'année dernière, nous avons rencontré des difficultés de ressources humaines puisque le poste de médiatrice « cadre de vie » n'a pas été pourvu durant 6 mois au total. Cela a eu, bien sûr, un impact conséquent sur nos activités même si nous avons essayé le plus possible de maintenir toutes nos actions. Cela s'est ressenti aussi sur les relations avec la population car l'un des objectifs principaux de ce poste est de créer du lien. Cette relation doit se construire sur la durée et le changement de personnel ne facilite pas le lien et la confiance qui doivent se tisser. Cela explique certainement partiellement que certaines activités rassemblent moins de public cette année.

On peut noter également la difficulté de retenir les candidats sur le poste de médiateur « cadre de vie » depuis le départ de Billy Escibe. Cela peut s'expliquer par la multiplicité des objectifs et les nombreuses actions à mettre en place qui sont demandées. A cela s'ajoute le rôle de médiation avec les habitants, une fonction à remplir qui est propre à ce poste ainsi que la pression qu'a pu imposer la directrice adjointe.

Mais cette place reflète aussi la difficulté d'unité entre les pôles social et Nature de l'association et les crispations autour de l'identité du CPN. Les différentes personnes qui ont travaillées sur ce poste ont toutes sentie un antagonisme dans les demandes qui leur étaient faites et une grande difficulté à concilier les exigences de l'association sans remettre en question la nature même du poste sur lequel elles étaient engagées.

2024 a aussi été marquée par l'arrivée d'un animateur sur le club ados, dans l'optique de l'ouverture du local pour la jeunesse (Tour des Marronniers) que nous attendions cette année. Ce projet prenant du retard, l'animateur a œuvré au sein du local associatif éco citoyen avec la médiatrice jeunesse en place. Fort de cette association, le club ados s'est vu remanié, adoptant un règlement auquel les jeunes et les familles doivent à présent adhérer ainsi qu'une fiche d'inscription à remplir, pour une meilleure organisation des activités.

Cadre et règles plus strictes, activités sur inscription, signature d'un règlement, adhésion à l'association. Ces changements ont fait partir le groupe initial d'ados (une vingtaine de jeunes, essentiellement des filles présentes depuis 2021 à l'ouverture du pôle ados). Il est probable également que les jeunes ayant grandi, elles et ils ne trouvent plus les activités répondant à leur besoin au sein du club malgré les tentatives d'adaptation de la part de l'équipe encadrante.

De plus des tensions entre les jeunes sont également à l'origine d'une implosion du groupe. Certaines personnes ne venant plus si certaines autres étaient présentes.

Aussi, certains ados font état d'un comportement que la médiatrice et l'animateur ont des difficultés à gérer dans le cadre d'une activité en groupe. Cela a notamment été le cas lors de la "nuit tipi", qui connaît un grand succès et où viennent des jeunes qui ne fréquentent pas d'habitude le club ados, et dont le comportement transforme cet événement en un moment chaotique plutôt qu'une initiation au camping et une soirée de partage entre jeunes et l'équipe du CPN.

Cependant, à partir de septembre, de nouveaux participants se sont inscrits à nos activités. Cela change la dynamique du club ados puisqu'ils sont généralement entre 4 et 6 jeunes, et uniquement des garçons, là où auparavant elles étaient une majorité de filles et le nombre pouvait atteindre une vingtaine.

Il faut à présent, recommencer le travail amorcé il y a trois ans.

Néanmoins, l'objectif de renforcer l'offre d'animation pour les ados (inexistante sur le quartier par ailleurs) est atteint car ce sont 140 temps d'activités qui ont été proposés cette année. De plus, les animations proposées, si elles ne répondent pas aux attentes de tout le public et aux envies de certains ados, rejoignent entièrement les objectifs de renforcer l'engagement citoyen (et la connaissance) dans le domaine qui est le nôtre (l'environnement et la nature) et ainsi d'acculturer aux écogestes.

En ce qui concerne les familles et la vie sur le quartier, on peut observer que la dynamique de quartier des Hauts de Vallières semble s'essouffler. Les questionnaires que nous avons fait remplir aux habitants et à nos adhérents (dans la démarche de DLA) montrent leur attachement à notre structure, la conscience de la place du CPN dans la vie du quartier, le rôle déterminant et essentiel dans l'éducation à la nature (surtout pour les enfants). Même si les personnes ne participent pas forcément aux activités, il est important pour eux que le CPN soit là.

Par ailleurs, que ce soit dans nos actions parentalités ou de festivités, les objectifs d'agir sur le lien social et la cohabitation à l'échelle du quartier en facilitant l'appropriation des espaces publics par les habitants sont atteints. Car le CPN en étant très présent dans l'espace public, travaille à le faire vivre et a, de fait, un impact sur ces espaces. Peut-être parfois, notre présence dans l'espace publique est même trop marquée sur le quartier et certains habitants préféreraient d'autres actions portées par d'autres acteurs, quand d'autres revendiquent eux leur droit à la tranquillité. Cela révèle une difficulté de partager l'espace public quand toutes nos actions encouragent la mixité sociale et le vivre ensemble. Elles visent aussi à élargir l'accès à des ressources culturelles en proposant par exemple des spectacles de qualité. L'engagement citoyen, s'il est notre objectif à long terme, est encore à travailler tant il est encore difficile de mobiliser la population sur une implication dans des projets.

Dans une démarche de DLA

Les habitants du quartier expriment leurs besoins de services sociaux de proximité, de centres aérés pour les enfants, d'activités de « consommations » pour les ados....

Depuis maintenant 4 ans, le pôle social du CPN a encore pris de l'importance dans notre association.

Lorsqu'en 2020, l'association a obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale, nous avons vu nos usagers changer petit à petit. Les habitants du quartier, accueillis et sollicités plus régulièrement ont investi les lieux. L'écosystème de l'association se transforme à présent. Les structures institutionnelles nous identifient comme un acteur développant des projets dans le champ social et nous sollicitent pour répondre à des besoins effectifs du quartier qui ne sont pas forcément de notre ressort et dans nos champs de

compétences. C'est encore plus manifeste avec le public ados et le local ados que nous devrions coordonner et animer. Les habitants eux-mêmes nous associent parfois à des missions qui ne sont pas les nôtres.

Cette place de l'axe social dans le projet a peut-être pris plus d'ampleur que celui envisagé au départ et l'association a parfois l'impression de perdre de vue son objet premier (l'éducation à la nature et à l'environnement) pour répondre à des besoins du quartier qui sont moins du ressort des salariés et dans leur champ de compétences.

Cette année encore, les difficultés auxquelles nous avons été confrontés ont beaucoup accaparé nos salariés et ont pu également créer des distances entre les personnes de l'équipe même s'il y a une envie, toujours, de partager des actions communes.

L'association souhaite donc réfléchir sur le « rôle social » du CPN car le sujet n'a pas vraiment été évoqué en profondeur. Or, le dossier EVS doit être réécrit pour le renouvellement du conventionnement en octobre 2025. Nous avons ainsi l'opportunité de définir le cadre de l'étape suivante et prendre du recul sur notre développement et établir collectivement la dimension et la place que peut prendre la dimension sociale dans le projet de l'association.

C'est pourquoi, le CPN est entré dans une démarche de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour être accompagné sur la formulation de son projet associatif et choisir la stratégie qu'elle souhaite développer à court et moyen terme. Le CPN souhaite déterminer collectivement à quelle échelle l'association veut se développer et sur quel champ. Trouver le bon équilibre entre le volet « environnement » qui est à l'origine de la création de l'association et le volet « social » qui a été développé en fonction du contexte, des opportunités et des besoins du territoire d'implantation.

Avec cette démarche de DLA, le CPN souhaite renforcer le lien entre les actions proposées et souder son équipe. L'association montre sa capacité de remise en question, d'implication et de participation.

4.6 An 5 : La complexité vers l'autonomisation de l'EVS

Budget prévisionnel : 208 300 €

Entre DLA, feuillet du local Ados, conflits avec des habitants et tension au sein même du CPN, l'année 2025 est une année complexe et de transition.

A cette date, une inauguration du local ados est enfin planifiée le 21 août en présence du maire de Metz. L'inauguration prévu initialement le 20 mai 2025 a été annulé, faute de travaux non achevés et par manque de temps pour pouvoir investir le local et le faire vivre avec les jeunes. D'ici fin août les ados auront le temps avec Elise et Lucas de s'approprier ce nouveau lieu, de le meubler et de l'investir.

Parallèlement à cela, le poste d'animateur ados est passé de 24h/semaine à 11h pour cause de changement RH au sein du CPN. Il reste encore à trouver les financements pour pérenniser ce poste absolument indispensable au fonctionnement du pôle ados.

En plus des rendez-vous programmés chaque semaine, un séjour en collaboration avec le centre social Kairos avait été envisagé mais n'a pas pu aboutir. La complexité de devoir faire porter le projet par la ligue

de l'enseignement (le CPN n'a pas d'agrément pour organiser des séjours) cumulé à la difficulté du travail en partenariat, et le délai trop court pour préparer le projet, ont fait que nous avons préféré postposer. Peut-être parviendrons nous à monter un mini séjour en automne avec l'implication de Clément en BPJEP chez nous.

Depuis le début de l'année, le CPN organise « les samedis tous dehors » parce que : Sortir c'est vital ! Nous proposons donc plusieurs activités gratuites pour faire ensemble et vivre des rencontres dynamiques et positives avec la nature tous les samedis. En plus de la « pause câlin » le matin et du jardin partagé toute la journée, l'Espace Aventure est ouvert une semaine sur deux en alternance avec une balade à l'Echo des sabots. Un repas est également préparé et partagé au jardin. Tout le monde est bienvenu.

Ces samedis permettent aussi à l'équipe du CPN de se retrouver et de partager des activités ensemble, là où le collectif a été abîmé par de multiples causalités.

Les ouvertures de « l'Espace Aventure » rassemblent toujours un public important pour les actions autour de la parentalité et les propositions d'activités pour les plus jeunes (mais ouvert à tous). Beaucoup de garçons du quartier (entre 7 et 11 ans) y viennent seuls mais des familles fréquentent également cet espace. Entre 10 et jusqu'à 100 personnes peuvent participer à chaque ouverture, un grand écart pas toujours explicable. C'est un succès que nous souhaitons consolider et développer mais qui nous demande un investissement important en termes de ressources humaines.

A plusieurs reprises, cette espace, qui est presque unique dans la région Grand Est (un autre terrain d'aventure existe en Alsace), a été visité par des acteurs intéressés par l'expérience, par des stagiaires de différentes formations ou pour y donner des formations. Ainsi cet espace cumule plusieurs fonctions et est très utilisé depuis sa création.

L'Espace « Nature Parent Enfant » continue également sa croissance. Cette proposition, elle aussi, unique à notre connaissance sur la Moselle permet d'offrir un espace en extérieur pour accueillir les plus petits.

Lors des accueils de l'ENPE en 2024 et 2025, nous avons ouvert ce nouvel espace de rencontre, convivial et sécurisant et pour certaines familles du Quartier Politique de la Ville de Vallières, nous avons rompu l'isolement, pour un moment en tout cas. Nous avons ouvert le dialogue et pu créer du lien avec ces familles, les orienter, et les accompagner selon leurs besoins.

La sensibilisation des parents à tous les avantages de passer du temps dans la nature avec leurs enfants était induite et les participants l'ont expérimenté dans un environnement apaisant.

Enfin, l'ENPE a permis de renforcer la relation parents-enfants et a travaillé sur l'appui aux parents et aux enfants pour développer l'autonomie et la socialisation de l'enfant de moins de 6 ans.

Si pour trouver son public « famille » il a été nécessaire de faire énormément « d'aller vers », il n'a pas été difficile de convaincre les assistantes maternelles. En effet, via le réseau « relais petite enfance », l'information a bien circulé et plusieurs d'entre elles sont déjà fidèles et ont été très satisfaites de l'expérience. La crèche des Hauts de Vallières a elle aussi participé à une ouverture.

Fort de ce constat, nous pensons qu'il serait intéressant de proposer certains créneaux pour des structures (telles que crèches, relais maternelles, centres sociaux, LAEP), éventuellement venant d'autres QPV et réfléchir à des temps de formations à l'éducation dehors.

Enfin, nous participerons aussi comme c'est le cas depuis plusieurs années aux « Rendez-vous des parents » avec deux demi-journées dédiées aux activités nature à l'ENPE afin de donner aux parents des outils et des idées qu'ils pourront mettre en pratique lorsqu'ils sortiront avec leurs enfants.

Afin de permettre à ce projet, qui lui aussi concilie Nature et Social dans une dynamique novatrice, de se développer, nous avons répondu à l'appel à projet PRSE 4. Notre ambition est de nous doter d'un vrai aménagement Nature dédié à la petite enfance et de transformer l'ENPE en un projet plus complet en lui donnant une autre dimension. Et ainsi d'offrir à la Métropole Messine un lieu adapter pour « Eduquer autrement en proposant des espaces extérieurs aménagés, favorable à la santé. »

C'est également en lien avec la santé et l'environnement que nous orientons à présent nos actions « cadre de vie » avec toujours des marches santé, des promenades exploratoires et nature dans et autour du QPV, le sabot bus, la « Pause câlin », des ateliers DD et consommation durable, des zones de gratuité, des actions autour de l'alimentation durable : ateliers cuisine, repas partagés au jardin, projet de paniers bio ...

Ce dernier projet « A.T.A.B.L.E », est un acronyme plein de sens : vers une Alimentation pour Tous, Accessible, Bio et Local en grand Est. Nous l'avons intégré dès 2024 et espérons pouvoir le poursuivre en 2026. Avec ce projet de distribution tous les 15 jours d'un panier à 3,5 € (mais au vrai coût de 20 €) nous contribuons à faciliter l'accès à plus de produits frais et de qualité aux publics précaires, à lever les freins à la consommation de produits bruts bio pour les personnes en situation de précarité, à apporter une solution à un public pouvant bénéficier de l'aide alimentaire, mais aussi à un public se situant au-dessus des seuils de l'aide alimentaire, et rencontrant tout de même des difficultés à accéder à une alimentation de qualité mais aussi à aider à créer des débouchés supplémentaires pour les producteurs bio, au juste prix. Les 13 familles qui font partie du projet sont très satisfaites et il y a à présent une liste d'attente qui s'allonge. Nous verrons comment satisfaire plus de ménages sur les Hauts de Vallières en combinant cette distribution à une sensibilisation plus importante sur l'alimentation durable, enjeux pour l'environnement et pour la santé.

La consommation durable occupe toujours une place importante dans notre projet d'EVS avec les zones de gratuité, les propositions de consommations alternatives, la culture aux Ecogestes et aux économies d'énergie et d'eau. Ainsi des ateliers avec une diététicienne, une visite dans un maraichage bio ainsi que des ateliers spécifiques avec le bailleur Vivest sont en cours d'élaboration.

L'été commencera avec le bilan EVS et un spectacle pour fêter les vacances. Notre sortie à la Madine donnera un air de vacances aux familles du QPV, tout comme la nuit tipis pour les ados du quartier. Il s'achèvera avec les 4 jours des rencontres FCPN : Rencontres Internationale de la Fédération qui seront l'occasion de mettre en avant la nature en ville et les valeurs de mixité et de partage chères aux CPN. Ces Rencontres auront lieu sur 4 jours, du mercredi 19 août au dimanche 24 avec un programme riche en nature et en festivité.

Cette proposition du CPN qui est très enthousiasmante pour toute l'équipe n'a pas reçu un accueil favorable dans le quartier. Les habitants ont exprimé immédiatement une forte peur de tous les désagréments que pourraient engendrer cette manifestation prévue sur plusieurs jours. Quand, nous mettions en avant l'opportunités d'apporter durant l'été un programme varié en manifestations nature et culturelles, les habitants nous ont retourné bruit, sécurité, place de parking... Avant que les réponses aux interrogations légitimes des habitants n'aient pu être données, les suppositions les plus farfelues et calomnieuses étaient dispensées. Lors de la réunion publique que nous avons organisée, les personnes ont pu exprimer leurs craintes les plus diverses mais les réponses apportées n'ont pas été suffisantes pour les rassurer et le vote par notation a exprimé un refus de voir cette manifestation se réaliser au cœur du QPV.

Même si nous pouvons supputer que ce choix est restreint à un nombre d'habitants et de familles limitées, elle révèle tout de même une hostilité avérée contre notre association avec des conséquences bien concrètes

pour nous (par exemple le choix de déplacer cette manifestation dans les champs près des ânes va engendrer pour nous une augmentation très conséquente du budget de l'action).

Nous devons prendre en compte cet aspect relationnel avec le quartier. Même si comme je le disais plus haut, elle est le fait essentiellement de quelques personnes qui expriment un acharnement certain à nuire à l'association, cette situation arrive à créer un climat délétère impactant pour le quartier, le CPN et ses salariés.

Aussi du côté de nos partenaires « historiques » et du collectif le « goût des autres » la manière d'aborder cette problématique est vécue très différemment et a fait apparaître des différents et des critiques qui devront être traités si nous souhaitons que ce collectif continue à vivre.

Implication des habitants dans le bilan de l'EVS

L'Espace de Vie Sociale repose sur une conviction forte : les habitants sont les premiers acteurs de leur quartier. Leur implication a été essentielle tout au long de l'élaboration du bilan. Non seulement ils ont participé aux activités, mais ils ont également contribué à leur évaluation, en partageant leur regard, leurs expériences et leurs propositions.

En particulier lors des échanges avec les médiatrices sociales, les habitants ont pu exprimer leurs adhésions mais aussi leurs critiques et leurs besoins.

Différents outils ont été mobilisés pour favoriser cette participation : entretiens individuels, échanges lors des animations de proximité, ou encore rencontres conviviales au sein du quartier, expressions lors des réunions inter acteurs ou du collectif « le goût des autres » mais aussi chaque année lors du bilan partagé « mi-parcours », moment événement où les projets sont exposés dans leur globalité.

Ces moments ont permis de recueillir la parole des habitants dans toute sa diversité : familles, jeunes, personnes âgées, nouveaux arrivants ou habitants de longue date.

Les habitants ne se sont pas limités à identifier les difficultés ; ils ont aussi exprimé leurs attentes, leurs envies et leurs idées pour améliorer la vie collective. Leurs témoignages ont mis en lumière des problématiques spécifiques (isolement, accès aux services, besoins d'animations intergénérationnelles et culturelles...), mais aussi des dynamiques positives (entraide, volonté de s'impliquer, attachement au quartier).

Cette démarche a permis de construire un bilan partagé, ancré dans la réalité quotidienne. Elle valorise les habitants comme experts de leur vécu, et renforce le rôle de l'Espace de Vie Sociale comme lieu d'écoute, de dialogue et de co-construction.

En plaçant la parole des habitants au centre du bilan, l'EVS réaffirme sa mission : accompagner, soutenir et dynamiser les initiatives locales, dans un esprit de partenariat et de participation active.

5. Vers un nouveau projet

5.1 Conclusion et synthèse du diagnostic et du bilan des 5 dernières années

Nous avons grâce à ces différents diagnostics, état des lieux partagés, et le bilan de 5 années de travail, pu dessiner un portrait précis du quartier, de ses habitants et de leurs difficultés et de leurs attentes.

Durant ces semaines de travail et d'observation, notre vision de l'état des lieux s'est enrichie et affinée. Nous avons à présent un regard plus juste et plus proche de la réalité qui pourra de ce fait mieux répondre aux

besoins réels du quartier et orienter nos propositions tout en étant en cohérence avec le nouveau projet associatif de l'association.

Nous pouvons donc synthétiser ainsi les éléments de diagnostic :

Du côté des habitants

- Forte monoparentalité avec enfants en bas âges
- Beaucoup d'enfants et d'adolescents (près de 40% de 0 à 14 ans)
- Pauvreté avérée (56.6%)
- Proportion élevée de salariés (mais emplois précaires)
- Des enfants parfois livrés à eux-mêmes
- Un nombre d'informations préoccupantes qui explosent
- Lien social délité
- Peu de sentiment d'appartenance au quartier
- Mixité du quartier (18 nationalités) mais forte xénophobie
- Peu de solidarité chez les habitants
- Conflits de voisinage
- Replis des habitants (chacun chez soi)
- Peu d'intérêt pour les dispositifs et les offres mis en place
- Ambivalence par rapport au quartier (calme et verdoyant/sale et dangereux)
- Difficulté des habitants à s'investir
- Rejet des propositions et du CPN par certains habitants
- Difficultés dans le partenariat avec les habitants et la construction du collectif « Le goût des autres »

Du côté du quartier

- Quartier vert et jardin
- Petit quartier « Village »
- Résidentialisation du quartier
- Travaux de réfection du quartier et en particulier la tour des Marronniers
- Présence des associations
- Présence d'un certain nombre de dispositifs
- Nouveau local ados (disponible également pour d'autres activités tout public, plus largement)
- Equipements socio culturels à proximité mais peu accessibles
- Quartier isolé, enclavé
- Manque de transport en commun, fréquence insuffisante
- Manque de commerce de proximité
- Trafic en bas des immeubles (drogue, voiture)
- Image négative du quartier
- Pas pôle emploi à proximité
- Pas de centre social

Situation potentiellement explosive du quartier (augmentation très importante du public ados dans ces prochaines années)

Ces constats identifiés nous permettent de mettre en lumière les problématiques suivantes dans le quartier :

Comment construire une identité de quartier, un sentiment positif d'appartenance, une envie participer à la vie de quartier, voir s'engager ?

Comment faire ressortir les qualités du quartier et réduire son image négative ?

Comment améliorer la qualité de vie des habitants du quartier ?

Comment lutter contre le repli sur soi et encourager l'acceptation de l'autre dans le respect des différences ?

Comment apaiser les tensions dans le quartier et mettre en pratique le « bien vivre ensemble »

Comment désenclaver le quartier, améliorer son accessibilité et permettre l'accessibilité des habitants à d'autres quartiers ?

Comment rendre le quartier plus attractif ?

Comment améliorer la situation matérielle des habitants et faciliter le développement économique dans le quartier ?

Les enfants et adolescents parfois livrés à eux-mêmes sont nombreux dans le quartier et certains parents semblent débordés ou démissionnaires.

Comment répondre aux difficultés des parents dans leur rôle éducatif ?

Comment répondre aux demandes d'activités en impliquant parents et enfants et comment faciliter les activités en famille ?

Comment soutenir les jeunes et améliorer leur quotidien ?

Nous avons également pu constater qu'un sentiment de manque d'activités proposées existaient chez les habitants mêlés à une méconnaissance des dispositifs mis en place, une participation faible aux activités proposées.

Comment augmenter la participation des habitants aux activités qui leurs sont proposées, spécifiquement celles du CPN Coquelicots ?

Comment rendre le CPN accessible et abordable pour tous ?

Comment lutter contre le syndrome de manque de nature et la sédentarité qui sont récurrents dans le QPV comme dans notre société en générale ?

Malgré la proximité immédiate de la campagne, la nature et les bienfaits dont pourraient bénéficier les habitants, ces ressources ne sont pas exploitées à leur juste mesure

Comment mettre en avant les bienfaits de la nature dans toutes les facettes ?

Comment faire comprendre ces bénéfices de la nature sur la santé autant physique que mentale ?

Enfin concernant les différentes actions et programmations des structures présentes sur le territoire, celles-ci ne sont pas toujours connues de tous les acteurs. Une plus grande collaboration pourrait être possible. Comment mieux connaître les objectifs des autres partenaires et les moyens mis en œuvre pour les réaliser ? Comment de notre côté permettre une meilleure accessibilité à nos ressources ?

5.2 Choix des problématiques auxquelles le CPN souhaite répondre (et se sent légitime pour le faire)

Le CPN souhaitant se réorienter vers ses missions « Nature », et le nouveau projet associatif du CPN étant le suivant :

- Réaffirmer l'essence du CPN (connaître et protéger la nature) comme préalable à l'écocitoyenneté en développant des projets structurants adaptés aux besoins, des espaces de transmission des savoirs CPN, en s'appuyant sur les ressources de notre fédération la FCPN

- Déployer l'éducation par l'environnement dans un territoire élargi en essaimant des pratiques innovantes, en favorisant l'inclusion et la mise en relation des catégories sociales autour d'actions liées à l'environnement, en diversifiant les publics

- Autonomiser l'espace de vie sociale, en accompagnant la transition organisationnelle et en mettant en place une réciprocité entre le CPN et la nouvelle structure porteuse de l'EVS

Dans cette perspective et avec les données du diagnostic, nous proposons de travailler sur les thématiques suivantes qui nous permettent de concilier l'ADN du CPN tout en répondant aux problématiques saillantes du quartier :

Comment répondre aux demandes d'activités dans le quartier et appuyer les parents dans leur rôle éducatif ?

Comment placer les adolescents et préadolescents du quartier dans une dynamique positive et de projet pour construire leur citoyenneté ?

Comment mettre en valeur les aspects Nature du Quartier des Hauts de Vallières et explorer ses multiples facettes dans l'optique de déployer les liens santé-environnement

Comment travailler avec tous les acteurs présents dans le quartier d'une façon efficace et innovante ?

5.3 Nouvelles orientation 2025-2030

Ces problématiques nous ont permis de définir les quatre axes d'orientation pour le projet EVS « Passage Ouvert ». Ces axes ont été présentés, discutés et votés au CA du 24 juin 2025.

- ✓ Renforcer les actions vers le public adolescent
- ✓ Aider à la parentalité en particulier les familles monoparentales et dans la précarité
- ✓ Développer les actions santé-environnement en lien avec la nature
- ✓ Renforcer les partenariats avec les acteurs du quartier

Ces axes nous permettrons de déployer le programme suivant :

Le Pôle ados : 2 à 3 rendez-vous hebdomadaires, 1 nuit tipis et 1 séjour, l'aménagement du local ados et l'étude du développement partenarial d'un panel d'activités adapté au public, le déploiement d'une programmation enrichissante qui aide les ados à s'investir et construire leur citoyenneté

L'Accompagnement à la parentalité avec des rendez-vous hebdomadaires : un samedi sur deux, l'ouverture de « l'Espace Aventure », le développement du projet « Espace Nature Parents Enfants » pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans en extérieur. L'étude en partenariat de la création d'un ACM (porté ou non par le CPN). L'implication des enfants dans la vie de leur quartier avec la création d'un « conseil des enfants du quartier » avec un budget participatif. Le travail en partenariat avec les Pep pour introduire le projet PARI (pôle d'Appui Ressources Inclusives) sur le QPV. Ponctuellement, des soirées thématiques axées prioritairement sur la parentalité. Le café-klatch sera délégué à une autre structure (Intemporelle) pour permettre au CPN de développer un moment « répit » café des mamans qui permettra à notre médiatrice de tisser les liens avec les familles, de les orienter vers nos propositions « nature » et de les intégrer aux développements de projets.

Les temps de festivités : nous nous reconcentrerons sur 4 rendez-vous festifs annuels qui seront programmés suivant le calendrier des fêtes : Carnaval, « Vive les vacances », Halloween, et les rendez-vous de Noël. Avec le Festival « Le goût des autres » ce seront toujours 2 journées de festivités dans le quartier.

Les actions « cadre de vie » se transforme en actions santé/environnement : marches santé, sabot-bus, ateliers DD et consommation durable, ateliers de cuisine « saine et de saison » et autour du four à pain au jardin, participation au projet « A table » avec la distribution de paniers bios, chantiers d'embellissement et de plantations dans le quartier en partenariat avec Vivest et le projet de rénovation et résidentialisation du quartier des Hauts de Vallières, zones de gratuité sont autant d'activités qui concernent les thématiques « santé et environnement » qui seront mis en place cette année. Les Pausés Câlin seront les rendez-vous hebdomadaires incontournables du samedi matin en compagnie des animaux qui permettront de renforcer les liens familiaux et intergénérationnels, de développer la confiance en soi et d'appréhender les concepts inhérents au bien-être animal. Les samedis tous dehors seront les rendez-vous qui inviteront chacun à sortir

de chez lui et trouver le moment Nature qui lui correspond : jardiner, partager un repas sain, se promener ou jouer au terrain d'aventure

Les actions de consolidation du partenariat seront prioritairement tournées vers la reconstruction du collectif « le goût des autres », et le travail sur son fonctionnement ainsi que sur la recherche de partenaires pour pouvoir réorienter les actions qui rentrent le moins dans l'objet associatif du CPN

Les 4 axes choisis au regard du champ d'activité du CPN

Ces quatre axes que nous avons retenus sont transversaux à notre champ d'activités qui est l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Les actions qui découlent des objectifs du CPN peuvent se décliner en thématiques qui rassemblent les enjeux globaux sur lesquelles notre association a toujours travaillé.

Il s'agit des thématiques suivantes :



PROGRES HUMAIN

NATURE



et BIODIVERSITE



CONSOMMATION



PARTICIPATION CITOYENNE/LIENS SOCIAUX



PATRIMOINE



PROGRES HUMAIN

Placer l'homme au cœur des enjeux de l'éducation à l'environnement, ce n'est pas faire preuve d'une éthique anthropocentriste, c'est faire preuve d'humanisme, s'assurer que les droits fondamentaux et les besoins existentiels de l'être humain sont pris en compte.

Sérénité, bien-être, bonheur de vivre avec les autres, santé...constituent autant de besoins essentiels à l'être humain pour être en mesure de construire et se construire. Ils représentent des objectifs majeurs de l'éducation à l'environnement qui se veut formatrice d'intelligence : éveil, sens critique, autonomie, culture générale, méthodologie, émancipation...

Chacun est appelé à comprendre les enjeux sociaux d'aujourd'hui et de demain, à être acteur dans la mise en œuvre de solutions collectives aux problèmes qui se posent et gérer avec les autres, en responsabilité et en toute conscience, les espaces, sociétés et ressources.



NATURE & BIODIVERSITE

Etymologiquement, bios signifie la vie en soi. Au sens littéral, la biodiversité correspond à la diversité de la vie, du monde vivant avec toutes ses interactions et sa complexité. Cela comprend les êtres vivants autant que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leurs milieux.

L'homme fait partie intégrante de cette biodiversité. Aujourd'hui elle est devenue un enjeu planétaire et fait l'objet d'un débat sociétal auquel chacun associe une représentation qui lui est propre. La biodiversité permet à la vie de se perpétuer et joue un rôle primordial dans pour les activités humaines (alimentation, air, eau, santé, matières premières mais aussi bien-être, loisirs, ressourcement, émerveillement, espace de liberté...).

La nature est un équilibre et la perturbation de tout équilibre n'est pas sans conséquence. Il est aujourd'hui urgent que tous les êtres humains se réapproprient la nature et réinterrogent leurs modes de développement. L'Homme est « de » la nature et pas seulement « dans » la nature.



CONSOMMATION

Le pouvoir d'achat est officiellement la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de salaire et l'augmentation du pouvoir d'achat est une revendication que l'on retrouve autant du côté des syndicats que des grandes surfaces ou simplement du système économique actuelle qui misent tout sur la croissance.

Pourtant, la plupart des besoins vitaux peuvent être satisfaits au contact direct de la nature et la société de consommation dans laquelle nous vivons agrandit sans cesse le fossé entre l'Homme et la Nature. Cet éloignement de la nature mais aussi la création de nouveaux besoins ou encore la mondialisation sont les moteurs de la consommation de masse. Cette consommation engendre de graves nuisances pour l'environnement (épuisement des ressources, utilisation accrue d'énergie, pollutions, augmentation des déchets, changement climatique...)

Mais de plus en plus de citoyens ne se retrouvent pas dans cette consommation impersonnelle et dénaturée et ils réinventent des modes de consommation plus sains et plus responsables. Cette consommation responsable dépasse la frontière de l'acte individuel ou familial. Les acteurs de l'EEDD montrent l'exemple à travers leurs propres activités, sensibilisent et accompagnent les porteurs de projets dans leurs démarches de changement.



PARTICIPATION CITOYENNE/LIENS SOCIAUX

La participation, c'est le fait d'associer les individus aux prises de décisions de la communauté de citoyens à laquelle ils appartiennent. C'est plus que d'être consulté, c'est avoir un peu de pouvoir en étant associé à la gestion de la communauté.

Pour participer, il faut avant tout se sentir concerné, et se sentir membre de la communauté. C'est être, faire, penser, se mettre en projet avec les autres. C'est prendre part aux événements, prendre des initiatives ou s'associer à celles des autres.

La participation permet grâce à l'expertise des habitants d'avoir une meilleure connaissance du territoire, de ces habitants mais aussi de ses problématiques et de ses atouts. Sa dynamique suscite des initiatives surtout celles qui répondront aux besoins des habitants. En favorisant le développement des capacités de personnes et leur autonomie, la participation favorise la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté.



PATRIMOINE

Il regroupe au sens culturel du terme, plusieurs catégories de patrimoines : le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, objets traditionnels, outils, machines...), le patrimoine culturel immobilier (monuments, ensembles architecturaux, patrimoines de pays, sites archéologiques...), le patrimoine immatériel (contes, mythes, légendes, chants, techniques et savoir-faire...) et le patrimoine façonné par les humains ou non (parcs, jardins, milieux naturels, espèces faunistique ou floristiques...).

Le patrimoine suppose la notion, de transmission de bien d'une génération à l'autre. En plus de préserver ce qui est légué, il faut certainement construire le patrimoine de demain, à partir des réalités actuelles et en harmonie avec les réalités passées.

5.4 Tableaux détaillés des axes d'intervention

Les quatre axes d'orientation sont développés dans les tableaux ci-joints

AXE 1 : Renforcer les actions vers le public adolescent

CONSTAT	PROBLEMATIQUES	OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	IMPACTS	CRITERES D'EVALUATION
*très grand nombre d'adolescents ou pré-ados dans le quartier * Des jeunes adolescents désœuvrés * Une demande d'activités pour les adolescents	Des ados parfois livrés à eux-mêmes et qui « traînent » Des parents débordés ou démissionnaires Un sentiment de manque d'activités proposées Des groupes de jeunes associés au sentiment d'insécurité dans le quartier Des jeunes qui peinent à s'investir dans des activités	1. Répondre à la demande d'activités 2. Occuper les adolescents avec des activités nourissantes et positives 3. Ouvrir des perspectives positives	a. Identifier les jeunes et aller les chercher b. Fidéliser les jeunes après leur départ du club nature et le passage au collège c. Analyser les besoins et les envies des jeunes d. Proposer un planning d'activités pour les ados e. Prendre en compte les difficultés et problématiques actuelles (harcèlement, discrimination, santé mentale...) f. Augmenter la communication	- Sorties « maraudage » pour rencontrer les ados - Aller dans les écoles primaires pour informer du club Ados - Gestion et animation du club ados - Planification de rencontres régulières avec les jeunes et réorientation des activités - Animation des mercredis après-midi et/ou samedis après-midi - Animation des vendredis soir « pause chill » -Permanence des mardis « pause solo » sur RDV -Ouverture de l'Espace Aventure -Organisation de la nuit tipi -Soirées thématiques avec la psychologue du CMSEA -Edition d'un planning mensuelle évolutif - Informer sur les dispositifs existants (en particulier le dispositif jeunes 17-25 ans de la Ville) -Utiliser les outils numériques pour communiquer	- Meilleure connaissance des jeunes du quartier - Offres d'activités renforcées - Participation des ados aux activités proposées -Création d'un groupe moteur et positif - Implication des jeunes dans les activités proposées -Baisse des comportements problématiques (incivilité) -Création de communications visuelles (films, photos, réseaux) sur le quartier	Acquisition de savoir-être Acquisition de compétences et connaissances Amélioration de l'estime de soi Amélioration de la qualité de vie Création de liens sociaux de proximité Développement de l'ouverture d'esprit	Nb d'activités organisées Nb de personnes participantes Nb d'ateliers proposés par les ados Nb de sorties maraudages Nb de visites aux écoles Quartier plus serein

* Pas encore de lieu spécifique pour les ados * Peu de liens entre les jeunes, les associations du quartier et la vie de quartier * Des jeunes qui ont peu l'occasion de sortir du quartier	Des jeunes qui semblent désœuvrés et traînent Comment rapprocher les jeunes des actions associatives et augmenter leur appartenance au quartier ? Comment ouvrir les jeunes à d'autres perspectives	4. Ouvrir un lieu spécifique pour les ados 5. Investir les jeunes dans la vie associative 6. Investir les jeunes dans la vie de leur quartier 7. donner l'occasion aux jeunes de sortir du quartier	e. Ouvrir le local ados d. Rechercher des partenaires pour proposer un programme plus complet et hétéroclite g. Proposer aux ados des actions spécifiques dans la vie associative h. Proposer aux ados des actions spécifiques dans la vie de quartier Organiser un séjour ados	-Proposer une programmation riche et variée pour le local ados -Arriver de nouveaux acteurs avec des propositions moins « Nature » - Faire participer les ados aux festivités organisées par « le goût des autres » ou les autres associations du quartier -Accompagner une dynamique sur la communication, les réseaux, l'image pour investir les jeunes dans la vie de quartier (TIK TOK, films, photos...) Partir avec les jeunes quelques jours en camping	-Diversification de l'offre proposée aux adolescents -Augmentation du nombre de partenaires impliqués dans le local ados - Meilleure connaissance de l'offre associative proposée - Meilleure connaissance du quartier par les jeunes - Participation des jeunes aux festivités de quartier - Participation des jeunes au séjour	Acquisition de savoir-être Acquisition de compétences et connaissances Amélioration de l'estime de soi Amélioration de la qualité de vie Création de liens sociaux de proximité Développement de l'ouverture d'esprit Acquisition de compétences et connaissances Amélioration de l'estime de soi Création de liens sociaux plus élargi Développement de l'ouverture d'esprit	Nb d'activités proposées au local ados Nb de partenaires qui proposent des activités Nb de jeunes participants aux chantiers participatifs Nb de créations visuelles ou réseaux
--	--	---	--	---	--	---	---

AXE 2 : Aider à la parentalité en particulier les familles monoparentales et dans la précarité

CONSTAT	PROBLEMATIQUES	OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	IMPACTS	CRITERES D'EVALUATION
*Forte monoparentalité (parent seul avec famille nombreuse) *Forte proportion de salariés	Des enfants parfois livrés à eux-mêmes Des parents débordés ou démissionnaires Une méconnaissance des dispositifs mis en place	1. Augmenter la participation des familles aux dispositifs existants (stage nature, Club hérissons, sabots Bus, PRE, Ecole des sports, animations estivales...)	a. Intensifier la communication directe b. S'assurer que l'information arrive bien aux familles c. Travailler sur les freins éventuels à la participation (financiers, horaires, confiance en soi ou autres)	- Mise en place de moments de rencontres des habitants pour donner les informations et les modes de fonctionnement - Les modalités d'inscription et de participation facilitées - Invitation personnelle et accompagnement individuel - Présentation et redirection vers les autres structures si besoin	Les habitants sont informés des dispositifs et activités Augmentation de la participation des habitants aux activités proposées	Acquisition de connaissances Création de liens sociaux de proximité Création de liens sociaux étendus Amélioration de la qualité de vie	Inscriptions aux stages nature Inscriptions au club hérisson Nouvelles familles du quartier au jardin partagé Nb familles participant régulièrement au jardin partagé Participation au sabot bus Participation à la pause Câlin Consolidation des liens entre le CPN et les habitants du quartier

* Une demande d'activités pour les enfants * Peu d'activités parents/enfants * des habitants qui sortent peu *Un syndrome de manque de nature et de sédentarité *Des parents qui n'osent pas sortir avec les tout-petits *Une demande importante d'activités parents/enfants *Un manque de proposition « nature » pour faire sortir les assistantes maternelles	Un sentiment de manque d'activités proposées Comment inciter les parents à sortir avec les enfants dès le plus jeune âge	2. Répondre à la demande d'activités 3. Faciliter les activités en famille 4. Développer les activités en lien avec la nature 5. Faire sortir les parents et les enfants 6. Augmenter la « dose » de nature pour les enfants et leurs parents 7. Favoriser l'implication directe des habitants dans l'appropriation de leur cadre de vie et de ce nouvel espace 8. Faire sortir aussi les professionnels de la petite-enfance (assistantes maternelles) avec les enfants en garde	d. Proposer des activités aux enfants e. Proposer des activités parents/enfants qui nourrissent la relation f. Proposer des activités qui nourrissent le lien avec la nature g. Donner accès à un lieu dédié et adapté à la petite enfance en extérieur h. Créer les conditions pour rendre la rencontre avec la nature positive et dynamique	- Ouverture régulières de l'Espace Aventure - Valoriser le club Hérissons avec la création d'un conseil des enfants - Travail en partenariat sur l'étude de l'ouverture d'un ACM - Activités festives suivant le calendrier des fêtes (Chandeleur, carnaval, fête du printemps, Halloween...) - Organisation du festival « le goût des autres » grande manifestation sur le quartier avec les différents acteurs du QPV - Ouvrir l'ENPE minimum 2 x/mois (dans l'idéal 1x/semaine) - Travailler sur les freins éventuels à la participation (peurs de la nature, freins financiers, horaires, confiance en soi ou autres) -Favoriser la rencontre entre pairs, les partages d'expériences et l'empowerment - Valoriser les parents dans leur rôle éducatif pour qu'ils puissent trouver leurs propres solutions - Intensifier la communication directe (Invitation personnelle et accompagnement individuel) - S'assurer que l'information arrive bien aux familles - Organiser un ou des chantiers participatifs pour l'aménagement de l'ENPE pendant les rencontres FCPN du mois d'août 2025 - Proposer des activités nature accessibles aux assistantes maternelles minimum 2x/mois	Participation des enfants aux activités proposées Recherche de partenariat Implication des habitants dans la programmation des festivités Implication des habitants dans l'organisation des soirées Participation des familles à l'ENPE	Acquisition de savoir-être Acquisition de compétences et connaissances Amélioration de l'estime de soi Création de liens sociaux de proximité Amélioration de la santé des enfants Amélioration du comportement des enfants Amélioration des compétences psycho sociales des enfants Amélioration de l'estime de soi Amélioration de la qualité de vie	Nb de soirées organisées Nb de familles participantes Nb de familles qui reviennent à différentes activités Nb de personnes investies dans la programmation et l'organisation des festivités Un quartier plus animé et plus vivant Nb de personnes qui participent à la « pause Câlin » Nb de personnes qui participent au promenade « à l'Echo des sabots Nb famille qui fréquentent l'ENPE Nb d'aménagements créés Nb d'assistantes maternelles qui fréquentent l'ENPE Nb de partenaires liés à la petite enfance qui fréquentent l'ENPE
--	--	--	--	---	--	---	---

*Une population isolée et en manque de lien *Des parents confrontés à des difficultés dans leur rôle éducatif *Des parents débordés ou démissionnaires * Une demande de rencontres parents avec garde des enfant	Comment répondre aux difficultés des parents dans leur rôle éducatif	5. Faciliter les rencontres entre pairs 6. Aider les parents dans leur rôle éducatif	i. Créer des espaces de rencontre ouvert et bienveillant j. Valoriser les parents dans leur rôle éducatif pour qu'ils puissent trouver leurs propres solutions	- Soirées thématiques parentalité avec garde d'enfants - Lancement d'un accueil « Répit » pour les mamans - Accueil du dispositif « Pari » avec les Pep' Lorest - Participation à la semaine d'information sur la santé mentale	- Des parents plus serein et actifs dans leurs démarches éducatives - Des parents impliqués dans la mise en place d'ateliers et d'activités éducatifs	Acquisition de savoir-être Acquisition de compétences et connaissances Apaisement et prise de confiance dans leur rôle de parent Développement de l'autonomie Création de liens sociaux de proximité Amélioration de l'estime de soi	Nb de rdv parents Nb de rdv «Répit » Nb de rdv «PARI » Nb de personnes participantes Nb d'ateliers proposés par les parents Plus de liens entre les habitants Des relations parents/enfants apaisées
--	---	--	--	---	---	--	---

AXE 3 : Développer les actions « santé - environnement » en lien avec la nature

CONSTAT	PROBLEMATIQUES	OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	IMPACTS	CRITERES D'EVALUATION
* Quartier vert, "village" mais avec une image plutôt négative (sale, dégradation, manque de couleurs, de fleurs...) *Des habitants qui ne sortent pas beaucoup *Un syndrome de manque de nature et de sédentarité	Comment faire sortir tous les habitants du quartier ? Comment inciter les habitants à profiter de ce cadre naturel favorable à la santé physique et mentale	1. Valoriser l'existant 2. Inciter à sortir dans la nature 3. Favoriser l'implication directe des habitants dans l'appropriation de leur cadre de vie 4. Etudier les améliorations souhaitables et mettre en œuvre les améliorations réalisables	a. Sensibiliser au cadre naturel du quartier b. Sensibiliser à sortir dans la nature c. Embellir le quartier entre autres par le fleurissement et l'apport de plus de diversité dans les espaces verts	- Proposer les Pause câlin, rencontre avec l'animale - Proposer les promenades avec les ânes - Proposer le Sabot bus - Promenades thématiques cueillettes (muguet, asperges sauvages, noix...) - Ateliers « je plante des fleurs et des aromatiques sur mon balcon » - Atelier bouture de plantes vertes d'intérieur détoxifiantes - Co-organisation d'un chantier de plantation d'arbres fruitiers avec Vivest - Etude des possibilités de refleurir les pieds d'arbres et autres zones délaissées (plantes grimpantes sur structures en béton)	Participation des habitants aux activités proposées Participation des familles aux « pauses câlin » Participation des familles au promenade « à l'Echo des sabots » Plus de personnes dans les espaces naturels Des espaces verts plus accueillants et où l'on a envie de se poser	Acquisition de savoir-être Acquisition de compétences et connaissances Amélioration de la qualité de vie Amélioration de l'estime de soi	Nb de sorties marche santé organisée Nb de sabot bus organisés Nb de sorties Nature organisées Nb de sorties cueillettes organisées Nb de participants aux activités Nb d'atelier plantation organisés Augmentation des balcons fleuris Nb d'études réalisées Embellissement du quartier Amélioration de la biodiversité Augmentation de la propreté dans le quartier

*Le lien entre la santé et l'environnement n'est pas explicite	Comment éclairer les interactions santé environnement pour les habitants ?	5_Améliorer la santé physique des habitants en faisant le lien santé/environnement	e-Profitier et connaître son cadre de vie Naturel	-Encourager à sortir (marche, balade avec un âne, jardin partagé, sabot bus, ENPE, Espace Aventure...)	Participation des habitants aux activités proposées	Acquisition de compétences et connaissances	Nb d'ateliers consommation durable organisés
			d. Faire le lien entre santé et nature	-Ateliers consommation durable	Acculturation sur les liens santé/environnement	Amélioration de la santé physique	Nb d'ateliers cuisine organisés
			f-Promouvoir une alimentation saine pour tous	- Ateliers cuisine saine durable avec une diététicienne	Amélioration de la santé	Amélioration le bien-être	Nb de participants aux activités
			g-Minimiser les expositions alimentaires aux substances préoccupantes pour la santé	-Participation au projet A TABLE : distribution de paniers bio à prix très abordables		Amélioration de l'estime de soi	Nb de paniers bio distribués
			h-sensibiliser sur le contact aux polluants	-Ateliers cuisine des samedis tous dehors			Nb d'ateliers cuisine « samedis tous dehors » organisés
			j. Donner accès et sensibiliser aux enjeux de santé/environnement	-Atelier avec Vivest sur la qualité de l'air intérieur et les consommations d'eau et d'énergie			Nb de participants aux activités
				-Participer au festival « Alimenterre »			Nb de film projetés dans le cadre du festival
		6_Améliorer la santé mentale des habitants	i- sensibiliser au concept de santé mentale	-Participer au semaine SISM	Amélioration de la santé mentale		Nb d'ateliers avec Vivest organisés
				-Des médiatrice formées en 1ers secours en Santé mental			Nb d'ateliers dans le cadre du SISM

* Plus de 50% des habitants du quartier sont sous le seuil de pauvreté *Le revenu médian est le plus faible de tous les QPV	Comment améliorer la qualité de vie des habitants du quartier ?	7_Donner aux habitants des possibilités de consommations alternatives	k. Donner accès à des denrées saines et abordables l. Donner accès aux prêts d'objets et à la réparation	- Donner accès aux paniers bio - Distribution des légumes du jardin partagé aux habitants - Distribution des surplus alimentaires (ou autres) d'autres associations - Organisation de zone de gratuité - Entretien Boite à livres/dons devant le local Ecocitoyen - Etude de la mise en place d'une trucothèque dans le quartier - Etude de la mise en place d'atelier de réparation dans le quartier	- Une consommation de produits sains augmentée - Changement d'alimentation - Un accès à des objets sans avoir à les acheter - Sensibiliser à la seconde main et au réemploi - Un projet d'économie circulaire étudié	Acquisition de savoir-être Gain du pouvoir d'achat Accès à des ressources Amélioration de la qualité de vie Amélioration de l'estime de soi	Nb de distributions de paniers bio Nb de distributions de légumes du jardin Nb de distribution des invendus du marché Nb de boîtes à livres/dons installées Nb de Zones de gratuité organisées Nb de projets d'économie circulaire étudiés Augmentation d'acquisition de produits de seconde main Augmentation de la réparation et de la réutilisation Amélioration de la santé des habitants Préservation des ressources
---	--	--	--	---	--	--	---

[illegible]

*Le CPN Coquelicots est très bien identifié et reconnu dans ses compétences EEDD mais trop occasionnellement sollicité par ses partenaires	Comment permettre une meilleure accessibilité à nos ressources ?	6_Faciliter l'accès notre expertise et notre plus- value EEDD dans les projets de nos partenaires	g. Faire prendre conscience de la plus-value EEDD dans les projets h. Être force de proposition afin que l'EEDD puisse s'inscrire de manière plus systématique dans tous types de projet	- Lancer une Communication sur nos ressources (humaines, matérielles, éducatives...) - Ouverture de nos espaces et nos ressources à nos partenaires - Toujours proposer l'angle EEDD dans les projets de nos partenaires	- Plus de sollicitations de nos partenaires - Une prise en compte plus systématique des enjeux EEDD dans les projets de nos partenaires	Création de liens sociaux étendus Acquisition de compétences et connaissances Développement de l'ouverture d'esprit	Nb de sollicitations de nos partenaires Nb de nouveaux partenariats qui intègrent l'EEDD à leurs projets Qualité d'ouverture et d'accueil du CPN
--	--	---	--	---	---	--	---

6. Modalité gouvernance et portage collectif du projet

6.1 Modalités de gouvernance

La CA du CPN Coquelicots se compose de 11 membres tous bénévoles de l'association. Ce sont des personnes intéressées par le projet associatif et qui l'ont vu grandir depuis 10 ans. Ces personnes se sont impliquées de plus en plus jusqu'à devenir membre du CA. Certaines sont présentes depuis la genèse du projet. Ce sont ajoutés au cours des années, d'autres membres plus liés au quartier tel que des présidentes d'associations du territoire (Nouvelle Vie du Monde) et depuis quelques années deux habitants du QPV. Cela rapproche évidemment l'association de son lieu d'ancrage.

Le CA est composé d'un président, d'un secrétaire et d'une trésorière.

Le CA est reconduit chaque année lors de l'assemblée générale qui prend généralement la forme d'un grand jeu auquel tous les adhérents sont conviés. La journée qui permet à tous les membres de faire le point sur les activités du CPN, sa santé financière et les projets de l'association se termine par un repas convivial.

Le CA du CPN Coquelicots se réunit tous les mois pour définir et accompagner les orientations du CPN. Chaque projet est présenté et défendu par le directeur de l'association. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le CA du CPN est l'instance de gouvernance de l'EVS et l'instance de décision. Un comité technique nommé « le goût des autres » a été créé et formalisé avec les différents acteurs qui souhaitent participer au projet EVS.

Au sein de la gouvernance de l'EVS le conseil d'administration restera le comité de pilotage qui valide les propositions du « Goût des autres » qui est le comité « technique » (Cotech). Ce dernier est composé des partenaires et des acteurs qui souhaitent prendre une part active au fonctionnement de l'EVS. Il réunit des habitants du quartier, de personnes membres de structures partenaires et un salarié du CPN.

Le Cotech avait l'objectif de la participation (inclusion et formation) d'habitants du quartier, et souhaitait se composer idéalement d'une dizaine de personnes dont la moitié d'habitants du QPV. Des membres de l'association NVM, du CMSEA, du conseil citoyen, de l'association Intemporelle, mais aussi des représentants des écoles, de la ligue de l'enseignement et de Vivest pour compléter le comité. Sa mission est de coconstruire les projets, de faciliter la coanimation, et l'évaluation collective ainsi la réévaluation et ajustement des actions. Ce comité veille aussi prioritairement à l'implication des habitants du quartier et à la pertinence des actions au regard des trois axes de départ du projet.

« Le goût des autres » a fonctionné durant ces 5 années avec les partenaires historiques (Nouvelle Vie du Monde, Intemporelle, le CMSEA, Vivest et quelques habitants issus du Conseil Citoyen). Il s'est étoffé au fur et à mesure avec d'autres partenaires (Croix Rouge, Crèche de Vallières, Culture 21, Pep Lorest...) et a accueilli aussi régulièrement des partenaires occasionnelles sur des actions définies.

Mais il n'a pas pu intégrer d'avantage d'habitants car il est vrai que leur place, la difficulté de l'implication, la prise de parole, la compréhension des enjeux, est parfois difficile face à des structures organisées et habituées à l'organisation d'actions.

Le fonctionnement du collectif a fait l'objet de deux réunions spécifiques afin de permettre à tous les acteurs de s'impliquer dans le fonctionnement même de cette entité. Malheureusement, le temps et l'investissement que demanderait ce travail de co-construction n'a pas encore pu aboutir. La motivation est là mais les moyens sont en questionnement, comment ce temps de travail est-il rémunéré pour les structures partenaires ? Cette question a déjà été exprimé pour les temps de réunion. Il a pourtant été noté et vanté, par les financeurs, la spécificité du quartier de Vallières par rapport à son travail en partenariat et à la dynamique que cela engendrait.

En cette fin de conventionnement, le collectif s'essouffle un peu, les tensions dans le quartier avec certains habitants révèlent des différences de perception et certains partenaires aimeraient un fonctionnement plus horizontal et moins dirigé par le CPN.

On voit des difficultés apparaître, ainsi que les différences de fonctionnement des structures, et leurs propres objectifs, également se distinguer.

Le cotech souhaite toujours rester ouvert à toutes les personnes intéressées par son travail et peut s'adapter à l'évolution du projet et à des nouveaux partenariats. Néanmoins face au conflit que nous subissons, nous devons également être attentif à ce que cette organisation continue à travailler dans le sens du projet et des objectifs qui y sont rattachés.

Nous souhaitons bien sûr qu'il permette aux usagers (les habitants de Vallières) de s'exprimer, d'être écoutés, de faire des propositions pour améliorer et orienter les actions proposées avec les salariés du CPN, les administrateurs de l'association et les structures partenaires du quartier. Sans doute, y a-t-il encore beaucoup de travail à accomplir pour susciter la participation et l'initiative d'autres habitants, en définissant les besoins et en participant à l'animation locale. Une autre instance spécifiquement pour les habitants dans un premier temps, pourrait être développées afin qu'ils constituent un comité de portage et d'émergence de nouveaux projets, qui orienteraient les prises de décision concernant l'EVS. Notre souhait est que les participants, les habitants se forment et osent s'investir dans l'élaboration même des projets jusqu'à en prendre eux-mêmes les décisions.

Cependant, les spécifiés du CPN dans son orientation « Nature » marque des dissonances, non avec l'ensemble des habitants mais avec ceux qui sont le plus représentés dans les instances consultatives et rende cet objectif d'intégration et d'autonomisation particulièrement difficile.

6.2 Accessibilité de l'EVS

Les actions de l'EVS sont ouvertes à tout public, bien que certaines soient plus spécifiques à certains publics (répondant à une tranche d'âge particulière par exemple) mais rien n'empêche la participation d'une autre partie de la population à d'autres actions proposées par l'EVS. Les relations intergénérationnelles sont toujours prioritaires et valorisées, l'inclusivité et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

En ce qui concerne l'accessibilité matérielle, les lieux d'accueils et le matériel utilisés lors des actions, ceux-ci s'adaptent aux public accueillis (séniors, handicap, enfants...). C'est encore le cas avec l'aménagement futur de l'Espace Nature Parents Enfants, un aménagement « Nature » pour les plus petits.

L'accessibilité financière ne doit jamais être un frein à la participation citoyenne. L'adhésion individuelle est toujours abordable et discutée s'il cela semble être un frein.

Par ailleurs, les actions de l'EVS ne sont en général pas payantes, l'adhésion à l'association donnant accès à toutes les activités proposées.

C'est le cas pour toutes les actions avec le public adolescent que ce soient les activités hebdomadaires ou les sorties thématiques. Seul le séjour pourra faire l'objet d'une participation financière des familles.

En ce qui concerne les activités « famille » et l'aide à la parentalité, aucune contribution n'est demandée aux familles pour les cafés Klatch, les soirées thématiques, la participation à l'Espace Aventure, à l'Espace Nature Parents Enfants ou pour les futurs moments « répit ».

Le Club enfants « les hérissons » applique un tarif progressif suivant le quotient familial qui va être appliqué à partir de la rentrée 2025 pour tous les participants.

Quotient familial	Réduction	Prix à payer
Tranche 1 : 0 à 500	80 % de réduction	20 € (cotisation comprise sur un des 3 trimestres)
Tranche 2 501 à 800	50 % de réduction	50 € (cotisation comprise sur un des 3 trimestres)
Tranche 3 : 801 à 1 200	20 % de réduction	80 € (cotisation comprise sur un des 3 trimestres)
Tranche 4 : 1201 et +	pas de réduction	100 € (cotisation comprise sur un des 3 trimestres)

Nous ne demandons pas de participation financière pour les activités proposées dans le cadre « santé-environnement » c'est-à-dire la « pause câlin », les promenades avec les ânes, les sorties « marches » et le sabots bus, ainsi que les activités liées à l'alimentation (repas, ateliers cuisine, projection pour le festival « Alimenterre ».

Les contributions pour les paniers bio s'élèvent à 3,5€ par panier (valeur 20€) dans le cadre du projet « A table ».

Les actions cadre de vie avec les zones de gratuité, les ateliers de consommation durable ou les ateliers habitat sain en collaboration avec Vivest sont eux aussi gratuit.

De la même manière, les festivités, et notre festival sont ouvert à tous. Nous demandons uniquement une contribution de 2€ pour la sortie annuelle au lac de la Madine.

Ce choix est justifié par les très faibles revenus des habitants du quartier et par le frein très important que représente toute demande de contribution financière. Les personnes préfèrent souvent renoncer à participer plutôt que de payer.

Même si la communication des actions est prioritairement destinée aux habitants du QPV, les activités sont ouvertes à tous. La mixité est valorisée et la diversité du public pensée pour encourager l'ouverture des habitants du quartier.

Mode de participation effective des habitants

Notre objectif est de renforcer l'implication citoyenne grâce à des méthodes participatives. Celles-ci se déclineront sous différentes formes et favoriseront les dynamiques de concertation entre tous les acteurs. La participation est un « processus évolutif ». Les différentes échelles de participation (de la simple consommation, à l'implication dans les prises de décisions) peuvent alterner et évoluer au cours du projet. Il importe de trouver un équilibre pour que chacun trouve sa place, son degré d'implication en fonction de ses disponibilités, envies... et de son rôle dans le processus.

Un exemple : la mise en place de chantiers participatifs permettra aux habitants de s'approprier et de réinvestir les espaces publics et leur environnement proche.

Nous serons vigilants à promouvoir le développement d'initiatives (par exemple en partenariat avec le Fonds de participation des Habitants du COJEP), de mettre en valeur les compétences, ainsi que les expérimentations et innovations citoyennes.

Face aux difficultés rencontrées pour faire participer les habitants, nous avons également développé d'autres stratégies « d'aller vers » c'est-à-dire d'aller directement à la rencontre de nos publics, d'aller les chercher là où ils étaient (ce qui est particulièrement difficile lorsque les gens restent chez eux et sortent peu). Néanmoins, la fréquentation des parcs pour aller voir les parents, des entrées d'immeubles où nous nous sommes déjà installés pour des café Klatch ou encore le déploiement de notre vélo guigette dans le quartier pour discuter et offrir des sirops, nous ont permis de rencontrer et de toucher de nouveaux habitants.

Concernant les adolescents, c'est à l'école que nous allons les chercher et que nous faisons la promotion du club ados chez les CM2 qui attendront très prochainement l'âge pour y accéder. C'est aussi avec le collège Jules Lagneau et les Eco délégué que nous construisons un nouveau partenariat pour intégrer de nouveaux jeunes. Ce partenariat n'a pas encore pu aboutir cette année mais nous allons y travailler l'année prochaine.

6.3 Partenariats

La mise en réseau, le faire-ensemble, la mutualisation des ressources et de compétences, la co-formation... sont autant de nature diverse de partenariats présentés tout au long de la lecture de ce dossier. Notre approche systémique et la conscience de l'importance de la qualité des interrelations au sein d'un territoire, fait partie de l'un de nos principes d'action inscrit au cœur de notre projet associatif.

Voici ci-dessous la liste des partenaires et les champs de compétences sur lesquelles nous partageons des actions concrètes depuis plusieurs années qui se sont consolidées et développées avec l'Espace de Vie Sociale, notamment grâce au fait qu'il s'agisse « presque » pour tous de partenariat de réciprocité et non d'opportunité :

Association Nouvelle Vie du Monde : partenariat logistique avec la mise à disposition de salles du local pour leurs activités, partenariat sur projet en fonction des opportunités : ateliers faire soi-même, atelier cuisine,

fête des voisins, manifestations de quartier, sorties mutualisées avec les habitants, soutien mutuel important...

Association Intemporelle : partenariat logistique avec mise à disposition du local et partenariat sur projet en fonction des opportunités : radio de quartier, handisports, soirée jeux, manifestations de quartier

CMSEA : partenariat sur projets, co-animation d'ateliers jeunes, co-animation d'actions sportives en plein-air, accueil de leurs publics sur les temps de soins aux animaux (conventionnement Ville de Metz accompagnement de projet), partenariat logistique avec la mise à disposition du local et du jardin à leurs éducateurs spécialisés. Chantier jeunes.

Conseil Citoyen : partenariat institutionnel permettant des échanges, des concertations et des décisions sur les différentes actions mises en œuvre sur le quartier.

Les écoles des Hauts de Vallières (maternelle et primaire) : partenariat sur projet, les élèves sont accueillis au jardin pédagogique les vendredis après-midi pour des séances « école dehors ».

PEP Lorest, partenariat logistique, leurs animateurs sont accueillis pour leurs activités (atelier langage et accompagnement à la scolarité) au local associatif. Co-construction du projet ENPE. Développement du projet Pari sur Vallières.

Ligue de l'enseignement (accueil collectif de mineurs, mise en réseau d'activités socio culturelles) : partenariat sur projet, le CPN « mettre d'œuvre » pédagogique, la Fédération accompagnant sur les aspects administratifs, réglementaires et financiers.

Ecole des sports de la ville de Metz : partenariat sur projet, co-animation de randonnée et course d'orientation avec public adolescent du quartier pratiquant habituellement du sport en salle.

Epicerie solidaire de la Croix rouge, partenariat sur projet avec des ateliers cuisine pour leurs bénéficiaires, partenariat logistique avec redistribution des denrées alimentaires invendues

Culture 21 : partenariat sur des projets culturels et manifestations de quartier

Borny Buzz : partenariat sur communication et valorisation des actions

Mission local : partenariat sur projet, animation « faire soi-même » pour des publics jeunes locataire.

Comité de quartier : partenariat sur projet, travaux et action sur la valorisation des sentiers (balisage, panneaux pédagogiques, guide illustré, balades co-animées).

Vivest : partenariat logistique, nos actions se déroulant au sein de leur propriété (intérieur et extérieur), partenariat sur la communication des actions auprès des habitants (affichage dans les entrées, sms groupés).

Ces partenaires sont directement concernés par les actions qui rentrent dans le cadre de la politique de la ville. Le CPN Coquelicots compte également dans son sein un trentaine d'autres structures adhérentes et participants à ses propres activités (MJC, centres sociaux, IME, SESSAD...). Des structures susceptibles de nourrir le projet d'Espace de Vie Sociale.

Jusqu'ici ces temps de travail en vis à vis public et/ou en accompagnement de projet sont valorisés dans le conventionnement d'objectifs et de moyens avec la Ville de Metz comme partenaire financier principal du CPN, avec également la Préfecture de Moselle qui nous a attribué 3 postes d'adulte relais. Cependant, même si les actions soutenues peuvent être réalisées sur le quartier, les bénéficiaires ne sont pas obligatoirement les habitants concernés par l'Espace de Vie Social.

6.4 Un moment de transition

CPN Coquelicots se distingue par sa capacité à entreprendre des projets divers mus tantôt par des désirs, tantôt par des besoins identifiés et tantôt par des opportunités matérielles et financières. Ceci est une force à condition de penser et structurer l'action dans la complexité.

La nouvelle orientation du CPN se construira avec son nouveau projet associatif, la réaffirmation de l'essence du CPN (connaître et protéger la nature) comme préalable à l'écocitoyenneté et l'autonomisation de l'espace de vie sociale, en accompagnant la transition organisationnelle et en mettant en place une réciprocité entre le CPN et la nouvelle structure porteuse de l'EVS.

La mise en œuvre de cet axe d'autonomisation de l'EVS et des actions spécifiques à destination des habitants des Hauts de Vallières sera envisagée dans le temps nécessaire à la concertation entre les partenaires, et la co-construction dynamiques et positives de groupes de travail réguliers.

Nous prendrons le temps nécessaire pour explorer les pistes, analyser les enjeux, anticiper les conséquences pour que nos décisions soient solidement éclairées et partagées tant au sein du CA qu'au sein de l'équipe. Il s'agira de :

- Clarifier qui prend part aux travaux de mise en œuvre et à quel niveau de participation (Information, consultation, concertation, codécision)
- Mise en place d'un groupe de travail
- Explorer les possibles (création d'une association, fédérations ...) et inclure les partenaires et financeurs dans la réflexion : à quelles conditions ? Quid de la gestion des locaux ? Quid des salariés fléchés sur l'EVS et les actions à destination des habitants du QPV
- Décider de la structuration de l'EVS
- Négocier les coopérations – réciprocité entre CPN et la structure qui reprendra ces actions et reprise des salariés ?
- Conduire des entretiens avec chaque salarié pour un positionnement individuel : rester à CPN ou partir dans la nouvelle structure (fédé ou asso)

Pendant plusieurs mois durant le DLA plusieurs réflexions ont déjà été travaillées et dès l'automne 2025 nous inviterons partenaires institutionnelles à réfléchir aux premières pistes qui ouvrent le champ des possibles.

Nous mettrons un point de vigilance sur le processus d'appropriation collective des enjeux permettant de trouver des solutions / projets / actions qui sortent des sentiers battus tout en sécurisant leurs mises en œuvre.

7. Moyen interne et partenariaux

7.1 Budget

Notice

Depuis la création du premier emploi en 2010, le CPN Coquelicots estime son coût demi-journée moyen en divisant le total des charges du compte de résultat par le nombre de demi-journée d'action. Ce coût demi-journée est égal à 220€. Sur ces 220€, 70% concernent les ressources humaines sur le principe qu'une heure d'activité en vis à vis public équivaut à une autre heure travaillée (coordination, communication, approvisionnement...). Les 30% de charges « précises » restantes diffèrent selon les projets (plus ou moins de prestation, alimentation, matériel fongible, déplacements etc), mais sont toujours en moyenne réparties ainsi : 15-20% d'achats, 5% services extérieurs, 5-10% autres services (cf comptes de résultat 2024)

Budget 2026

Charges		Produits	
60 Achats	18 510,00 €	70 Recettes provenant des services rendus	47 650,00 €
		PS reçue de la Caf	27 650,00 €
		Participations des usagers non déductibles	0,00 €
		ventes prestation de services	20 000,00 €
61 Services extérieurs	7 080,00 €	74 Subvention d'exploitation	94 600,00 €
		Subvention et PS versées par l'Etat	74 600,00 €
62 Autres services extérieurs	14 160,00 €	Subvention et PS régionales	0,00 €
		Subvention et PS départementales	0,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	2 730,00 €	Subvention et PS communales	20 000,00 €
		Subvention et PS organismes nationaux dont PS MSA	0,00 €
Impôts et taxes sur frais de personnel	0,00 €	Subvention CCAS	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	Subvention et PS EPCI (intercommunalité)	0,00 €
64 Charges de personnel	100 270,00 €	Subvention CAF (hors prestation de service et investissement)	0,00 €
		Subvention et PS par entreprise	0,00 €
		Subvention et PS par autre entité publique	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 Autres produits de gestion courante	500,00 €
		dons et cotisations	500,00 €
66 Charges financières	0,00 €	76 Produits financiers	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		78 Reprise sur provisions et amortissements	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €		
Dotations aux provisions	0,00 €		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €		
69 Impôts sur les bénéfices	0,00 €	79 Transfert de charges	0,00 €
SOUS-TOTAL	142 750,00 €	SOUS-TOTAL	142 750,00 €
86 Contributions volontaires	10 000,00 €	87 Contrepartie des contributions volontaires	10 000,00 €
Secours en nature	0,00 €		
Mise à disposition de locaux et de matériel	0,00 €		
Mise à disposition de personnel	0,00 €		
Valorisation du bénévolat	10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL CHARGES	152 750,00 €	TOTAL PRODUITS	152 750,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :		0,00 €	

7.2 Organigramme

